

PROVINCE NORD



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

EDITORIAL

Vous trouverez dans ce rapport la synthèse de l'action des services de la province Nord conduite en application des politiques publiques pendant l'année 2021. Il met en valeur le travail de l'ensemble des agents provinciaux qui exercent leur activité dans des domaines très diversifiés. Face aux contraintes budgétaires toujours fortes et aux incertitudes sur les prévisions de recettes issues de la Nouvelle-Calédonie, le débat d'orientation budgétaire du 5 novembre 2020 avait posé le cadre pour l'année 2021 :

- La poursuite de la réduction des dépenses inscrites en section de fonctionnement, à hauteur de 360 millions F.CFP, afin préserver un niveau d'épargne suffisant, ce qui constitue la clé de voute de la stratégie budgétaire.
- Un programme d'investissement plafonné à 7 milliards F.CFP pour poursuivre les projets engagés.

Pour la deuxième année consécutive, la crise sanitaire a marqué l'année. Ses conséquences ont été nombreuses et importantes tant pour la population, les entreprises, les associations et tous les acteurs du territoire que pour la collectivité provinciale. La circulation active du virus de la Covid 19 à partir du mois de septembre 2021 a aggravé les effets de la pandémie. Les informations présentées dans la suite du document doivent donc être lues au regard de cet événement qui a impacté l'activité de l'année au-delà des deux périodes de confinement et qui a entraîné des décalages dans le temps, voire des annulations, de projets et d'actions.

Le rapport est structuré selon le cadre de référence de l'action de chaque direction. L'inscription de l'activité des services dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province est rappelée en début de chaque chapitre. Dans un souci de transparence sur l'usage des fonds publics, vous trouverez dans ce rapport des informations détaillées sur l'utilisation des dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement. L'adaptation de la collectivité lors de la crise sanitaire ainsi que la mobilisation en faveur de la vaccination contre le virus sont mises en exergue.




Pour approfondir votre connaissance de l'action provinciale, nous vous invitons à lire ce rapport et à nous faire part de toutes vos remarques de nature à en améliorer le contenu et la présentation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.











SOMMAIRE

Éditorial.....	2
----------------	---

Partie I - les supports de l'action

 Les ressources humaines.....	3
 Le budget.....	5
 L'administration.....	9

Partie II - les fonctions opérationnelles

 La santé et les affaires sociales.....	29
 L'enseignement, la formation et l'insertion.....	41
 L'aménagement et le foncier.....	53
 Le développement économique.....	63
 L'environnement.....	73
 Les sports et les activités socio-éducatives.....	81
 La culture.....	91
 L'amélioration de la condition féminine.....	99
 Le partenariat avec les communes.....	103
 L'accompagnement de l'usine du Nord et de la zone VKPP...	105

Crédits photos : Services provinciaux, Le Pays et les partenaires provinciaux



LES RESSOURCES HUMAINES





LES RESSOURCES HUMAINES

L'administration provinciale, coordonnée par le secrétariat général, est organisée en six directions opérationnelles et quatre directions fonctionnelles.

- Les directions opérationnelles sont chargées de mettre en œuvre, sur le terrain et auprès de la population, les politiques publiques provinciales.
- Les directions fonctionnelles ont pour mission de venir en appui à l'ensemble des autres services provinciaux.

Répartition des effectifs

Présidence	31
Groupes politiques	12
Cellule prospective et développement	7

Secrétariat général	19,5
---------------------	------

Directions fonctionnelles

Systèmes d'information	29
Affaires juridiques, administratives et patrimoine	38,5
Ressources humaines	23
Finances et budget	18

Directions opérationnelles

Enseignement, formation, insertion et jeunesse	557
Affaires sanitaires et sociales et problèmes de société	239,5
Aménagement et foncier	170
Développement économique et environnement	116,5
Sports et activités socio-éducatives	29,5
Culture	16



Atelier sur la modernisation de l'administration

- Les effectifs budgétaires étaient de 1 306 postes après le vote du budget primitif 2021, un nombre identique à celui de l'année précédente et ils n'ont pas connu de modification en cours d'année. 86 % des agents exercent leur activité au sein d'une direction opérationnelle.



► LES DÉPENSES RÉALISÉES

Le budget 2021, en opérations réelles¹, a globalement été exécuté à 85 %.

Section	Budget voté	Montant mandaté	Taux d'exécution
Fonctionnement	23 417 MF	21 292 MF	91%
Investissement	8 967 MF	6 234 MF	70%
Total général	32 384 MF	27 526 MF	85%
Rappel 2020	32 194 MF	28 358 MF	88%

Unité : millions F.CFP

Une diminution globale des dépenses réalisées de 780 millions F.CFP est observée sur un an. Elle est le résultat d'une baisse de 1,25 milliard F.CFP pour la section fonctionnement et d'une hausse de 470 millions F.CFP pour la section d'investissement.

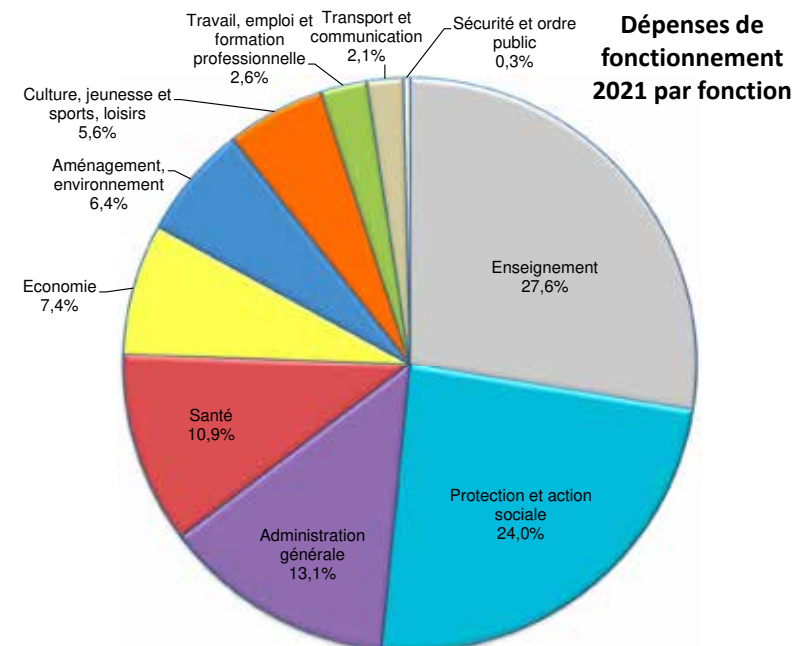
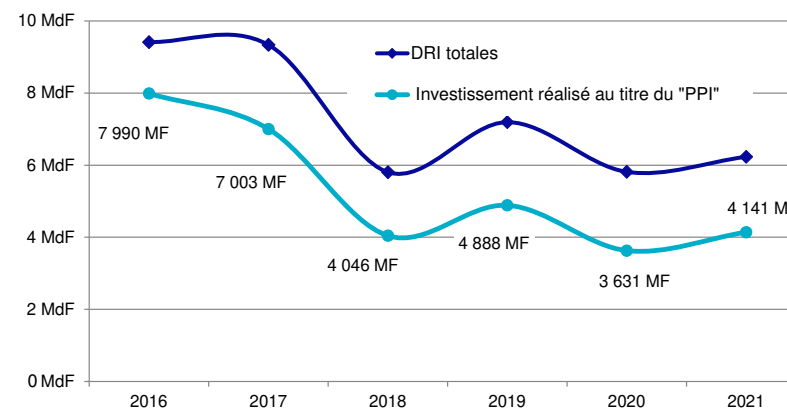
Les dépenses réelles d'investissement corrigées des mouvements financiers traduisent la capacité provinciale d'investissement « sur le terrain », soit par le biais de travaux et d'équipements conduits par la collectivité, soit sous la forme de subventions d'investissement versées à des tiers. Nommées dans le graphique « investissement au titre du PPI (ou Plan Pluriannuel d'Investissement) », ces dépenses sont remontées au-dessus des

4 milliards F.CFP en 2021. Son évolution au cours des quatre dernières années indique une stabilisation autour de cette valeur.

La différence observée en 2021 entre les deux courbes représente les mouvements financiers qui sont principalement constitués par la garantie d'emprunts de la SMSP pour 1,18 milliard F.CFP et par le remboursement de la dette en capital pour 790 millions F.CFP.

La province a opté pour un vote par fonction lors de la mise en œuvre la nomenclature M52 afin d'obtenir une meilleure lisibilité de l'action de la collectivité. **La répartition des dépenses réalisées** par fonction est indiquée dans les graphiques suivants pour chaque section.

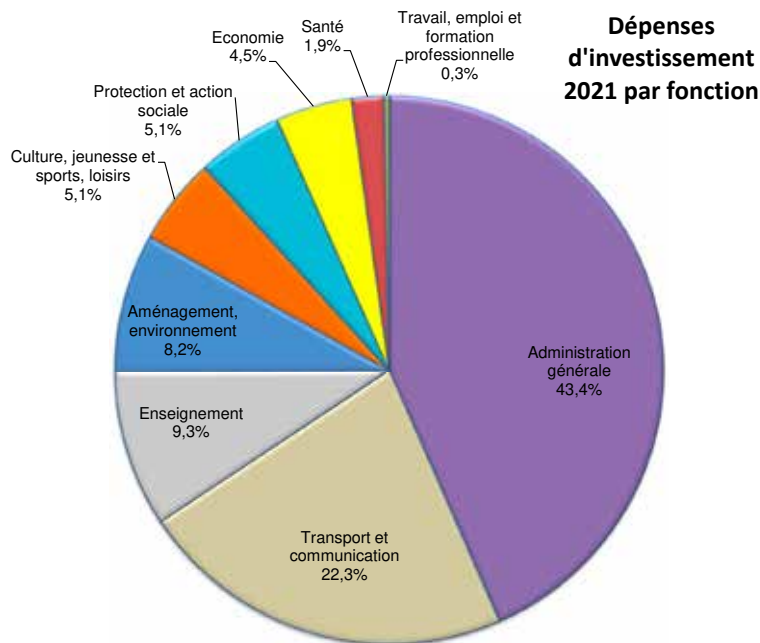
Evolution des dépenses réelles d'investissement (DRI)



¹ Mouvements réels et hors réserves

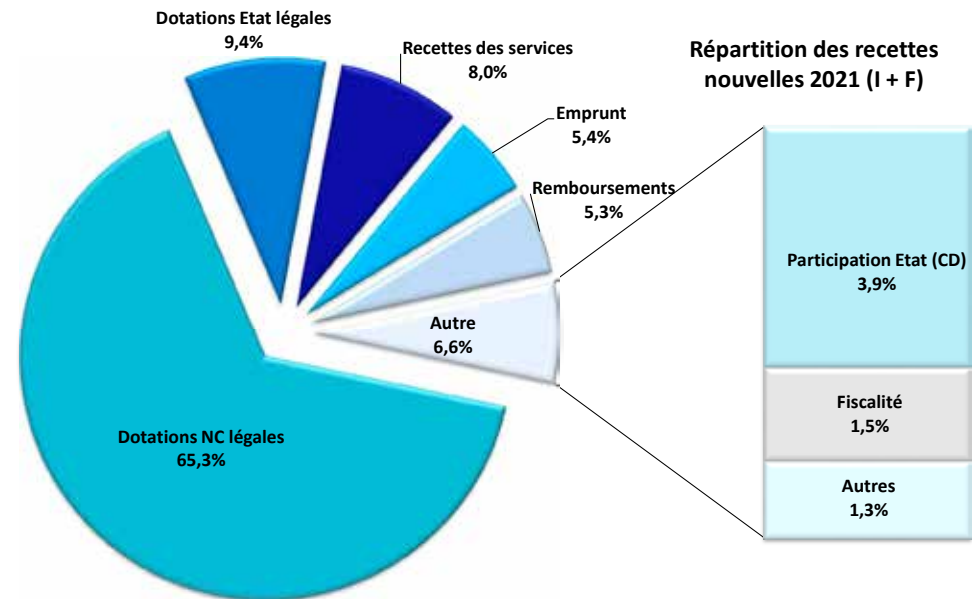
➤ **En fonctionnement**, les fonctions « protection et action sociale » et « enseignement » sont prépondérantes et représentent plus de la moitié des dépenses.

➤ **En investissement**, hormis la fonction « administration générale » qui domine du fait des mouvements financiers explicités précédemment, la plus importante est « transport et communication ».



► LES RECETTES RÉALISÉES

Les recettes titrées, en mouvements réels, s'élèvent à 30 milliards F.CFP, toutes sections confondues.



Le graphique en indique la répartition par origine.

Les dotations de la Nouvelle-Calédonie prévues dans la loi organique sont de loin les plus importantes et s'élèvent à 19,6 milliards F.CFP. Sur un an, elles sont en recul de 1 %. Si l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est très faible (-0,3%), celle de la dotation d'équipement est plus marquée (-8,5%).

La seconde ressource a pour origine l'État. Elle est composée **des dotations légales, de la dotation pour les collèges et des participations au titre du contrat de développement (CD)**. Les versements de l'Etat, à hauteur de 4 milliards F.CFP sont relativement stables (-0,6 %) par rapport à 2020.

L'emprunt a été mobilisé à hauteur de 1,6 milliard F.CFP pour le financement de l'investissement. Son montant a été réduit sur un an mais il constitue la deuxième ressource de la section d'investissement derrière la dotation d'équipement de la Nouvelle-Calédonie et devant les contrats de développement.

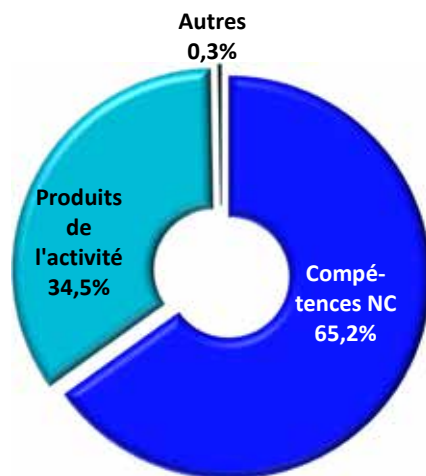
Les remboursements sont à un niveau élevé car ils comprennent notamment le remboursement de la garantie emprunt SMSP à la même hauteur que la dépense citée précédemment.

Les recettes fiscales à hauteur de 450 Millions F.CFP ont connu une réduction de 15 % par rapport à l'année précédente.

Les « recettes des services » d'un montant global de 2,4 milliards F.CFP sont en réduction de 7 % par rapport à 2020, elles regroupent trois catégories dont la répartition est illustrée dans le graphique. La mise en œuvre de compétences de la Nouvelle-Calédonie (allocations aux personnes âgées, enfance en danger, placement de demandeurs d'emplois, route territoriale) en représente les deux-tiers.

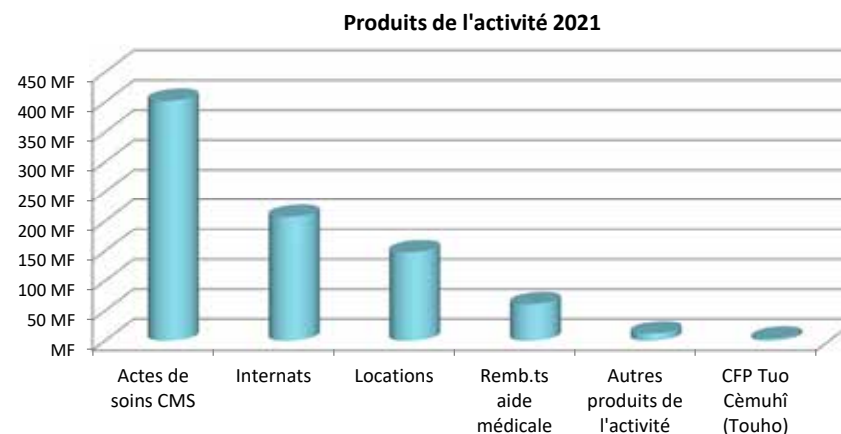


1600^{ème} maison du programme « habitat en Province nord »



Recettes des services 2021

Les produits de l'activité reposent sur trois origines principales : les actes de soins en CMS (y compris la participation de la CAFAT), les internats (pension et demi-pension) et les locations comme l'indique la figure.



➤ Au 31 décembre 2021, le fonds de roulement de la province Nord s'établit à 11 milliards F.CFP contre 8,6 milliards F.CFP un an auparavant, soit une amélioration de près de 29 %. Dans le même temps, l'encours de la dette est passé de 16,9 milliards F.CFP à 17,7 milliards F.CFP.



► LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'action de la direction des ressources humaines (DRH) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

- **Finalité**
 - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

- **Objectifs spécifiques**
 - Promouvoir l'emploi local
 - Maintenir la paix sociale

- **Résultats attendus**
 - Le Plan Puriannuel des Ressources Humaines (PPRH) est mis en œuvre conformément à la délibération
 - Les conditions d'un dialogue social réussi sont mises en œuvre
 - Les besoins de formation sont bien identifiés et la mise en œuvre des formations est en totale adéquation avec les besoins
 - La DRH tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource

L'année 2021 est la première année de mise en œuvre du projet de direction et de la nouvelle organisation. L'équipe, avec les nouvelles compétences attendues, a été complète à partir du 1^{er} septembre 2021.

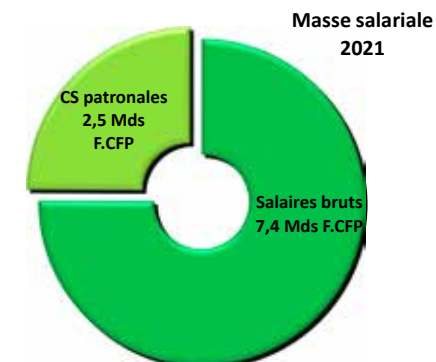
L'ensemble des 10 thématiques prévues dans le projet a été engagé. Le développement du travail en transversalité est à relever ainsi que la montée en compétence de l'équipe de la DRH au travers de formation (droit public, recrutement, etc.). Des processus ont été améliorés pour développer la notion de culture client (délais de traitement, qualité des réponses).

- Une stratégie de gestion de la masse salariale a été validée comprenant 4 volets : la gestion des remplacements de postes permanents, la gestion de la maladie, la communication d'indicateurs de pilotage social et l'évaluation et la prévention des risques professionnels et psychosociaux. Les résultats attendus sont la diminution de l'absentéisme et la fidélisation du personnel.

Gérer les rémunérations

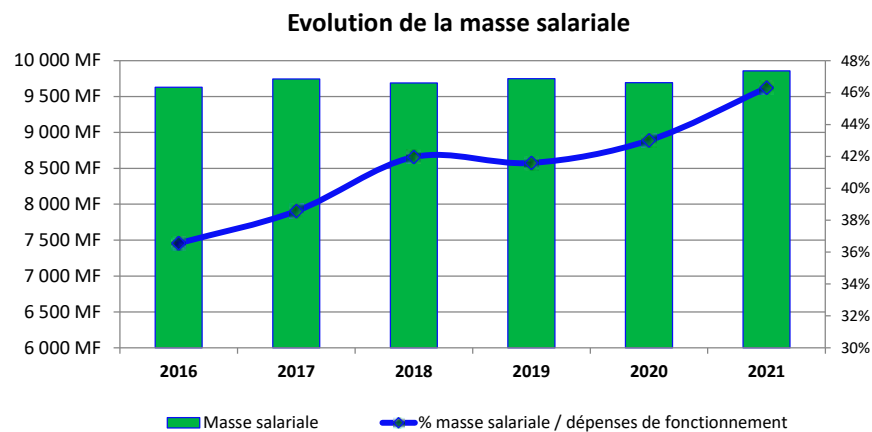
L'activité de **gestion de la rémunération** recouvre principalement la réalisation de la paye mensuelle des agents et les formalités sociales de l'employeur.

La masse salariale totale (hors indemnités des élus) s'est élevée à près de 9,9 milliards F.CFP, dont la répartition entre les salaires bruts et les charges sociales est indiquée dans le graphique. Avec une



augmentation de 1,7 % observée sur un an, l'évolution de la masse salariale est répartie à la hausse. En conséquence, la part de la masse salariale sur les dépenses de fonctionnement s'établit à 46 %.

On identifie une diminution des coûts de contractuels (-4 %) et une augmentation des coûts de fonctionnaire (+2%), ce qui est cohérent avec la campagne d'intégration menée l'année précédente. En revanche, le coût de remplacement a nettement augmenté (+20%). Cela est dû aux absences pour maladie et aux contrats pour la gestion de la vaccination.



Le processus de paie mis en place par le bureau de la solde s'étale sur tout le mois et permet le versement à date fixe et régulière des rémunérations. Le paiement des salaires et des charges sociales a représenté près de 16 600 virements sur l'année, soit une moyenne mensuelle de 1 380 virements.

Les aides sociales provinciales ont été servies à 60 bénéficiaires dont les deux-tiers pour la naissance d'un enfant, soit le double d'heureux événements de 2020.



Promotion des études d'infirmier au SOFIP

Gérer les effectifs, les recrutements, les carrières

La gestion des carrières permet de suivre les évolutions individuelles des différentes catégories de personnel (fonctionnaires, contractuels et convention collective).

Elle comprend également l'élaboration des propositions de recrutement, la préparation des contrats de travail, les déclarations d'entrée et de sortie aux organismes sociaux (CAFAT, Mutuelle),

le suivi de l'absentéisme et l'organisation des procédures disciplinaires.

La gestion des recrutements a conduit à la publication de 128 avis de vacances de postes (AVP) pour 113 postes à pourvoir, soit le même nombre que l'an dernier. La DASS-PS en représente 48 % (pour 62 postes), ce qui est notamment lié à la rotation du personnel médical et paramédical. Elle est suivie par la DAF (12 %) puis la DEFIJ (10 %). Cependant, 31 % des AVP ont été infructueux. Ce taux s'est réduit par rapport à l'année précédente (38 %).

Chiffres clés 2021

	Nombre
Titularisation de fonctionnaire	18
Reclassement d'agent de la convention collective	18
Revalorisation salariale d'agent contractuel	122

Par ailleurs, 649 recrutements à des fins de remplacement de courte durée ont été réalisés, en général pour pallier l'absence d'agents. 87 % sont des contrats de remplacement pour la DEFIJ (enseignants et personnels des internats).

Dans le cadre de la procédure interne de recrutement, la direction des ressources humaines participe à la plupart des jurys de sélection des candidats.

La direction poursuit la mise en œuvre du **Plan Pluriannuel des Ressources Humaines** (PPRH). Les Entretiens Annuels d'Echange (EAE) sont devenus un outil central et approprié par la très grande majorité des agents. L'usage de leur contenu est désormais complet depuis le traitement de la rubrique sur les souhaits d'évolution professionnelle en 2021. De nouvelles procédures portant sur la mobilité des agents (gestion des départs et des retours) ont été définies. Une procédure de transfert des compétences « rares » a été testée sur quelques agents susceptibles de quitter la collectivité à moyen terme.



Événement « orangez le monde » dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes (DRH)



Présentation du service bien-être de la DRH

Gérer la formation des agents

Le développement des compétences fait appel à la formation professionnelle dont la mise en œuvre s'appuie sur le plan annuel de formation.

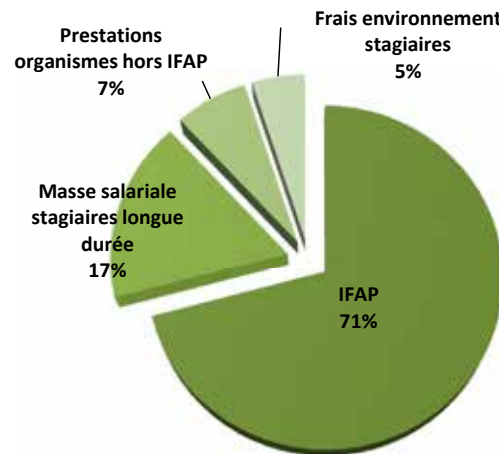
L'effort financier global pour la formation s'élève à 80 millions F.CFP. Les dépenses sont en réduction de 3 % sur un an et elles représentent 0,8 % de la masse salariale. La répartition par grand poste est précisée dans le graphique, notons :

- La part prépondérante de l'Institut de Formation de l'Administration Publique (IFAP) dont le financement est une quote-part de la masse salariale avec un versement obligatoire ;
- L'augmentation de la masse salariale des stagiaires de longue durée et des prestations pédagogiques payées à d'autres organismes que l'IFAP, postes qui ont quasiment doublé ;
- La réduction des frais d'environnement qui ont diminué de 26 %.

Les demandes exprimées et validées dans les EAE sont prioritaires sur les autres demandes.

² Hors directeurs d'école, d'internat et médecins chefs de CMS

Ventilation des dépenses de formation 2021



➤ Rapporté au nombre de postes hors enseignants, **ce sont 51 % des agents** de la province Nord qui ont bénéficié d'au moins une formation cette année.

Rapporté au même effectif total, le temps moyen de formation sur l'année a été de 2,3 jours par poste.



Formation des référents en compétences essentielles

86 % des stages sont organisés par l'IFAP sur la base de l'offre inter-collectivités de son catalogue ou sur demande spécifique de la province. Dans ce cas, un cahier des charges est élaboré par la direction demandeuse avec l'aide de la DRH.

La répartition des formations par secteur est précisée dans la figure ci-après.

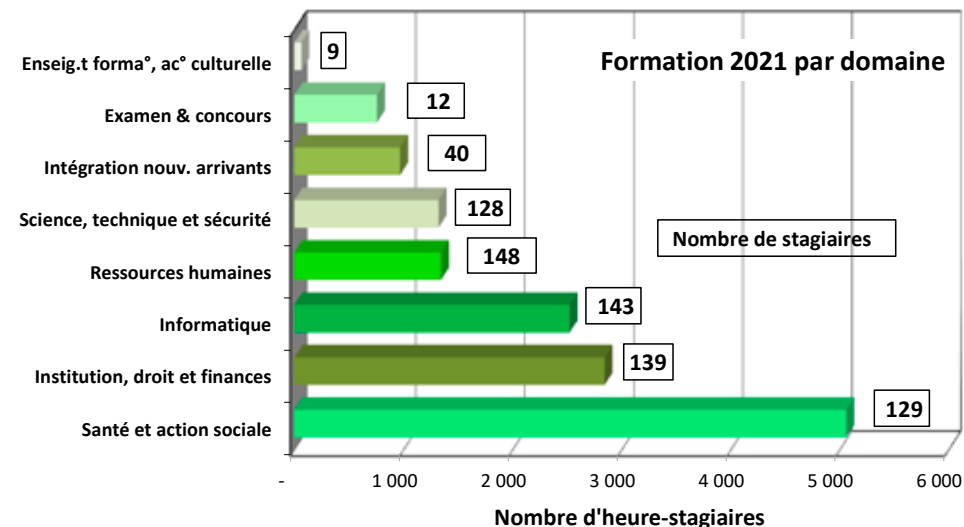
Chiffres clés (hors enseignants)

Agents ayant suivi au moins une formation

Nombre	Evolution/2020
471	-7%
14 869	-12%

Formations réalisées (en heure-stagiaire)

14 869 -12%



Il faut noter pour leur importance en nombre de stagiaires et en volume horaire :

- La formation sur les marchés publics pour mieux mettre en œuvre la nouvelle réglementation ;
- L'éducation émotionnelle et sociale ainsi que la gestion des conflits pour le personnel éducatif des internats ;
- Trois modules sur les violences conjugales et intrafamiliales pour des agents des CMS ;
- Un itinéraire de formation des agents assermentés de la DDE-E ;
- Des formations à la sécurité dont celles de référents COVID.

Enfin, les formations aux fonctions d'encadrement ont représenté 960 heures-stagiaires au bénéfice de 47 agents. Les thèmes étaient notamment « l'accompagnement au changement » et « animer une équipe projet, management transversal » ainsi que « le manager, acteur du bien-être au travail ».

La collectivité appuie aussi quelques formations professionnelles longues, c'est-à-dire d'une durée d'au moins trois mois. Deux agents étaient en formation durant l'année 2021 dans le domaine de la santé.



Visite du CODIR au CCDTAM de Foué

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est également encouragée et accompagnée. Une VAE de niveau bac+5 s'est achevée dans le secteur social.



L'équipe de la DRH

Faire vivre le dialogue social

Le dialogue social au sein de la province s'appuie en particulier sur deux instances formelles où se rencontrent les représentants élus du personnel et les responsables de l'administration : les réunions de Délégués du Personnel (DP) et le Comité Technique Paritaire (CTP).

Les réunions de DP sont organisées mensuellement. Deux jours avant chaque réunion, les DP communiquent à l'employeur les sujets qu'ils souhaitent voir aborder lors de

cette réunion. Les délégués du personnel ont été renouvelés au deuxième semestre.

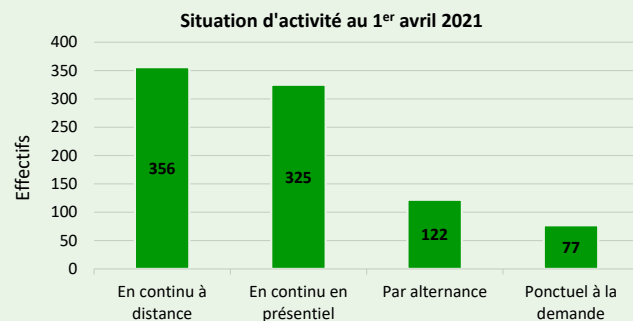
Les réunions trimestrielles du CTP peuvent être complétées par des CTP exceptionnels. Afin d'améliorer l'organisation du dialogue social, les réunions DP et CTP sont préparées systématiquement en amont. Un suivi des points abordés en séance est effectué.

Réunions 2021	DP	CTP
Nombre	9	6

Zoom sur l'organisation provinciale pendant la crise sanitaire

En 2021, la Nouvelle-Calédonie a connu deux périodes de confinement strict : du 8 mars au 2 avril puis du 7 septembre au 10 octobre. Par deux fois, les services provinciaux ont été fermés au public et le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) a été immédiatement mis en place pour répondre aux cinq missions essentielles déjà identifiées en 2020 : concourir aux soins des populations, entretenir les infrastructures de transport, prendre en charge les personnes vulnérables, assurer la continuité de l'exécution budgétaire et assurer la continuité du service minimum.

A la fin de la première période de confinement, 880 agents exerçaient une activité complète ou partielle. Les quatre situations d'activité possibles sont représentées dans le graphique. Les enseignants du premier degré ont assuré la continuité pédagogique des élèves et ils sont pris en compte dans le travail à distance.



Dans le but d'améliorer l'organisation provinciale en période de confinement et de se préparer à une évolution du statut sanitaire, des groupes de travail réunissant des représentants des directions et des organisations syndicales ont été mis en place sur quatre thèmes :

- 1/ Être plus efficace dans la mise en œuvre des missions essentielles,
- 2/ Remettre un maximum d'agents en activité, dans le respect des mesures sanitaires,
- 3/ Garantir la sécurité des agents et du public,
- 4/ Construire un plan de communication interne et externe.

Ils ont abouti à la création de fiches pratiques, de supports de communication, d'identification de besoins en équipements, à la qualification du « risque d'exposition au COVID » de chaque agent selon son métier, etc.

Certaines actions ont immédiatement été mises en place telles que le réseau de référents chargés chacun de l'application des protocoles et de la distribution de matériel dans un site de travail. D'autres actions ont été mises à profit lors de la deuxième période de confinement.

Le nouveau service bien-être de la DRH a été au cœur de l'action avec 49 référents COVID formés, 9 sensibilisations sur l'ensemble des sites provinciaux, la rédaction du Guide Santé et Sécurité au Travail, 17



Accueil des enfants de soignants à l'école Téari de Koohné (Koné) pendant les confinements

protocoles sanitaires rédigés et la réalisation d'une communication régulière suivant les évolutions décidées par la Nouvelle-Calédonie.

La vaccination contre la COVID 19 a fait appel à des renforts de personnel issus d'autres directions dès sa mise en place par la DASSPS fin mars 2021. Les activités étaient le transport de vaccin pour l'approvisionnement des CMS, la prise de rendez-vous à la plateforme téléphonique, l'assistance du personnel médical dans les vaccinodromes (accueil, suivi du parcours patient, nettoyage, etc.) et au centre de vaccination de Koohné (Koné). **Cet appel à volontaire** s'est structuré et il s'est renforcé lors du pic de vaccination de mi-septembre à fin octobre. Au cours de ces cinq semaines particulières, ce sont 79 agents non médicaux qui ont prêté main-forte aux actions de vaccination en dehors de leur mission habituelle.

► LA GESTION DU BUDGET

L'action de la Direction des Finances et du Budget (DFB) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

► Finalité

- Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

► Objectif spécifique

- Garantir une gestion saine des finances publiques

► Résultats attendus

- La qualité de la gestion budgétaire de la province Nord continue à s'améliorer
- La DFB tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource
- Le calendrier budgétaire est réalisé conformément à la loi



Pont de Noon à Pweevo (Pouébo)

Au travers de son projet de service, la direction a identifié deux cibles organisationnelles :

- Une cible « interne » visant à renforcer la cohésion de groupe avec un cadre de travail clair et partagé par tous,
- Une cible « externe » visant à tendre vers l'excellence d'une direction ressource grâce à un cadre et des règles de travail bien posés.

Cette cible externe est d'autant plus importante que la gestion budgétaire est une

fonction partagée avec les autres directions qui disposent chacune d'un service administratif et financier (SAF). Afin de tendre vers cette cible, la DFB a instauré des rendez-vous périodiques pour l'animation du réseau de services administratifs et comptables des directions visant à « cadrer » les différentes étapes budgétaires impactant les directions. Dans la continuité de l'accompagnement des directions, la direction a mis en place une formation intitulée « Dispositif d'Intégration

aux Finances » destinée aux nouveaux arrivants ou nouveaux utilisateurs d'ASTRE GF. Cette formation d'une durée de 4 heures est dispensée par le centre de service de la DFB. Elle a pour objectif de présenter la direction des finances afin de permettre aux nouveaux arrivants de se faire une image de son rôle et de ses missions et surtout de les former, selon leur fonction, à l'utilisation du logiciel ASTRE GF. Il y a ainsi eu une session en 2021 au bénéfice de six personnes.

La Direction des Finances et du Budget assure **la préparation des étapes budgétaires**. Ce qui inclut :

- ◆ L'élaboration des lettres de préparation des étapes budgétaires,
- ◆ L'accompagnement des directions par la production de fichiers de données nécessaires à l'expression de leurs besoins,
- ◆ La coordination des synthèses et des rencontres techniques avec le secrétariat général,
- ◆ La présentation des projets en commission et en Assemblée (APN).

Le cycle budgétaire a été conduit selon le calendrier indiqué dans la figure.

5 novembre 2020	17 décembre 2020	25 juin 2021	22 décembre 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Débat d'Orientation budgétaire 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget Primitif 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte Administratif et compte de gestion 2020 • Décision Modificative n°1 – Budget Supplémentaire 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Décision Modificative n°2

Le budget de la collectivité est encadré par deux outils : **le plan pluriannuel d'investissement (PPI)** pour la section d'investissement et **le plan pluriannuel de fonctionnement (PPF)** pour la section de fonctionnement. La gestion des enveloppes de financement s'effectue par le biais des autorisations de programme (AP) pour l'investissement et des autorisations d'engagement (AE) pour le fonctionnement. Elles permettent d'engager juridiquement la collectivité sans qu'il soit nécessaire de « geler » des crédits de paiement.

Le PPF est décomposé en onze grands postes. Il reste un cadre de travail pour la répartition des « grandes masses » budgétaires mais l'absence de visibilité sur les recettes fiscales calédoniennes au-delà de l'année ne permet pas réellement d'exploiter son usage pluriannuel.

Chiffres clés de la gestion budgétaire 2021 (Nombre)

	Nombre
Ouverture d'AP	14
Ouverture d'AE	17
Clôture d'AP	13
Clôture d'AE	18
Ajustement d'AP	12
Ajustement d'AE	11



Confortement de la route de la corniche de la Ouaième

Chiffres clés de l'exécution budgétaire 2021

	Nombre
Mandats émis	39 915
Titres émis	5 139
Suspensions ² du payeur	254
<i>Dont ayant fait l'objet d'une transaction³</i>	0

Au niveau de l'exécution, la direction réalise le contrôle des liquidations de recettes et de dépenses et émet les mandats de paiement ainsi que les titres de perception. En 2021, les rejets du payeur représentent 0,56 % des mandats et titres (0,27 % en 2020). Dans la continuité des années précédentes, la concertation avec les services du payeur a été permanente pour valider, dans la mesure du possible, certaines dispositions relatives à l'imputation de dépenses ou de recettes.



Nouveau quai de Pum (Poum)

Le délai moyen de traitement des paiements a été de 27 jours, soit 3 jours de plus qu'en 2020 (analyse sur 31 543 mandats, ceux émis au titre de la masse salariale ne sont pas pris en compte). L'objectif cible fixé dans le Règlement Budgétaire et Financier est de 30 jours. 73 % des mandats ont un délai de traitement inférieur ou égal à 30 jours, ils représentent 85 % des dépenses. A l'inverse, 27 % des mandats (15 % des dépenses) ont eu un délai supérieur à 30 jours.

Le projet relatif à la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable (de l'entrée de la facture dans la collectivité jusqu'à l'émission du mandat et sa transmission au trésor public) se poursuit. Le marché pour une solution de traitement dématérialisé des factures disposant d'une interface avec le logiciel Astre a été signé. L'objectif est une mise en œuvre effective début 2023.

² **Note de suspension** : le mandat ou le titre est n'est pas pris en charge par le payeur ; il est annulé par l'ordonnateur et devra faire l'objet d'une nouvelle émission.

³ **Transaction** : contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître. Elle suppose la signature d'une convention dite de transaction après vote de la délibération autorisant la signature de ladite convention.

► LA GESTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE

L'action de la Direction des Affaires Juridiques, Administratives et du Patrimoine (DAJAP) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

- **Finalité**
 - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

- **Objectifs spécifiques**
 - Assurer la protection juridique et la gestion patrimoniale de la province
 - Poursuivre la modernisation de l'administration provinciale

- **Résultats attendus**
 - L'efficacité de la gestion du patrimoine provincial s'améliore
 - La stratégie de gestion du patrimoine est définie
 - La DAJAP tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource

Le nouveau projet de direction de la DAJAP a été préparé avec le concours de la DSI. Il s'est appuyé sur une forte mobilisation des agents tant pour la phase diagnostic que pour celle des propositions. Ce projet a abouti à une nouvelle feuille de route déclinée en douze orientations puis en plans d'actions pour chaque service. Sa formalisation interviendra en 2022.

La DAJAP gère l'antenne de la province Nord à Nouméa qui a pour missions principales d'informer et d'orienter le public dans ses démarches administratives et de réaliser divers actes administratifs au profit des ressortissants de la Province nord.

L'archivage a pour objectifs la conservation des documents dans l'intérêt des services producteurs et l'organisation des archives historiques. Il permet aussi d'éliminer les documents stockés inutilement. Les archives intermédiaires sont des dossiers dont l'instruction est terminée mais dont la conservation s'impose temporairement pour l'information du service ou pour des raisons juridiques et réglementaires.

L'activité 2021 d'archivage est indiquée dans le tableau. Un nouvel applicatif de gestion des archives a été mis en production, les données antérieures y ont été importées. De plus, des travaux d'extension du local provincial des archives ont été engagés.

Catégorie	Métrage linéaire (m)	Bordereaux (nbre)
Elimination	220	43
Versement (local provincial) pour une conservation intermédiaire	92	17
Dépôt aux archives de la Nouvelle-Calédonie pour une conservation définitive	11,2	3

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Frais généraux	354
Bâtiments	209
Mesures de gestion	90
Matériel de transport	66
Autres	20
Total budget DAJAP	740
Rappel 2020	503

Unité : millions F.CFP



Tri des archives

Assurer la coordination administrative et les affaires générales

Sessions	Séances réalisées	Délibérations adoptées
Assemblée Publique	7	287
Bureau	9	431
Assemblée plénière	1	
Commission des affaires adm., des finances et du budget	6	
Commissions sectorielles	74	

La gestion de l'activité institutionnelle

consiste à organiser l'agenda des assemblées et des commissions dans le respect de la répartition du calendrier avec le congrès et à assurer la préparation des dossiers ainsi que leur transmission aux élus dans les délais impartis.

Les dossiers sont transmis en version numérique via l'application « KBOX ». Néanmoins, dix exemplaires en format papier sont toujours reproduits pour les Assemblées, dont une partie à l'attention des médias.

A la suite du vote des délibérations, il s'agit d'en assurer le suivi : mise à la signature, contrôle de légalité, notification aux intéressés, publication au Journal Officiel (JONC) si nécessaire, etc.

Près de 720 délibérations ont été votées

en 2021, soit en moyenne 45 actes par séance de l'assemblée ou du bureau. Les procès-verbaux des séances publiques sont présentés à l'approbation lors d'une séance suivante. Sept PV ont été adoptés courant 2021.

- Pendant les périodes de confinement, 22 commissions ont fait l'objet de consultations à distance en remplacement des réunions physiques.

La gestion des affaires générales porte sur la gestion des octrois de licences de vente d'alcool, des déclarations de Groupement de Droit Particulier Local (GDPL) et des ouvertures tardives de restaurants.

Les transmissions internes et externes du courrier et des documents réalisées par deux vagemestres ainsi que l'accueil téléphonique à la province Nord sont également gérés par le service.



Réunion du comité provincial de prévention de la délinquance

Type

Licences de vente d'alcool
Déclaration de GDPL
Ouverture tardive de restaurant

Nature activités et nombre

7 attributions, 3 transferts, 5 abrogations,
37 agréments de gérance
3 créations, 18 modifications, 1 dissolution
1 autorisation

Gérer les affaires juridiques

Dans sa fonction juridique, la DAJAP participe à l'élaboration des réglementations provinciales et des textes. Le service juridique est systématiquement saisi pour tout type de dossier et la mission de conseil juridique peut prendre différentes formes avec un contenu très diversifié. L'équipe est constituée de quatre juristes.

Le traitement des **contentieux** engagés à l'encontre de la province et ceux qu'elle engage comprend toutes les correspondances, les échanges afférents aux contentieux, la rédaction de mémoires, la recherche d'informations auprès des différentes parties intéressées au litige ainsi que la recherche et l'analyse juridique. L'activité contentieuse conduit par ailleurs à être présent ou représenté aux audiences. Quatre contentieux administratifs ont été engagés en 2021 par la province Nord tandis qu'elle en a réceptionnés huit. Elle a aussi formé trois appels et un pourvoi en cassation, et elle en a réceptionné un nombre identique des parties adverses.

De plus, le service juridique a traité 36 plaintes déposés pour le compte de la province Nord.

Le contrôle juridique des actes est un autre volet important.

Grâce à la mise en œuvre des applications de suivi des délibérations et des conventions, tous les projets d'actes sont soumis à l'avis des juristes par les directions.

Le contrôle est aussi mis en œuvre sur les marchés publics pour chacune des différentes phases : dossier de consultations des entreprises (DCE), rapport aux commissions et rapport de présentation des marchés.

Le bureau des marchés assure la mise en œuvre de la procédure d'Appels d'Offres (AO) et de passation des marchés publics de l'ensemble de la collectivité, en conformité avec la réglementation. Il effectue le lancement des avis d'appel d'offres en relation avec le service instructeur, lesquels sont publiés sur la plateforme provinciale des marchés publics où les potentiels candidats peuvent prendre connaissance des dossiers de consultations des entreprises. Il assure également le fonctionnement des commissions dont le calendrier prévisionnel est établi annuellement ainsi que leur secrétariat :

- La commission technique d'Appel d'Offres (CTAO) qui ouvre les plis et constate leur conformité ou non ;
- La commission d'appel d'offres (CAO) qui effectue le choix des offres sur la base des analyses qui sont présentées.

➤ Il est à noter que quinze mairies, trois syndicats et le CHN ont adhéré par convention à la plateforme provinciale des marchés publics, soit deux de plus que l'année précédente.



Construction de la route du centre pénitentiaire à Koohné (Koné)

Contrôle des actes 2021	Nombre
Conventions (et avenants)	414
Délibérations	842
Rapports CAO	58
Marchés et avenants	84
Rapports DCE	58

Gérer le domaine provincial et le patrimoine

Le parc de logements est composé de plus de 300 logements en pleine propriété ou loués qui sont répartis sur l'ensemble de la Province nord. 124 états des lieux (entrants et sortants) ont été réalisés. La commission d'attribution des logements qui examine toutes les demandes s'est réunie à cinq reprises. 60 nouveaux baux de logement ont été formalisés tandis que 61 ont été résiliés ou modifiés.

Le coût global des travaux d'entretien et de rénovation des logements provinciaux s'est élevé à 81 millions F.CFP, dont 44 millions F.CFP en investissement et le reste en petite maintenance. Les travaux sont classés en plusieurs catégories comme indiqué dans le tableau joint.

Le service traite toutes les demandes portant sur le patrimoine privé ou public provincial et en particulier les demandes d'occupation ou de location sur le Domaine Public Maritime provincial (DPM) exprimées le plus souvent en vue d'une activité économique. Dans ce cadre, une seule nouvelle autorisation d'occupation temporaire a été accordée et deux ont été résiliées tandis que vingt projets sont en cours d'instruction. Une enquête publique a été ouverte pour des travaux en baie de Tanlé pour améliorer la circulation maritime.

La province a encaissé une recette 70 millions F.CFP pour la location du DPM, principalement pour des activités économiques.

Par ailleurs, quelques travaux d'entretien, de nettoyage et de mise en conformité du DPM ont été réalisés. Pour l'ensemble de ces opérations, la dépense s'est élevée à 19 millions F.CFP. Les travaux les plus importants ont été l'aménagement de berges à Canala et Waa wi Luu (Houaïlou) et la remise en état d'un site de mise à l'eau Pweevo (Pouébo).

Le service est également saisi de demandes de location relatives au domaine privé de la Nouvelle-Calédonie. 18 avis ont été rendus qui concernaient des projets agropastoraux et des lotissements.



Extension du local des archives

Investissement 2021 sur les logements

Tous types de travaux

Opération «cuisine équipée»

Opération «chauffe-eau solaire»

Opération «clôture»

Total

	Nbre logements	Dépenses (millions F.CFP)
Tous types de travaux	48	38 MF
Opération «cuisine équipée»	3	3 MF
Opération «chauffe-eau solaire»	6	2 MF
Opération «clôture»	1	1 MF
Total	58	44 MF

Gérer les moyens

La province possède 368 véhicules routiers dont 152 gérés en commun au sein des cinq parcs mutualisés. Le service des moyens assure la gestion complète de la flotte, son entretien, son assurance et l'approvisionnement en carburant.

Les autres véhicules restent physiquement rattachés à des sites décentralisés, pour des raisons pratiques, notamment dans les dispensaires.

En moyenne, 33 nouveaux véhicules sont réservés chaque jour (une réservation peut durer plusieurs jours). Il est à souligner que quatre déplacements sur cinq s'effectuent avec seulement le chauffeur mais sans passager. Le co-voiturage reste trop peu pratiqué et les

règles de distanciation sociale liées à la crise sanitaire ont défavorisé cette pratique.

22 nouveaux véhicules pour une valeur de 65 millions F.CFP ont été acquis cette année afin de remplacer ceux réformés.

53 sinistres ont été enregistrés en 2021 (78 en 2020) dont 13 pour vandalisme, incendie ou vol (16 en 2020). Ces motifs entraînent le dépôt systématique d'une plainte.

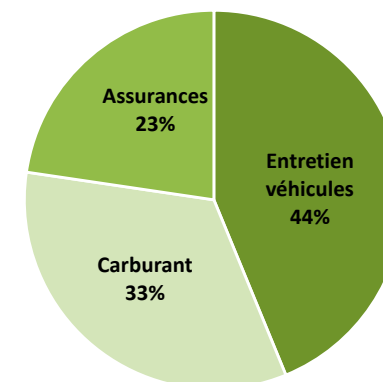
Les dépenses de fonctionnement des parcs automobiles se sont élevées à 77 millions F.CFP, hors personnel, un montant quasiment stable par rapport à 2020 (- 2%). Le graphique en indique la répartition par grands postes. Le poste d'entretien est le plus important devant le carburant. Les assurances couvrent également le parc d'engins de la DAF et de la DDEE.



Nouvelle route du lycée à Pwëbuu (Pouembout)

Parc 2021	Places	Véhicules	Nombre agents	Nombre de sorties 2021
Koohnê (Koné) - HPN	144	86	4 personnes	11 963
Koumac	32	24	1 personne (+ un agent DAF partiel)	2 699
Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)	32	31	2 personnes	4 247
Canala	8	8	DDEE/DAF	292
Nouméa	3	3	Gestion Antenne Nouméa	91

Dépenses de fonctionnement 2021 des parcs auto





► LA GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'action de la direction des systèmes d'information (DSI) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

- **Finalité**
 - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux
- **Objectif spécifique**
 - Poursuivre la modernisation de l'administration provinciale
- **Résultats attendus**
 - La province maîtrise la totalité de ses systèmes d'information
 - L'e-administration se développe pour offrir un service provincial sur internet
 - L'accompagnement des utilisateurs est efficace
 - Les projets du schéma directeur sont mis en œuvre

2021 (hors confinement)	Nombre	Taux réalisé	Taux cible
Tickets ouverts	4 466		
Tickets clos	4 258	95%	85%
Dont traités dans les délais	2 938	69%	70%
Dont traités 1 ^{er} niveau	3 018	71%	60%

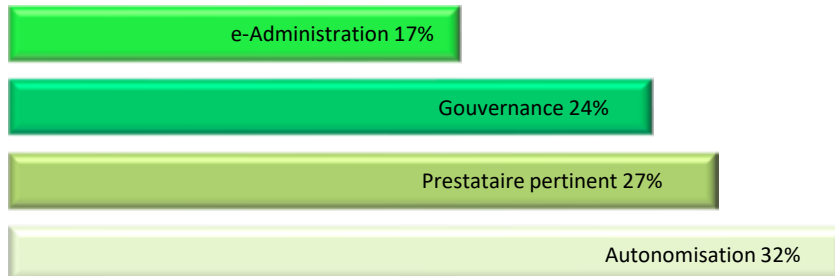
La DSI est chargée de la mise en œuvre du **Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI)** en assurant le maintien du parc informatique provincial et la gestion des systèmes d'information provinciaux.

La population utilisatrice du système d'information est composée de 1 100 personnes qui ont une adresse « province-nord ». Elle s'est étoffée de tous les instituteurs en 2021. Le périmètre géographique d'intervention de la DSI s'étend sur 120 sites, il comprend tous les sites distants provinciaux ainsi que les écoles primaires, les collèges et les agences de CAP-Emploi.

Toutes ces personnes sont susceptibles de solliciter les services de la DSI auprès du centre de service qui est le guichet unique de réception des demandes. Hors périodes de confinement, près de 4 500 « tickets » ont été enregistrés. Les activités d'exploitation sont donc restées soutenues et les taux de réponse ont été conformes aux objectifs.

Pendant les deux périodes de confinement, le service a été poursuivi à distance en priorisant le maintien des cinq missions essentielles et en visant le traitement des demandes en une journée. 558 tickets ont été reçus dans ce cadre dont 95 % ont eu une réponse.

Répartition des projets de la feuille de route 2021 par axe stratégique



Réunion de la DSI

41 projets étaient inscrits dans la feuille de route de l'année 2021. Regroupés par axe stratégique, il s'agit de :

- **Projets** favorisant la maîtrise par la collectivité de ses systèmes d'informations (**autonomisation**) ;
- **Projets** situant la DSI dans un rôle de **prestataire** de services (assistance, études, gestion de projets) ;
- **Projets** liés à la formalisation de la **gouvernance** des systèmes d'informations.
- **Projets** visant l'informatisation de processus métiers et concourant ainsi à la consolidation d'une **e-administration** ;

En fin d'année, tous ces projets étaient achevés ou bien développés puisque leur taux d'avancement se situait entre 65 % et 100 %.

Les projets marquants de l'année 2021 sont :

- La mise en service de la nouvelle application « marchés publics ».
- Le déploiement du Dossier Patient Informatisé au sein de tous les CMS à partir du mois de juin. Il a été accompagné d'une tournée de terrain.
- L'organisation de la campagne LIDAR⁴ dans trois zones géographiques : la vallée de Pwëbuu (Pouembout), le plateau de Tango et la presqu'île de Bogota. Elle marque une avancée majeure tant sur le volet technique (cartographie en 3 D grâce à la télédétection par laser) que sur le volet collaboratif entre les directions provinciales avec lesquelles les besoins ont été mutualisés.
- L'installation d'un nouveau pare-feu pour remplacer le précédent datant de 2012 afin d'augmenter la

protection du système informatique.

- Le lancement opérationnel de la dématérialisation de la chaîne comptable avec l'installation des premiers équipements et logiciels.
- L'étude de solutions pour gérer les aides sociales afin de préparer l'arrêt en 2023 de l'application « GAIP » actuellement hébergée par la Nouvelle-Calédonie.
- La mise en service de nouveaux services SIG tels qu'un outil de dimensionnement des bassins versants pour les études hydrauliques, l'application « Hydr'Agri » pour la conception et la gestion des projets de la cellule hydraulique du service agriculture, l'application mobile pour la gestion des patients Covid en hospital à destination des médecins ou encore celle relative au parcours VTT de Xapecedeaxate (Païamboué).
- L'accompagnement de la DAJAP dans l'ensemble du processus de conception de son projet de direction.

⁴ Le **LIDAR** est une méthode de télédétection fondée sur des impulsions de lumière (laser).

Une tournée de rencontre des directions provinciales et des partenaires (collèges et CAP-Emploi) a été organisée en juillet / août pour présenter les services offerts par la DSI et recueillir leurs besoins. Une réflexion autour de la modernisation a été engagée dans un format innovant et associant une trentaine de personnes issues de toutes les directions, dans l'objectif d'évaluer le travail réalisé dans le cadre de la modernisation de l'administration provinciale et son appréhension par les services provinciaux.

L'accompagnement logistique de la vaccination a nécessité un fort engagement de la DSI tout au long de l'année. Il s'est notamment agi de déployer puis d'assurer le bon usage de l'outil « Asclépios », pour l'enregistrement des actes vaccinaux par ses nombreux utilisateurs, en lien avec les services de la Nouvelle-Calédonie. Au cours de la période de crise courant du 6 septembre au 13 octobre, l'implication a aussi porté sur l'équipement des sites de vaccination pouvant accueillir un grand nombre de personnes : vaccinodromes et « Vacci' Trib » de Koohné (Koné) et de Vook (Voh), salle Au Pitiri à Koohné (Koné).

En termes de dépenses, l'achat ou la location de licences et de logiciels ainsi que leur maintenance ont représenté 141 millions F.CFP, soit 43 % des dépenses totales pour le système d'information (55 % des dépenses de fonctionnement et 30 % des dépenses d'investissement).

Parmi les investissements, notons 36,4 millions F.CFP d'achat pour le renouvellement d'ordinateurs et de tablettes dans le cadre du plan annuel d'équipement informatique 2021.

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Equipelement informatique	153
E-administration	90
Télécommunication	56
Autres	4
Total budget DSI	304
<i>Rappel 2020</i>	<i>291</i>

Unité : millions F.CFP



Atelier sur la modernisation de l'administration organisé par la DSI

Le travail à distance

Le Travail à Distance (TàD) a été l'une des réponses à la poursuite de l'activité lors des deux périodes de confinement de 2021. Il permet à un agent de l'administration d'exercer son activité en dehors des locaux de l'établissement. L'agent, en accord avec son manager, est libre d'organiser son temps de travail. Sa mise en œuvre s'appuie sur un outil informatique, **le VPN** qui est un logiciel installé sur un ordinateur et qui permet à celui-ci de se connecter via une connexion internet et de manière sécurisée, au réseau provincial. L'agent peut ainsi accéder à distance à son environnement de travail habituel (applications,

dossiers réseaux, portail UFI).

Le Webmail est un logiciel lui permettant d'accéder à ses mails via une authentification, depuis un navigateur web.

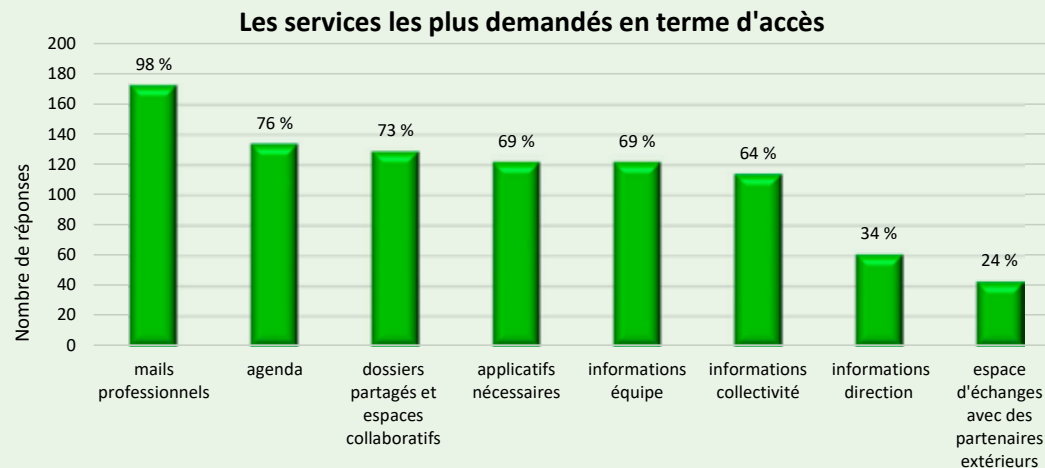
Des moyens techniques supplémentaires ont été déployés, ce sont principalement 135 postes portables ou fixes, 20 webcams et casques de visio, l'équipement d'une salle de réunion, 4 box 4G pour la vaccination en tribu.

Une enquête en ligne a été réalisée en novembre 2021 pour connaître la perception des agents sur le travail

à distance. 249 personnes ont répondu dont 177 étaient effectivement concernées par le TàD. Parmi eux, 39 % ont totalement travaillé à distance, 36 % l'ont fait régulièrement et 25 % ponctuellement.

Le premier graphique illustre l'usage réalisé des outils de TàD. L'accès à la messagerie est le service plébiscité.

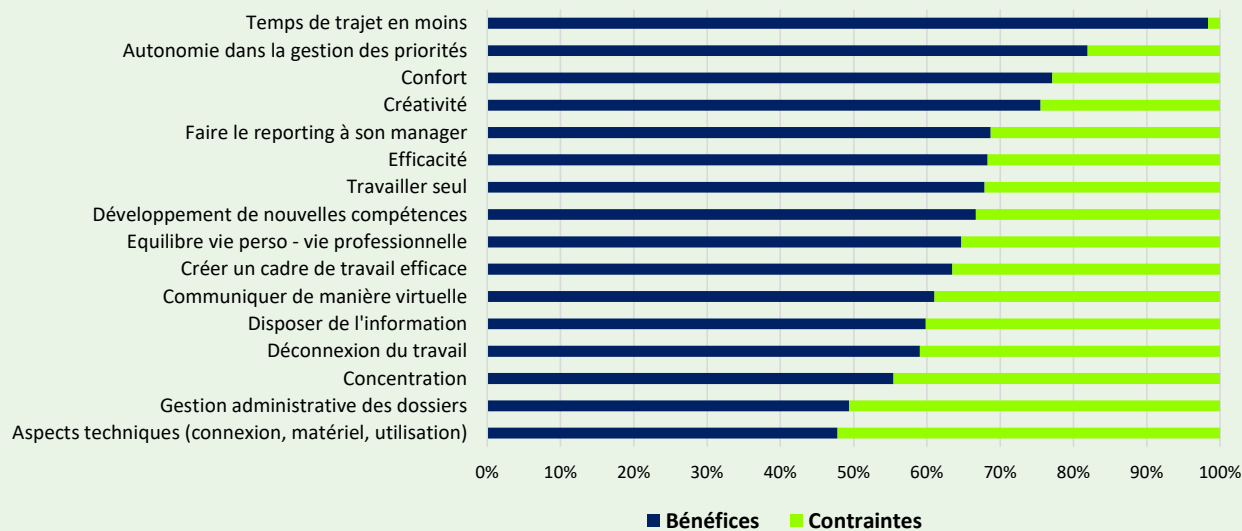
78 % des utilisateurs se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de l'équipement fourni et des services d'appui de la DSI.



Organisation du comité de pilotage du barrage en visio-conférence

Les enquêtés ont pu apprécier les bénéfices ou les contraintes du TàD selon 16 critères. Les bénéfices sont dominants et le TàD pose plus de difficultés qu'il n'apporte de bénéfices seulement sur deux critères comme l'illustre le graphique ci-contre.

Appréciation des bénéfices et contraintes du travail à distance



Evénement «orangez le monde» dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes (DSI)



L'action de la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société (DASSPS) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Contribuer à améliorer l'état de santé
- Accompagner les personnes vulnérables
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion

Résultats attendus

- Les dépenses de santé sont maîtrisées, leurs augmentations sont contenues
- La carte de l'offre de soins est mieux équilibrée au sein des différents territoires
- L'approche de santé communautaire se développe et les scolaires sont sensibilisés aux comportements favorables à une bonne santé
- L'ensemble des publics vulnérables bénéficie des actions sociales de proximité





LA SANTE ET LES AFFAIRES SOCIALES

L'action de proximité auprès de la population s'appuie sur l'implantation communale des infrastructures et des équipes médico-sociales.

Le réseau est formé de 15 centres médico-sociaux (CMS), d'un centre mère-enfants (CME) à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et d'un centre médico-social polyvalent (CMSP) à Koumac. Seule Pwëbuu (Pouembout), en raison de sa proximité avec Koohnê (Koné), n'en dispose pas. Il existe aussi deux infirmeries localisées à Bondé et à Népwî (Népoui) ouvertes régulièrement.



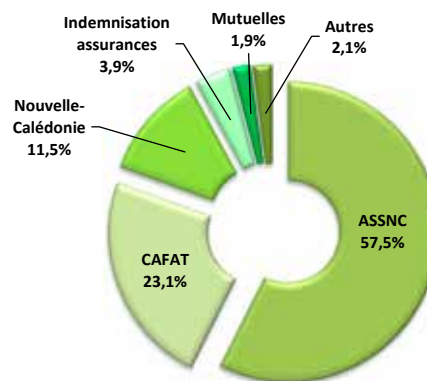
Préparation des doses de vaccin

Les dépenses de fonctionnement globales (hors masse salariale) se sont établies à 5,4 milliards F.CFP. Dans le même temps, la province a perçu des recettes spécifiques de fonctionnement de 1,5 milliard F.CFP. Les « dépenses nettes » provinciales s'élèvent ainsi à 3,9 milliards F.CFP en 2021.

La principale recette est celle versée par l'Agence Sanitaire et Sociale pour le co-financement du minimum vieillesse. La seconde recette importante est attendue de la CAFAT pour les soins réalisés en dispensaire au titre du tiers payant et le recouvrement du tiers payant dans le secteur libéral pour les ressortissants de l'aide médicale B/RUAMM. Elle est suivie

du remboursement de la Nouvelle-Calédonie au titre de l'aide sociale à l'enfance. Le paiement d'actes réalisés en dispensaire, par les patients sans couverture complémentaire représente 17 millions F.CFP tandis que 60 millions F.CFP ont été encaissés au titre des recours contre tiers pour des ressortissants de l'aide médicale (indemnités versées par les compagnies d'assurance à la suite d'accidents).

Deux nouvelles recettes spécifiques ont été perçues en 2021 : l'une de l'ASSNC (16,6 millions F.CFP) pour compenser le coût de la délégation de compétence sur l'accueil petite enfance, l'autre de l'État (4,8 millions F.CFP) pour cofinancer un intervenant social au sein de la gendarmerie.



Origine des recettes 2021

Les principales interventions de l'année

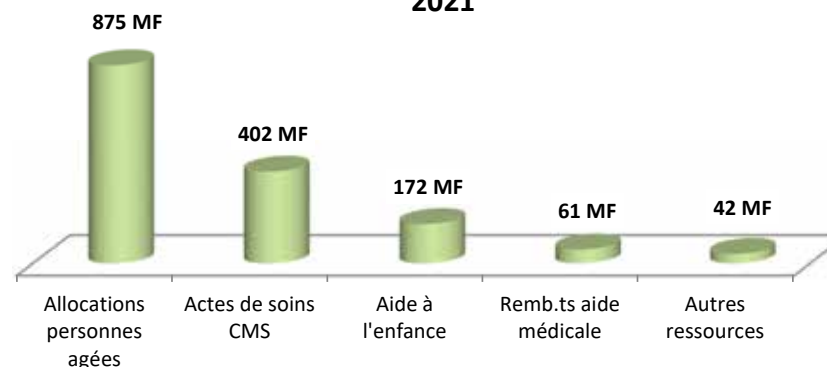
Programme

Montant dépensé

Aides sociales	5 009
Centres médico-sociaux	392
Prévention	44
Total budget DASSPS	5 445
<i>Rappel 2020</i>	<i>6 486</i>

Unité : millions F.CFP

Recettes de fonctionnement perçues par objet en 2021

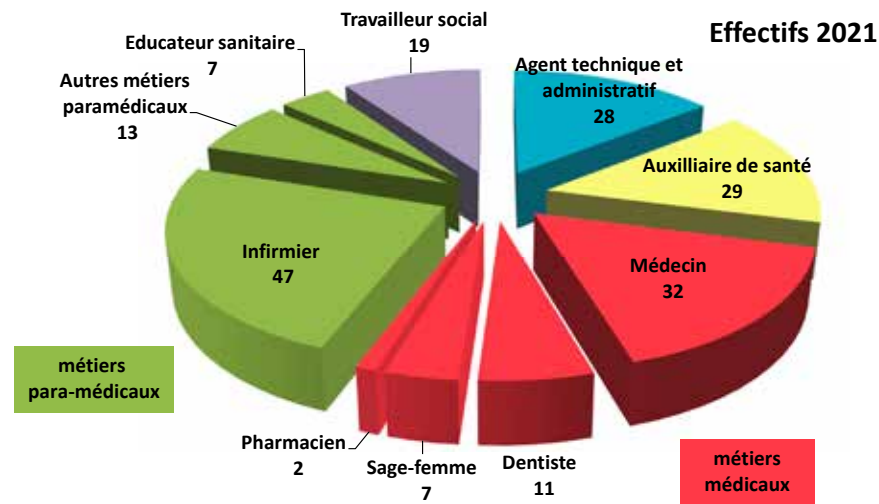




► FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

L'effectif du personnel médico-social est composé de 194 postes.

Hormis les professionnels de l'aide sociale à l'enfance et les éducateurs sanitaires, tous ces agents travaillent en CMS ou sur les secteurs couverts par les CMS.



Quelques ajustements ont été apportés sur un an avec la suppression de deux postes de médecin et la création de deux nouveaux postes, l'un d'assistant social à l'ASE et l'autre de psychomotricien au CME.

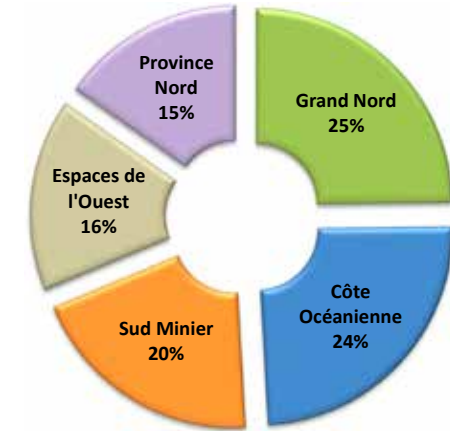
La répartition du personnel par catégorie est indiquée dans la figure.

Les agents techniques administratifs regroupent les femmes de service, les ouvriers d'entretien et les secrétaires régisseurs. Les auxiliaires de santé sont les assistants dentaires, les ouvriers-ambulanciers et les auxiliaires de vie et de santé. Les « autres métiers paramédicaux » sont

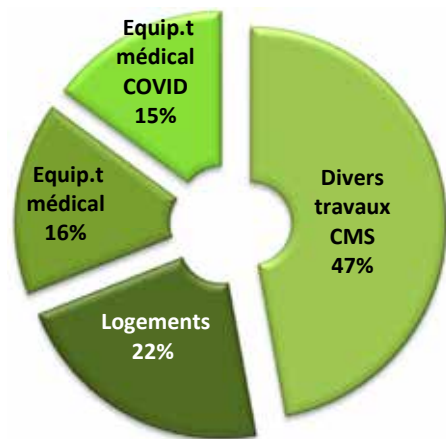
constitués de quatre puéricultrices, de deux orthophonistes et de deux psychomotriciens tous rattachés aux CME et CMSP, d'un psychologue de l'aide sociale à l'enfance (ASE), d'une infirmière gériatrique, d'un infirmier référent tuberculose ainsi que de quatre cadres de santé.

La répartition des équipes par Entité Territoriale Homogène (ETH) est relativement équilibrée et indique une bonne couverture du territoire provincial comme le montre le graphique. La catégorie « non répartisable » représente principalement les médecins et infirmiers itinérants qui sont chargés du remplacement des absences et le personnel de l'ASE. Les Espaces de l'Ouest sont moins « pourvus » par rapport à la population car c'est l'ETH où l'offre libérale et hospitalière est la plus développée.

Répartition géographique

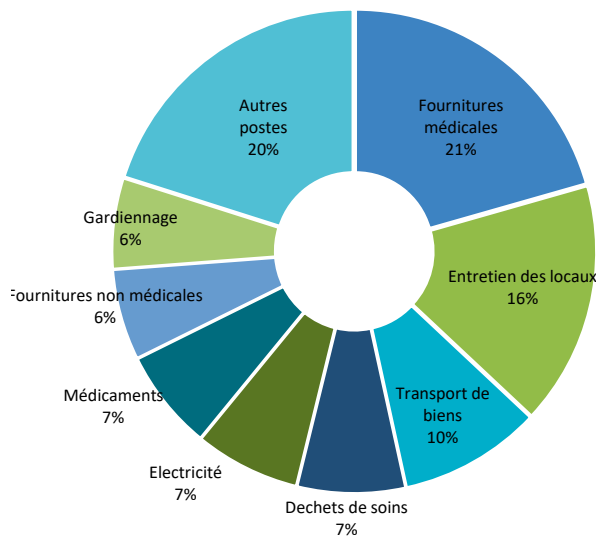


- > Notons que les difficultés de recrutement de médecins se sont aggravées cette année et les vacances de postes ont été plus nombreuses. Ainsi, en 2021, 53 médecins différents ont été recrutés sur les 30 postes de généralistes existants (y compris les 5 postes d'itinérants). De plus, le taux global d'emploi sur ces postes n'a été que de 72 % sur l'ensemble de l'année. En conséquence, le service rendu par les dispensaires aux populations a régulièrement été dégradé notamment en termes d'astreinte de soins et de traitement des urgences.



Investissement 2021

Les dépenses de fonctionnement des CMS en 2021



➤ Globalement, selon les chiffres d'activité et de suivi des actes de soins du logiciel Epitarif, près de 180 000 actes ont été comptabilisés pendant l'année dont 99 000 actes infirmiers, 59 000 consultations médicales généralistes, 8 000 actes dentaires et plus de 8 000 consultations sage-femme. La baisse d'activités est de 10 % par rapport à 2020 qui s'explique par les confinements qui ont réduit les visites de patients dans les CMS ainsi que par la rotation du personnel médical.

Les dépenses d'investissement pour les infrastructures et l'équipement ont été de 114 millions F.CFP dont le détail est présenté dans la figure.

Les principaux travaux ont porté sur la rénovation et le réagencement des salles d'accueil de onze CMS. En termes d'équipement, deux échographes portables ont été acquis pour Koohnê (Koné) et Waa wi Luu (Houaïlou). Les plus gros travaux sur les logements ont concerné des maisons à Pwărăiriwâ (Ponérihouen) et à Kaa Wi Paa (Kouaoua).

Pour faire face à la pandémie du COVID, du matériel spécialisé ainsi que cinq nouveaux respirateurs ont été achetés dont trois ont été mis à disposition du Pôle Sanitaire.

Le coût de fonctionnement des CMS s'est élevé à 273 millions F.CFP en 2021, hors personnel. Les fournitures médicales et l'entretien des locaux sont les deux postes les plus importants. Viennent ensuite quatre postes dont les valeurs sont très proches : le transport de biens, le traitement des déchets, l'électricité et les médicaments. Les fournitures médicales et l'entretien des locaux sont également les postes qui ont le plus augmenté depuis 2020. C'est en particulier lié à la crise sanitaire qui a imposé l'achat d'équipements de protection, de tests et d'autres fournitures spécifiques ainsi que des nettoyages supplémentaires des locaux.

La Maison d'Accueil Hospitalière située à proximité du Pôle Sanitaire Nord est gérée par la direction. Ce sont 161 personnes qui ont bénéficié de ce service en 2021 pour 1 116 nuitées. Le taux d'occupation annuel s'établit à 15 %. Ce taux très faible indique une sous-utilisation de cet équipement.



Infirmierie de Népoui après rénovation



La vaccination contre la COVID 19

La mobilisation pour l'accès à la vaccination de la population de la Province nord a été un événement majeur de l'année pour les équipes de la DASSPS et au-delà grâce à la participation de volontaires issus d'autres directions provinciales.

La vaccination a été lancée en Province nord par le CHN avec une première opération le 15 février 2021 au PSN.

La DASSPS a débuté la vaccination avec une unité mobile à Canala le 16 mars puis à Ouégoua et à Tuo Cèmuhi (Touho) les 22 et 23 mars. Le déploiement s'est ensuite opéré progressivement dans tous les CMS à compter du 30 mars 2021. Le public cible s'est élargi au cours de l'année en fonction des directives de la Nouvelle-Calédonie.

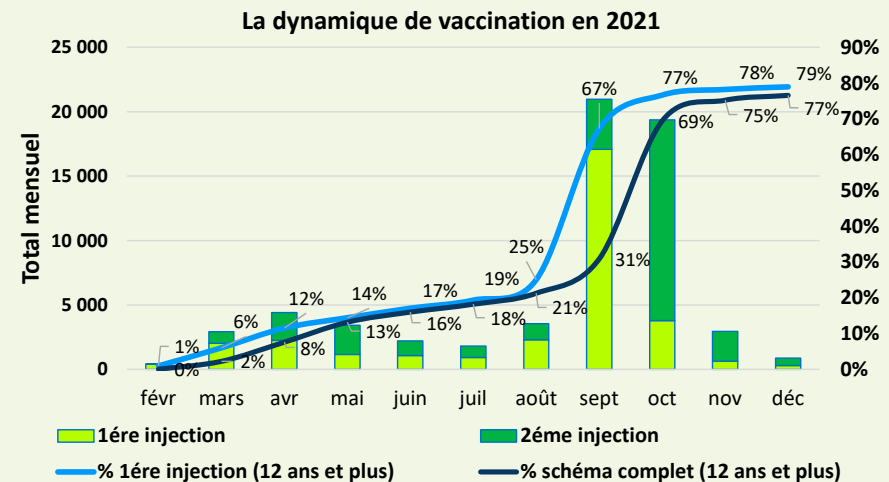
L'approvisionnement en doses de vaccins, fournies gratuitement par l'État, s'effectuait auprès du PSN. Un dispositif logistique a été mis en place pour leur distribution auprès de CMS qui faisait appel au personnel de la DASSPS et à des volontaires.

La demande vaccinale a connu une explosion en septembre dès la découverte de la circulation active du virus. Pour y faire face, les CMS ont consacré de larges plages d'activités à la vaccination. De plus, des opérations ponctuelles de vaccination de grande ampleur ont été organisées par la province Nord (Koohnê (Koné) et Vook (Voh)) ainsi que par la Nouvelle-Calédonie avec l'appui des mairies (Koumac, Hienghène, Waa wi Luu (Houailou), Nèkô (Poya) et Kaa Wi Paa (Kouaoua)). La plus importante a eu lieu le 2 octobre à Koohnê (Koné)

où 1 250 doses ont été injectées dans la journée. Aux CMS de Koohnê (Koné), Canala, Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et Waa wi Luu (Houailou), certaines journées ont dépassé les 150 injections quotidiennes et ont connu quelques pics à 300.

Des actions spécifiques ont été organisées à Dau Ar (Bélep) avec l'aide de l'armée.

L'évolution mensuelle de la vaccination est indiquée dans le graphique, elle illustre la dynamique de l'année.





Equipe de la plateforme d'appel

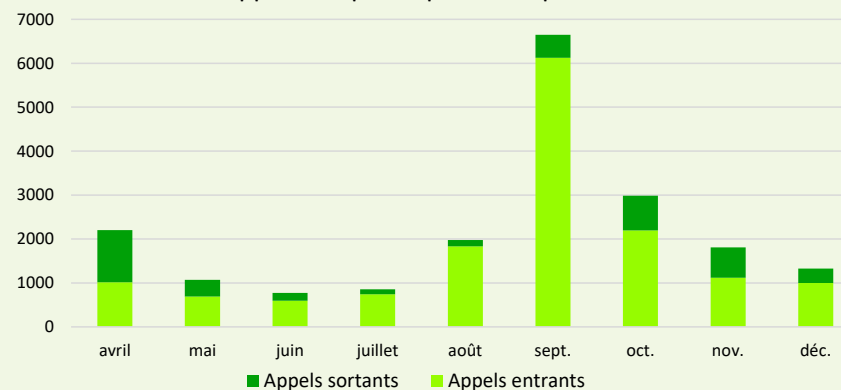
En fin d'année, près de 77 % de la population de la Province nord éligible avait un schéma vaccinal à 2 doses et 79 % avait eu au moins une dose. Environ 63 000 premières et secondes doses ont été injectées. L'injection de la troisième dose (ou deuxième rappel) a commencé en octobre. En décembre, elle représentait la grande majorité de l'activité vaccinale conduite dans les CMS.

La province Nord a ouvert le numéro vert 05 00 22 pour faciliter l'accès à la vaccination à compter du 29 mars 2021. Les missions principales de la

plateforme d'appel sont d'accueillir tous les appels entrants pour une primo-information, d'inscrire les personnes dans l'agenda d'un lieu de vaccination et de créer le dossier patient. La plateforme était au service des centres de vaccination. Elle a fonctionné avec des volontaires dans la phase initiale d'avril-mai puis avec le recrutement de deux personnes affectées. Durant la période d'afflux d'appels en septembre-octobre, l'équipe permanente a été renforcée par des volontaires. Au plus fort de la crise, neuf personnes traitaient les demandes (six en présentiel et trois à distance). Au total, 22 agents provinciaux ont contribué au fonctionnement de la plateforme à titre volontaire. Un total de 19 600 appels a été quantifié au cours de l'année.

Le graphique présente l'évolution mensuelle.

Appels téléphoniques de la plateforme



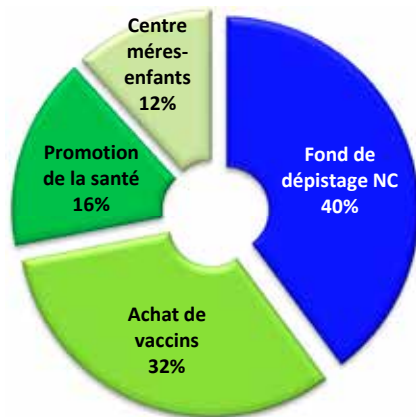


► PRÉSERVER LA SANTÉ

Les dépenses globales ciblées pour la prévention (hors personnel) ont représenté 50 millions F.CFP, soit moins de 1 % des dépenses totales de la direction.

Elles se répartissent selon les précisions du graphique.

Ventilation des dépenses de prévention 2021



L'achat de vaccins est ajusté selon le calendrier vaccinal calédonien. Ces vaccins sont utilisés principalement par les centres médico-sociaux dans le cadre de la protection maternelle et infantile ainsi qu'en milieu scolaire.

La province contribue aussi au fonds de dépistage de la Nouvelle-Calédonie qui organise des campagnes de lutte contre

le cancer du sein (mammographie), la tuberculose, le SIDA et le cancer du col de l'utérus.

Les actions de promotion de la santé sont mises en œuvre en particulier par l'équipe des sept éducateurs sanitaires. L'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) est partenaire de certaines d'entre-elles.

L'éducation pour la santé bénéficie de supports pédagogiques créés à cet effet et elle fait également appel à des troupes de théâtre. Les enfants constituent la cible prioritaire des programmes de prévention mis en œuvre. Chaque niveau scolaire, de la maternelle à la terminale, devrait bénéficier d'une intervention sur un thème (alimentation, addiction, hygiène, violence, etc.).

Certains thèmes de l'éducation en milieu scolaire sont repris dans les actions de santé communautaire. L'alimentation, les maladies de surcharge pondérale et les addictions sont les plus fréquents.



Gâteau offert à l'équipe du CMS de Canala en remerciement de leur travail



Opération de vaccination au PSN

Enfin des manifestations à résonnance nationale ou mondiale sont relayées annuellement en Province nord. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, la journée provinciale du diabète n'a pas été organisée.

Les visites de santé scolaire n'ont pas eu lieu en 2021 car la province Nord

qui les met en œuvre n'a pas obtenu le financement de la Nouvelle-Calédonie dont c'est la compétence.

La Prévention Maternelle et Infantile (PMI) assure un suivi médical des femmes enceintes, des bébés et des jeunes enfants. C'est la vocation du centre mère-enfant en relais avec l'ensemble des CMS.



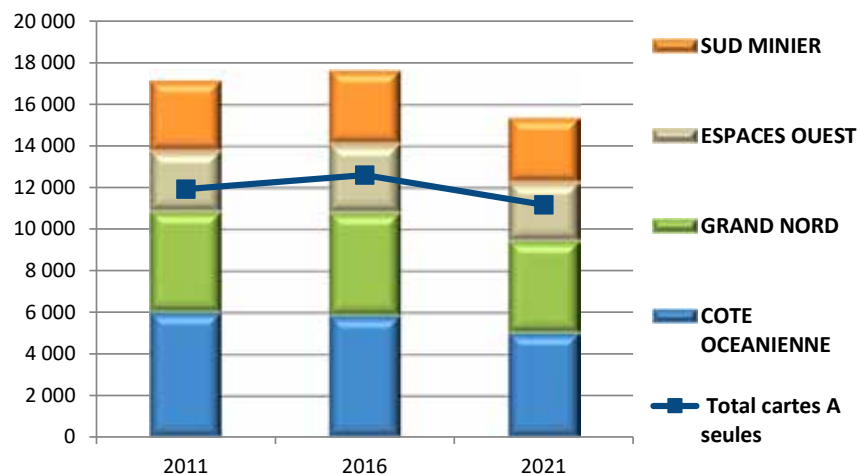
► GÉRER L'AIDE MÉDICALE

L'Aide Médicale Nord (AMN) a été mise en place pour assurer aux plus démunis un accès à l'ensemble des soins.

15 376⁵ personnes en ont bénéficié en 2021, soit une diminution de 16,7 % sur un an. Les titulaires de la « carte A » sont au nombre de 11 170 (-18,5%) et ceux de la « carte B » sont près de 4 200 (-11,6 %). Cette forte diminution est expliquée par la conjugaison de trois facteurs :

- ◆ Le premier, conjoncturel, est probablement le facteur principal. Il s'agit de l'impact de l'adaptation, dès 2020, de la réglementation dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire COVID-19. Compte tenu de la fermeture au public des services AMN et des guichets uniques lors des périodes de confinement, la réglementation a été modifiée pour permettre le renouvellement automatique des droits. Ainsi, pour le dernier confinement 2021, cette mesure a été appliquée du 3 septembre au 31 décembre 2021 et elle a concerné près de 3 000 cartes (soit 5 000 bénéficiaires). Ces cartes sont arrivées à terme au 31 décembre

Population bénéficiaire de l'aide médicale



2021, sans que tous les bénéficiaires ne fassent ensuite la démarche pour leur renouvellement.

- ◆ La hausse des radiations de bénéficiaires qui sont aussi inscrits à l'aide médicale Sud (60 à 80 par trimestre depuis fin 2020 au lieu d'une dizaine en 2019)
- ◆ Le renforcement des contrôles des pièces justificatives jointes aux dossiers d'admission et de renouvellement depuis le second semestre 2020 a entraîné une augmentation des rejets.

Le graphique présente l'évolution quinquennale et par ETH, du nombre de personnes bénéficiaires et de ceux qui sont totalement dépendants de la province pour leur couverture sociale (cartes A).

Le service de proximité pour le montage des dossiers et le renouvellement des demandes est constitué :

- De permanences d'un jour ou deux par semaine par des agents provinciaux, c'est le cas dans cinq communes (Canala, Pwărăiriwâ (Ponérihouen),



Stand d'Handijob au SOFIP

Pwêêdi Wiimîa (Poindimié), Hienghène et Pum (Poum)) ;

- Des guichets uniques des aides sociales tenus par des agents municipaux dans les douze autres communes.

Les dossiers sont ensuite traités par les agents chargés de l'admission qui délivrent les cartes. Le service assure également l'information des prestataires qui les interrogent sur les droits de leurs patients. L'activité d'admission a généré la délivrance de 36 335 cartes en 2021, contre près de 39 000 en 2020.

⁵Moyenne annuelle



La prise en charge de la couverture sociale (CAFAT et Mutuelle des fonctionnaires) des étudiants qui ne sont pas ayant droit de leurs parents a bénéficié à 135 jeunes en 2021.

La prise en charge des bénéficiaires de l'aide médicale s'effectue dans les dispensaires où les soins sont effectués « gratuitement » et par les établissements publics et prestataires agréés.

Les dépenses globales d'aide médicale ont été de 3,4 milliards FCFP. Ce montant est en diminution de 23 % sur un an. La répartition par grand poste de dépense est indiquée dans la figure. La province ne contribue plus au financement de la dotation globale des hôpitaux, ce qui explique l'essentiel de cette évolution (886 millions F.CFP en 2020). De plus, par rapport à 2020, il est observé :

- La diminution des évasans hors Nouvelle-Calédonie (- 36 %) et en particulier celles vers l'Australie, des postes « prestations libéraux » (- 9%), transport sanitaire (- 6%) et pharmacie et de dialyse (- 5 %),
- L'augmentation des soins externes et de suite (+ 33 %) liés à des réajustements des forfaits versés au CHN et au CHT.

L'analyse plus précise permet de présenter les principaux bénéficiaires des dépenses. Le tableau établit la liste de ceux pour lesquels les dépenses ont été supérieures à 100 millions F.CFP en 2021 ainsi que l'évolution par rapport à l'année précédente.

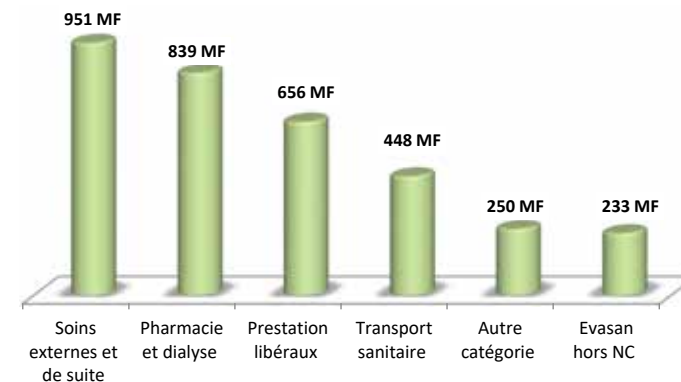
Quelques évolutions des agréments ont été apportées en 2021 :

- L'autorisation des six transporteurs terrestres à conduire des patients jusqu'au PSN (pour des visites auprès de spécialistes)
- L'agrément de cinq infirmiers libéraux qui exerçaient déjà à titre dérogatoire depuis plusieurs années dans les communes de Tuo Cèmuhi (Touho), Canala, Ouégoa, Pweevo (Pouébo) et Koohnê (Koné) / Pwëbuu (Pouembout).

➤ Dans **le cadre de la maîtrise des dépenses**, le contrôle des dépenses en matière d'aide médicale se poursuit concernant plusieurs secteurs : la pharmacie, les soins de suite et de réadaptation, la kinésithérapie, les ambulances et les dispositifs d'ententes préalables.

Poste ou catégorie de tiers	Dépenses 2021	Evolution/ 2020	% dépenses totales
Pharmacie P. Nord	482 MF	-5%	14%
CHT	400 MF	47%	12%
CHN	311 MF	33%	9%
Ambulance P. Nord	297 MF	-9%	9%
Infirmier	296 MF	7%	9%
Dialyse	296 MF	0%	9%
Evasan Australie (CAFAT)	183 MF	-38%	5%
Transports d'urgence (CAFAT)	137 MF	11%	4%
Centre de rééducation	129 MF	12%	4%
Appareillage	128 MF	-4%	4%
Kinésithérapeute	110 MF	-13%	3%

Répartition des dépenses d'aide médicale 2021





► ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les principaux dispositifs mis en œuvre sont les allocations, les placements et les secours immédiats et exceptionnels (SIE) adaptés aux différents types de public, comme cela est indiqué dans le tableau.

Type d'accompagnement	Part relative
Allocations personnes âgées	83,7%
Placement de mineurs	10,6%
Placement de personnes âgées	3,6%
SIE	0,3%
Autre dispositif	1,8%

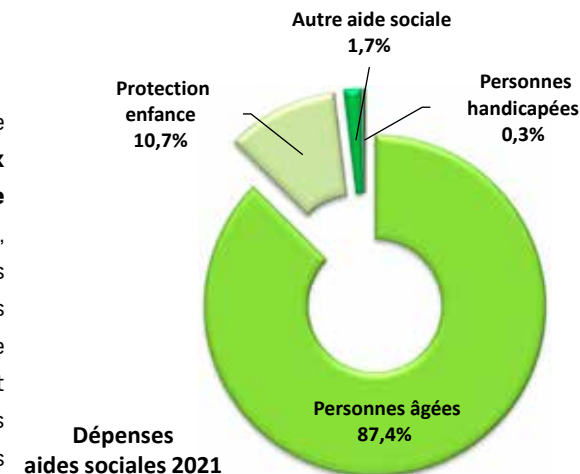
Les **dépenses d'aides sociales**, hors aide médicale et personnel, ont représenté un coût total de 1,63 milliard F.CFP (+7 % depuis 2020) selon la répartition indiquée dans la figure. Les dépenses en faveur des personnes âgées en représentent la plus large part avec 1,4 milliard F.CFP et elles sont en augmentation (+ 2 %). Les dépenses en faveur de l'aide à l'enfance ont quasiment doublé (+ 94 %) tandis que les autres aides sociales sont en diminution (- 15%).

Les Secours Immédiats et Exceptionnels ou SIE ont fait l'objet de 118 décisions et ils se sont élevés à 5,2 millions F.CFP versés au bénéfice 84 personnes, toutes catégories de bénéficiaires confondues. Dans les situations les plus difficiles, la prise en charge sociale d'une personne s'effectue au sein de structures agréées. Cette structure peut être un établissement ou le domicile d'une famille tierce.

Les deux périodes de confinement ont affecté le travail des services sociaux alors que le besoin d'accompagnement et de lien social était croissant à cause de l'isolement plus important de certaines personnes vulnérables. La continuité du service a été maintenue par téléphone et avec l'installation d'un numéro vert mais aussi en adaptant les modalités de visites lorsqu'elles étaient indispensables.

L'action sociale est mise en œuvre par les assistants de service sociaux qui exercent une mission généraliste auprès des populations en difficulté, en s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs institutionnels et associatifs existants. Cette action s'inscrit dans une perspective de prévention sanitaire et sociale. Une équipe de onze assistantes de service social est répartie sur les 17 communes de la Province nord et une douzième gère une permanence d'accueil téléphonique sur le **numéro vert gratuit** (05 00 07). Ce numéro vert permet à la population d'être écoutée, informée et orientée sur différentes problématiques. En 2021, 686 appels ont pu être traités et 400 interventions supplémentaires (appels émis, accueils physiques, visites à domicile) ont été organisées par l'assistante de service social en charge du N° vert.

Les assistants sociaux de secteur ont une action globale qui prend en compte tous les problèmes rencontrés en matière de protection de l'enfance et de la jeunesse, de personnes âgées, handicapées ou plus généralement en faveur des plus démunis. Ils exercent des fonctions d'accueil, d'information et



d'orientation, d'évaluation, de médiation et d'accompagnement social. 2021 a été marquée par les départs de sept professionnels, ce qui a entraîné des répercussions sur les activités du service dans les onze communes impactées. Il est observé que les situations traitées cette année sont en rapport avec des difficultés financières (demandes de SIE), avec des difficultés liées à l'habitat (dettes, aide au logement), à la protection de l'enfance (signalements, points de situation, évaluation sociale) et à la reconnaissance du handicap et de la dépendance⁶. Les professionnels sont également souvent sollicités pour accompagner la population dans des démarches administratives.

⁶ CRHD = Commission de Reconnaissance Handicap et Dépendance
CEJH = Commission d'Evaluation des Jeunes en situation de Handicap
CCEP = Commission de Circonscription d'Education Primaire



ETH	Nombre 2021	Part relative
Côte Océanienne	642	36%
Grand Nord	526	29%
Sud Minier	310	17%
Espaces de l'Ouest	309	17%
Hors PN	13	1%
Total	1 800	100%

Enfin une convention sur trois ans a été formalisée entre la Gendarmerie et la province Nord pour installer un intervenant social provincial au sein même des locaux de l'unité de gendarmerie de Koohnê (Koné). Dans le cadre de leurs missions de sécurité publique, les unités de gendarmerie, sont appelées à intervenir auprès de personnes en détresse dont les situations relèvent de problématiques sociales. L'intervenant social assurera trois fonctions : l'accueil de ces personnes et l'analyse de leur situation, l'orientation vers les services dédiés et le relais vers les partenaires.

Le dispositif « minimum vieillesse » est cofinancé par la province Nord et la Nouvelle-Calédonie. 1 800 personnes ont pu en bénéficier en 2021 (1 779 en 2020), ce qui représente 31 % de la population de

plus de 60 ans. 90 nouvelles demandes, sur 110 déposées, ont été validées au cours de 2021. Leur répartition géographique précisée dans le tableau montre la prédominance de la Côte Océanienne puis du Grand Nord. Le plafond mensuel est de 89 300 F.CFP pour une personne seule, comme en 2020.

Les services provinciaux assurent aussi le travail de proximité auprès **des personnes à autonomie réduite** et constituent le relais avec les services de la Nouvelle-Calédonie afin que ces personnes obtiennent l'accès à leurs droits sociaux. Les aides sont ensuite financièrement prises en charge par la Nouvelle-Calédonie, conformément à la Loi du Pays sur le handicap et la dépendance. Néanmoins, la province Nord finance les prestations

pour les situations nécessitant une prise en charge urgente, dans l'attente de l'instruction des dossiers par la CRHD comme les placements en structures d'accueil et les aides à domicile. 37 personnes âgées dépendantes ont ainsi été accueillies en famille d'accueil ou en institution au cours de l'année 2021, dont 29 l'étaient encore en fin d'année. Il est privilégié, autant que possible, un hébergement au plus près du lieu de vie. 80 % des personnes le sont dans un établissement, ou une famille, situés en Province nord et pour la plupart à Koumac. Par ailleurs, l'infirmière gérontologique du service APAR assure le suivi des personnes âgées de la côte Est (de Hienghène à Waa wi Luu (Houaïlou)) ainsi que l'accompagnement des aidants familiaux. En 2021, elle a réalisé 1 488 consultations. Les consultations se font à domicile

lorsque la dépendance des personnes âgées ou leur éloignement de l'hôpital de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) l'imposent. Elle effectue aussi les évaluations gérontologiques et la coordination entre les différents intervenants médico-sociaux. L'accompagnement des familles d'accueil des enfants ou adultes handicapés est également effectué. La Province nord compte 4 correspondants scolaires spécialisés et 5 familles d'accueil agréées personnes âgées / personnes handicapées.

L'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance vise à diversifier les modes de garde en assurant la sécurité des enfants. Il s'agit de former et d'informer les professionnels, d'accompagner les lieux d'accueils vers leur agrément et d'assurer ensuite le suivi des structures. Une convention de délégation

Chiffres clés 2021 « petite enfance »

	Nombre	Observations
Demandes d'agrément reçues	18	
Nouveaux lieux d'accueil à domicile agréés	5	
Agréments totaux en fin d'année	29	25 domiciles et 4 établissements
Nombre de visites effectuées	47	



LA SANTE ET LES AFFAIRES SOCIALES

de compétence de la Nouvelle-Calédonie à la province Nord a été formalisée en janvier 2021, en application de la loi de pays n°2019-9. Elle autorise la province Nord à prendre des mesures individuelles pour les établissements d'accueil.

L'aide sociale à l'enfance (ASE) agit en faveur de la protection des enfants en danger et de leur prise en charge selon trois missions : le repérage et l'évaluation du danger, l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, la sortie du dispositif de protection de l'enfance.

Toutes les informations signalantes sont portées à la connaissance du service et elles sont traitées, depuis le milieu d'année 2021 par un travailleur social dédié. Près de la moitié des signalements, soit 135, ont été transmises directement aux services judiciaires en raison de la gravité des motifs. La Commission de traitement des informations signalantes se réunit chaque semaine afin de décider des orientations et des mesures, de fixer les délais et les objectifs, de coordonner les actions avec les partenaires ainsi que de rendre compte des suites auprès des signalants.

Les assistants sociaux du service ont réalisé 50 enquêtes sociales demandées

Chiffres clés 2021 de l'ASE

	Nombre	Observations
Signalements	277	Pour 263 mineurs
Enfants bénéficiant d'une aide éducative à domicile (AED)	54	Durée moyenne de 7 mois
Placement en famille d'accueil	17	Moyenne annuelle
Placement en établissement	14	Moyenne annuelle
Contrat jeunes majeurs	11	Dont 6 en autonomie

par le tribunal, concernant 72 mineurs. Les travailleurs sociaux et le psychologue sont intervenus en soutien des familles pour effectuer des actions de prévention à domicile. La durée moyenne des AED s'établit à 7 mois. Dès que les objectifs fixés sont atteints (en termes de scolarité, de santé, etc.), les AED cessent. Ils apportent également un soutien auprès des mineurs confiés en famille d'accueil. Les placements à la maison de l'enfance de la côte Ouest (MECO) à Kooohné (Koné) font désormais l'objet d'un marché attribué à l'ASEAPN. Cet unique établissement agréé dans le Nord dispose d'une capacité de 22 places. La réorganisation en profondeur du réseau de familles d'accueil s'est poursuivie avec le renouvellement de l'agrément de 7 familles (sur 29 initialement). Fin 2021,

la MECO et les familles n'accueillaient plus que des enfants placés sur décision judiciaire.

En 2021, l'ASE a repris à son compte les mesures d'accompagnement éducatif en milieu ouvert pour le compte de 9 mineurs dans le cadre de placement chez un tiers



Installation d'un intervenant social provincial au sein des services de gendarmerie

digne de confiance et de 4 mineurs en retour dans leur famille à l'issue d'un placement judiciaire.

La mise en œuvre des actions sanitaires et sociales provinciales s'appuie aussi sur un réseau d'acteurs associatifs.

Les principaux partenaires provinciaux⁷

- Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence en province Nord (ASEAPN)
- RAPSA
- Pacifique et Compagnie
- Association l'Accueil
- Fédération Alliage
- Foyer Béthanie
- La Croix Rouge
- Secours Catholique

⁷ Associations ayant bénéficié du versement d'un financement supérieur ou égal à 1 000 000 F.CFP



L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

L'action de la direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse (DEFIJ) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne
- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion
- Garantir une éducation et une formation à tous
- Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilité
- Favoriser l'intégration des jeunes dans la société

Résultats attendus enseignement

- L'enseignement privé bénéficie du soutien financier de la province
- Les élèves et les étudiants bénéficient d'un soutien financier pour leur scolarité en fonction de leur situation sociale
- L'action des internats repose sur un projet pédagogique adapté à son contexte et le lien avec les collèges est consolidé
- Les collèges et les internats sont entretenus de manière à garantir un niveau d'accueil optimal pour les élèves et leur conformité avec la réglementation ERP
- Les élèves du premier degré public bénéficient d'un enseignement de qualité avec un accompagnement scolaire et éducatif adapté

Résultats attendus formation insertion

- Les jeunes accueillis à la MIJ trouvent une réponse en adéquation à leur besoin
- La population bénéficiaire des formations monte en compétence
- L'accès de la population aux formations est facilité
- Les capacités de formation et d'accueil des centres de formations du Nord sont améliorées





L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

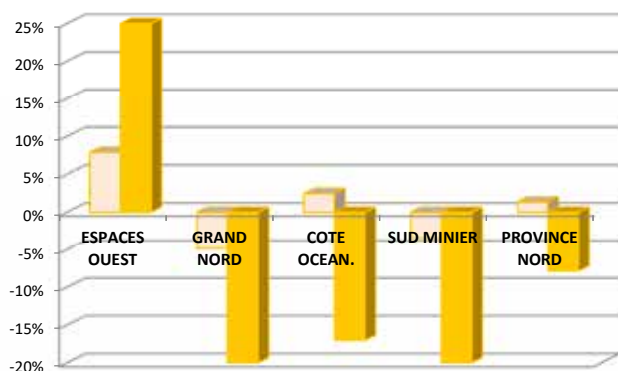
12 081 enfants étaient scolarisés dans l'ensemble des établissements scolaires publics et privés du Nord à la rentrée 2021⁸ :

7 138 en primaire et 4 943 en secondaire.

L'effectif global est en léger progrès sur un an (+1,1 %).

Le graphique indique l'évolution de la démographie scolaire depuis 2016. Celle-ci est légère hausse dans le primaire (+1,3 %) et à la baisse dans le secondaire (-7,9 %). L'évolution sur cinq ans reste contrastée selon la zone géographique. Ainsi, l'ETH « Espaces de l'Ouest » connaît une croissance forte de sa population scolaire (+ 15 % au global) tandis que les autres ETH connaissent une diminution généralisée (entre -8% et -15 %).

Evolution des effectifs scolaires de 2016 à 2021



⁸ Source : Vice-rectorat et DAFE

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Réseaux enseignement privé	756
Internats et collèges	625
Aides scolaires	516
Formation professionnelle	249
Autres	39
Total budget DEFIJ	2 185
<i>Rappel 2020</i>	<i>2 581</i>

Unité : millions F.CFP

- Primaire
- Secondaire

► METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS ÉDUCATIVES

La province Nord inscrit son action dans le projet éducatif calédonien (PENC) tout en conservant ses spécificités dans son champ de compétences.

D'une manière générale, la mise en œuvre des priorités éducatives provinciales (la maîtrise des fondamentaux pour la réussite de tous les élèves, la lutte contre l'absentéisme, la lutte contre le décrochage scolaire, la santé scolaire, la lutte contre toutes les formes de discrimination notamment celle des genres, etc.) a été poursuivie.

L'enseignement primaire public repose sur 49 écoles maternelles et élémentaires réparties dans 16 communes. Seule Dau Ar (Bélep) ne compte pas d'école publique. Elles se classent en 26 écoles dites « de village » ou « de regroupement » et 23 écoles « de proximité » qui scolarisaient 5 030 élèves à la rentrée 2021 au sein de 260 classes (dont 5 CLIS).

La réflexion sur la carte scolaire est conduite annuellement. Elle s'effectue en concertation avec les mairies et les directeurs d'écoles sur la base des inscriptions observées en fin d'année précédente. Un ajustement peut être effectué dans les jours précédents la rentrée. Le résultat détermine en particulier l'affectation des enseignants.

A la rentrée 2021, cinq nouvelles classes ont été ouvertes dont une classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) et quatre ont été fermées.



Dans son champ de compétence, la province gère administrativement les équipes pédagogiques composées de 331 postes dont 323 sont consacrés à l'encadrement des élèves. 260 sont des enseignants en classe traditionnelle et en CLIS ainsi que des directeurs partiellement déchargés. 63 autres postes participent aussi à l'encadrement sans être chargés de classe : ce sont les directeurs déchargés, les enseignants LCK et ceux en DESED (dispositif d'enseignement spécialisé pour enfants en difficulté). Les fonctions qui ne sont pas consacrées à l'encadrement des élèves sont les

psychologues scolaires et les secrétaires des commissions de circonscriptions scolaires de l'enseignement primaire (ou CCEP).

Le taux de remplaçants à l'année parmi les enseignants en classe s'établit à 6 % en 2021.

➤ Rapporté au nombre d'élèves scolarisés, **le taux d'encadrement moyen est d'un enseignant pour 15,6 enfants** à la rentrée 2021 et le nombre moyen d'enfants par classe s'établit à 19,3.

Evolution carte scolaire 2021 (nombre de classes)

Ouverture

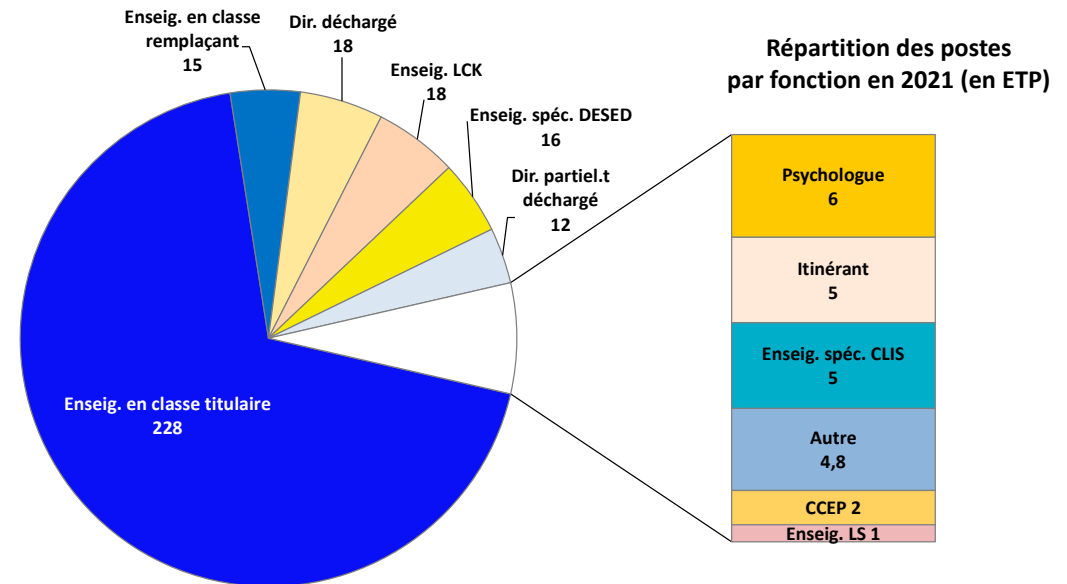
- Hienghène (1)
- Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) - Tiéti (1)
- Koohnê (Koné) - Téari (1)
- Waa wi Luu (Houailou) - Poro (1)
- Pwëbuu (Pouembout) (1CLIS)

Fermeture

- Tuo Cèmuhî (Touho) (1)
- Ouégoo (1)
- Koumac - Bwadouvalan (2)



Rentrée scolaire





L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

L'équipement numérique par des Tableaux Blancs Interactifs de toutes les classes du CP au CM2 des écoles primaires publiques est achevé depuis 2017. Il s'agit désormais d'entretenir le matériel et d'assurer son renouvellement selon le besoin. Une somme de 10,7 millions F.CFP a été dépensée à ce titre. La visite de chaque classe a permis d'établir l'état des lieux du matériel et de préparer un plan pluriannuel d'investissement. L'accompagnement des équipes à l'utilisation efficace des outils TICE s'est fait en collaboration entre la DEFIJ et la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle Calédonie (DENC).

Par ailleurs, les projets pédagogiques scolaires et périscolaires présentés par les établissements scolaires de tous niveaux et par les associations peuvent bénéficier d'une aide financière. 92 projets portés par 34 bénéficiaires ont été agréés cette année (primaire et secondaire). Les plus nombreux concernent la culture et le patrimoine. La pratique sportive, notamment la natation et la voile, vient en seconde position. Le montant des subventions payées en 2021 a été de 19,6 millions F.CFP.

➤ Pour pallier les difficultés recensées dans l'instruction des projets scolaires, **le Dispositif d'Accompagnement des Actions Scolaires (DAAS)** a été voté en avril 2021. Il s'agit d'une nouvelle procédure avec la mise en place d'appels à projets, dont la campagne est ouverte en fin d'année pour l'année suivante et sur des thèmes choisis au préalable en conformité avec les priorités provinciales.



Découverte de la mangrove organisée par le CIE pour des élèves de l'école de Koumac

Le Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie intervient aussi dans les écoles publiques et les internats. Les thèmes des déchets et de la découverte de milieux naturels (forêt sèche, mangrove) ainsi que l'eau sont les plus courants.

110 jeunes volontaires ont été recrutés au titre du service civique universel en 3 vagues. Ils ont été répartis dans les écoles, les internats et les collèges publics en qualité d'accompagnateur scolaire.

L'enseignement en langue kanak est une des réponses à l'adaptation des programmes aux réalités culturelles et linguistiques de la Province nord. Il est mis en œuvre par 23 enseignants en Langue et Culture Kanak (LCK) représentant 18 équivalents temps plein ainsi que par quatre coordinateurs, à raison d'un dans chaque aire linguistique.

Deux contes illustrés ont été édités : « L'eau du bambou »

en Paicî et en Haéké ainsi que « L'arc-en-ciel sacré » en Xârâcùù.

L'éducation à la sécurité routière a repris en 2021 avec des interventions auprès des enfants dans les établissements du secondaire et la sensibilisation aux risques de la pratique du vélo sur la côte Est. Une journée grand public a également été organisée à Koohnê (Koné) en février. Des panneaux routiers avec des messages d'enfants ont été élaborés.

La mise en œuvre de l'accompagnement éducatif et scolaire s'est aussi appuyée sur deux associations partenaires :

■ La Mission d'accompagnement de la scolarité en Province nord (MASCOP) propose, aux collégiens et aux lycéens, une aide aux devoirs. En 2021, les accompagnateurs sont intervenus auprès de 2 152 élèves, dans 12 établissements différents. La MASCOP contribue aussi à la lutte contre l'illettrisme au collège de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) par des ateliers de lecture avec les élèves de 6^{ème} repérés en difficulté.

■ In'dex Nord intervient dans le cadre de l'internat d'excellence au lycée Antoine Kéla de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié). Elle prépare un groupe de lycéens au bac puis à des études post-bac à haut niveau d'exigence. En 2021, 4 intervenants ont accompagné 22 élèves.

Deux autres acteurs associatifs ont bénéficié du soutien provincial : Symbiose pour la promotion de la culture scientifique au sein des établissements scolaires et Pi Wian Mââ Pâârii pour la gestion du centre d'accueil de Ouaté, de type « classe verte ».



Les actions éducatives sont également développées dans **les internats provinciaux**, selon plusieurs priorités : réussite scolaire des élèves, lutte contre le décrochage et l'absentéisme, conduite à risque, lutte contre toute forme de harcèlement, ouverture sur l'environnement proche et développement de l'autonomie des enfants.

> **La journée des internats du 14 juillet a été l'événement phare de l'année.** Il a rassemblé à la plage de Foaè (Foué) de Koohnê (Koné) les internes et le personnel de six internats sur sept, soit 598 enfants et 100 agents. De nombreux jeux récréatifs et éducatifs ont rythmé la journée (relais en tout genre, tir à la corde, porteur d'eau, éducation santé, rallye bougna, etc.)

51 projets d'activités ont été mis en place dans les 7 internats, en majorité dans la culture (29 % des projets) et l'environnement (27 %), mais aussi dans la cuisine (12 %), l'éducation psychosociale (10 %) et le sport (8%). Les autres thèmes (lecture, numérique, etc.) sont plus rares.

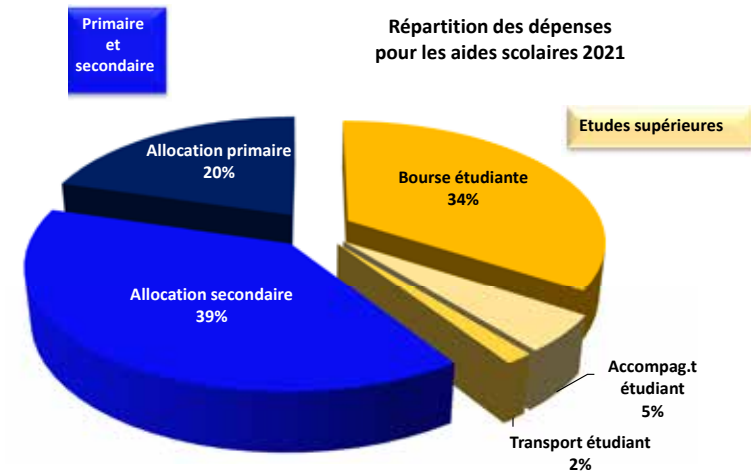
Le soutien financier aux foyers socio éducatifs des internats (4,5 millions F.CFP au total) contribue à la mise en œuvre d'activités intéressantes au profit des élèves.

Afin de tisser des liens structurels entre les internats et les collèges dans le cadre de la réussite scolaire des internes, une convention de partenariat entre la province Nord et le vice-rectorat a été préparée.

► METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA SCOLARISATION

Pour favoriser l'accès à l'école et aux études des enfants et jeunes dont les familles n'ont pas les ressources financières suffisantes, la collectivité octroie des aides pour tous les niveaux scolaires, de la maternelle aux études supérieures.

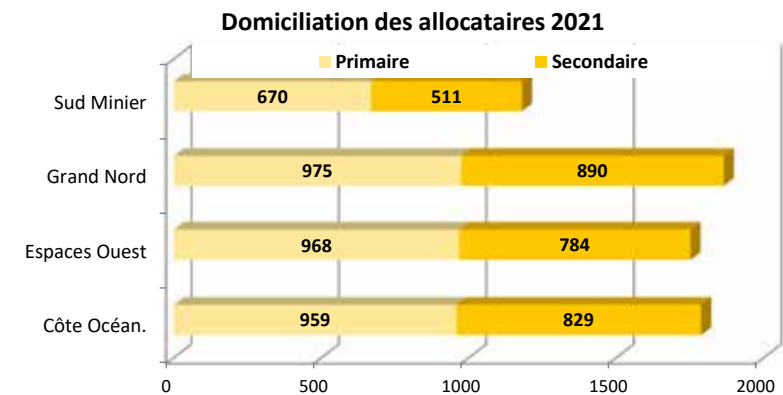
Les dépenses associées se sont élevées à 503 millions F.CFP, elles se répartissent par catégorie comme cela est indiqué sur le graphique.



Cette année, 6 620 élèves du primaire et du secondaire ont ainsi bénéficié d'**allocations scolaires**. Leur nombre est en hausse de 1,3 % sur une année. Dans le primaire, le taux d'élèves bénéficiaires d'une allocation s'établit à 50 %.

Le renouvellement des allocations scolaires nécessite le dépôt d'une nouvelle demande chaque année afin de réinstruire le dossier. La dépense moyenne par enfant est d'environ 25 000 F.CFP en primaire et de 57 000 F.CFP dans le secondaire.

La figure jointe présente la répartition des bénéficiaires selon leur domicile.





Séance d'équitation pour des enfants de CLIS

Les aides à l'enseignement supérieur ont été servies à 297 étudiants sous la forme de 275 bourses, 13 prêts et 9 bourses d'étude infirmier. Notons que 394 bourses et prêts ont été acceptés mais tous n'ont pas été mobilisés. Les trois quarts des études s'effectuent en Nouvelle-Calédonie, le reste en Métropole (et un étudiant au Canada). Près de la moitié des étudiants sont inscrits dans un cursus de BTS. Les filles sont largement majoritaires et elles représentent 76 % des bénéficiaires.

Les étudiants bénéficient également d'un dispositif de positionnement et d'accompagnement pédagogique par l'association ACESTE cofinancé à parts égales avec le GIP Cadres Avenir.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC) gère les bourses des étudiants en France, elle effectue aussi le premier accueil à Paris avant le départ sur le lieu d'étude des nouveaux étudiants. Pour les étudiants en Nouvelle-Calédonie, la gestion du versement des bourses est conventionnée avec le GIP Maison de l'Etudiant.

> La délibération cadre fixant le statut des bourses, prêts et secours scolaires pour études a été révisée en juin 2021.

Il confirme le dispositif tout en l'adaptant, notamment en ce qui concerne les plafonds de revenus pour y avoir droit, qui ont été nettement réhaussés.

Le Salon d'Orientation, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (SOFIP) a eu lieu les 6 et 7 juillet à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié).

Formation visée	Nombre	%
BTS	138	46%
Licence	108	36%
Autre	32	11%
Master	19	6%
Total	297	

▶ CONSTRUIRE ET ENTREtenir DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

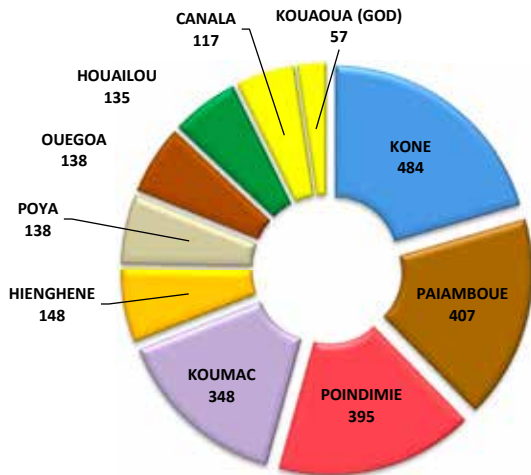
La province est susceptible d'aider les communes à construire ou à améliorer des écoles dans le cadre du partenariat avec ces collectivités de proximité. Toutefois, aucun nouveau projet n'a été présenté par les mairies en 2021.

Dans le secondaire, la carte scolaire est composée de **neuf collèges publics** ainsi que du Groupe d'Observation Diversifiée (GOD) de Kaa Wi Paa (Kouaoua) qui est une annexe du collège de Canala. Ces structures scolarisent 2 336 collégiens (y compris les SEGPA). Leur taille est très variable comme le montre le graphique. Le collège de Koohnê (Koné) demeure l'établissement le plus important. Trois autres viennent ensuite avec des effectifs très proches : Xapecedeaxate (Païamboué), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et Koumac. Les cinq autres sont de taille plus modeste et scolarisent entre 120 et 150 enfants.

En outre, les collèges de Koumac et de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) accueillent des annexes de lycée professionnel (ALP) dont l'effectif total est de 91 élèves.



Effectifs de collégiens 2021



Séance pratique des élèves de l'ALP dans la cuisine de l'internat de Koumac



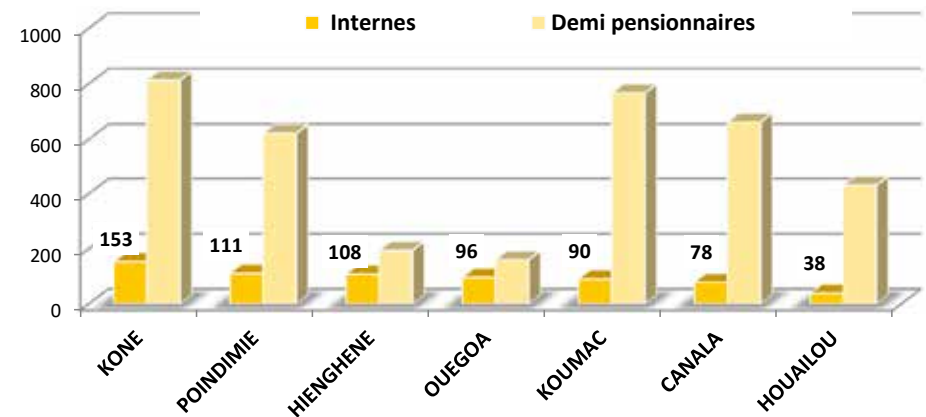
Groupe chorale de l'internat de Koohnê (Koné)

Les sept internats provinciaux ont accueilli 674 enfants. La stabilité des effectifs d'internes sur une année (669 en 2020) interrompt la tendance baissière observée sur le long terme.

Le graphique en précise la répartition par internat. L'évolution depuis 2020 est hétérogène : en augmentation à Hienghène, Koohnê (Koné) et Canala, en diminution à Waa wi Luu (Houailou) et Pwêedi Wiimîa (Poindimié), stable dans les deux autres. Les internats préparent aussi les repas des

demi-pensionnaires des collèges auxquels ils sont rattachés ainsi que pour le compte d'écoles dans certaines communes où ils exercent la fonction de cuisine centrale. La prise en charge de la demi-pension est importante dans certaines communes comme l'indique la figure. Au total, 3 646 élèves en bénéficient, un même nombre qu'en 2020.

Au total, ce sont 168 personnes qui travaillent à assurer le bon fonctionnement des internats, dans des métiers variés.



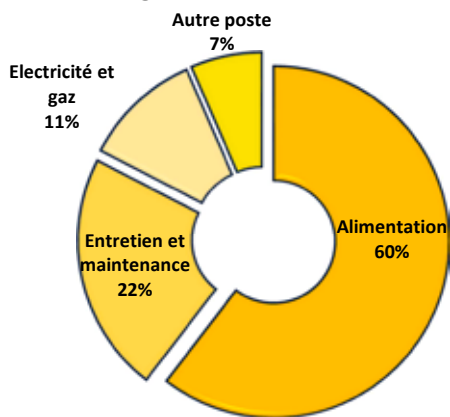


L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

Hors personnel, le coût de fonctionnement courant des internats s'est monté à 299 millions F.CFP en 2021. Les achats de produits alimentaires sont de loin la dépense la plus importante comme le montre le graphique.

Les services de pension et de demi-pension offerts par les internats sont payants et 207 millions F.CFP de recettes ont été perçues en 2021.

Frais généraux des internats 2021



Les recettes de l'activité ont donc couvert 69 % des frais généraux des internats.

Les dépenses d'investissement 2021 se sont élevées à 547 millions F.CFP :

- ◆ **Pour les collèges**, il s'agit 210 millions F.CFP pour divers travaux en maîtrise d'ouvrage provinciale et de 70 millions F.CFP en dotation d'équipement aux établissements. Les principaux chantiers ont été la restructuration du collège de Koohnê (Koné), l'aménagement de la cour de récréation de Xapecedeaxate (Païamboué) ainsi que le désamiantage des coursives à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié). Une subvention spécifique a été versée pour l'achat d'un minibus par le collège de Koohnê (Koné).
 - ◆ **Pour les internats** : 224 millions F.CFP pour divers travaux et équipements. La rénovation complète de l'internat de Koumac en représente une large part. L'internat de Canala a bénéficié du renouvellement de son mobilier et de travaux de peinture.
 - ◆ 43 millions F.CFP dans le cadre de la convention de gestion avec la SECAL pour l'ensemble des établissements.
- Enfin, une dotation de fonctionnement de 70,4 millions F.CFP a été versée aux neuf collèges.

Fonction dans l'internat

Fonction dans l'internat	Nombre	Métier
Educative	68	Adjoint et surveillant d'éducation, éducateur spécialisé, psychologue
Cantine	41	Chef cuisinier et second, cuisinier, agent de service
Nettoyage et entretien	31	Lingère, agent de service, agent d'entretien
Direction et administratif	21	Directeur, gestionnaire et secrétaire
Médico-sociale	71	Infirmier



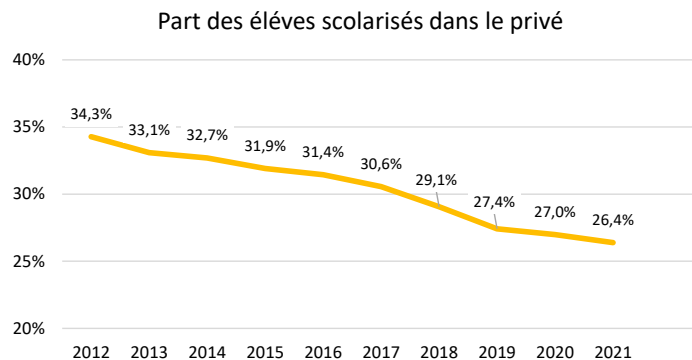
Journée des internats
le 14 juillet 2021 à Foué



► SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le réseau des enseignements privés est constitué par l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE), la Direction Diocésaine de l'Ecole Catholique (DDEC) et la Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP).

Ils scolarisent 26,4 % des effectifs, soit 3 188 élèves de la Province nord, primaire, collège, lycée et enseignement agricole confondus. L'érosion de la place de l'enseignement privé observée depuis plusieurs années se poursuit en 2021 comme l'illustre le graphique.



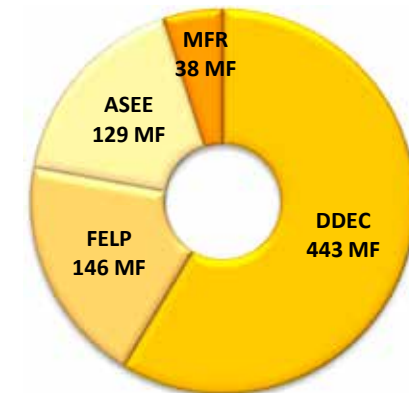
La DDEC demeure le plus représenté des trois enseignements en nombre d'élèves.

Bien que cela relève d'une compétence dévolue à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique du 19 mars 1999, la province soutient l'enseignement privé. Les aides versées par la collectivité s'élèvent à 756 millions F.CFP en 2021. La répartition des subventions est indiquée dans la figure ci-contre.

Dans cette enveloppe, la DDEC, l'ASEE et la FELP ont perçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 700 millions F.CFP. La base de calcul est fondée sur un forfait par élève dont le montant est identique à 2020, soit 227 715 F.CFP / élève.

De plus, le collège de Cata (Tiéta) de la FELP a perçu une subvention de 18,7 millions F.CFP pour l'achat d'un bus. Les Maisons Familiales Rurales (MFR) ont maintenu leur activité et les quatre structures de Koohnê (Koné), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Dau Ar (Bélep) et Pweevo (Pouébo) ont obtenu une aide. 63 jeunes étaient enregistrés dans leurs effectifs en 2021. Les MFR de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et de Koohnê (Koné) en scolarisaient 57 à elles seules. La MFR de Poindimié a aussi été bénéficiaire d'une aide à l'investissement pour son projet de ferme pédagogique.

Répartition des subventions aux enseignements privés en 2021



Remise de lunettes de simulation à la gendarmerie dans le cadre d'actions sur la sécurité routière



L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

► LA FORMATION ET L'INSERTION DES JEUNES

La province Nord est susceptible de soutenir et d'engager des programmes de formations qualifiantes ou diplômantes dans tous les domaines où un besoin est identifié sur le terrain. Elle cherche également l'adaptation des dispositifs au contexte géographique et social lorsque cela est nécessaire afin que le plus grand nombre de personnes puisse en bénéficier.

Différents publics sont ciblés :

- ◆ Les demandeurs d'emplois ;
- ◆ Les salariés des entreprises et les travailleurs indépendants ;
- ◆ Les porteurs de projets et les membres d'associations.

Les dépenses de fonctionnement du programme formation/insertion de l'année se sont élevées à 232 millions F.CFP, en diminution de 26 % par rapport à 2020. La répartition par catégorie est précisée dans le graphique.

L'accompagnement comprend pour une grande part (19 millions F.CFP) le transport des stagiaires entre leur commune de résidence et le lieu de formation. Il prend également en compte le paiement des cotisations sociales de certains stagiaires.

La mise en œuvre des programmes de formation s'effectue selon trois modalités :

- **La commande publique** fait annuellement l'objet d'un appel d'offres sur la base d'un programme prévisionnel lui-même bâti après une phase préalable d'identification des besoins.
- **L'aide aux entreprises** s'adresse à tout type d'entreprises, avec une attention particulière pour les salariés et les plans préalables à l'embauche de ressortissants de la Province nord. La province participe au financement des coûts pédagogiques en fonction de la taille de l'entreprise, de la nature de la formation et des publics. L'aide aux entreprises est restée axée cette année sur la création d'emplois nouveaux dans le secteur minier.



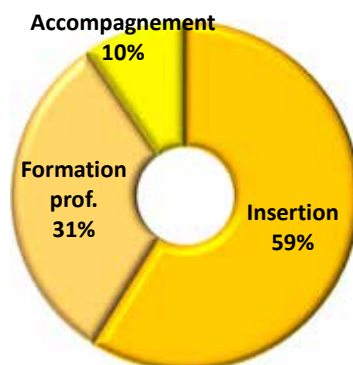
Réalisation d'une fresque à l'internat de Koohné (Koné)



Atelier sur l'opportunité d'une structure d'insertion par l'activité économique

Dépenses de formation / insertion

2021





Formation professionnelle 2021

	Dépenses	Répartition
Commande publique	36 MF	46 %
Aides aux entreprises et autres structures	27 MF	37 %
Aide individualisée	12 MF	17 %

- L'aide individualisée à la formation (AIF)** concerne les personnes sorties depuis plus d'un an du système scolaire et qui souhaitent entreprendre une formation professionnelle qualifiante ou un cycle d'étude universitaire, dans les secteurs prioritaires. L'AIF intervient en dernier recours pour les personnes ayant démarché sans succès les autres dispositifs de bourses existants. Ce soutien de la collectivité permet aussi d'accompagner des candidats sur des métiers particuliers.

La répartition des dépenses réalisées indique la prédominance de la commande publique. La crise sanitaire a particulièrement perturbé l'organisation des formations, cela explique en partie le faible niveau de dépenses en 2021.

Ces dépenses ont également été ventilées par secteur de formation. La construction/

BTP reste un secteur important avec près du tiers des dépenses. Cela est lié à la reconduction de formations à la conduite d'engins pour les opérateurs miniers.

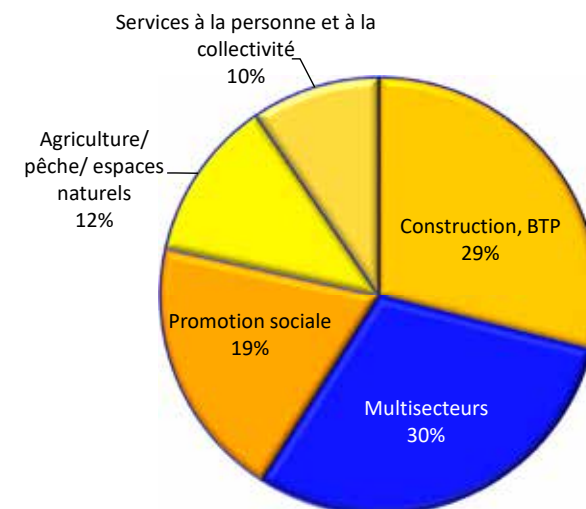
Au cours de l'année, 173 stagiaires ont bénéficié de l'une des douze sessions de formation. Le machinisme agricole au cours de quatre stages et les deux sessions de formation d'opérateur sur tombereau (camion de transport à benne) dans une exploitation minière ont réuni au total un tiers des stagiaires.

Pour les jeunes sans qualification, trois sessions de remise à niveau en mathématiques et français ont été organisées.

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU A) en vue de la poursuite vers d'autres formations a été suivi par 15 personnes, un effectif identique à la préparation au concours d'entrée à l'école d'infirmier. Quatre personnes ont



SOFIP à Pwèèdi Wiimiâ (Poindimié)



Dépenses de formation 2021 par secteur d'activités

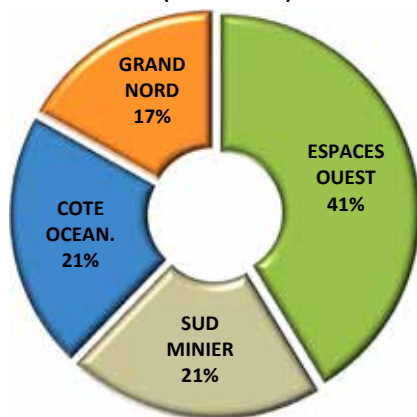


L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

obtenus leur entrée en formation d'infirmier et 9 le DAEU. Dans le domaine des services à la personne, 8 personnes ont suivi un stage sur l'accueil d'enfants à domicile.

Le graphique indique l'origine géographique des stagiaires. On observe cette année une part plus importante des personnes originaires des Espaces de l'Ouest. Concernant le profil des stagiaires, 66 % sont des femmes et 64 % sont des jeunes (de 18 à 35 ans). Enfin, 78 % sont des demandeurs d'emploi et 15 % des porteurs de projets.

Domiciliation des stagiaires 2021
(total de 173)



Les dispositifs d'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle ont pour objectif d'agir au bénéfice de personnes en difficulté d'intégration sociale, en amont, pendant et après de la formation.

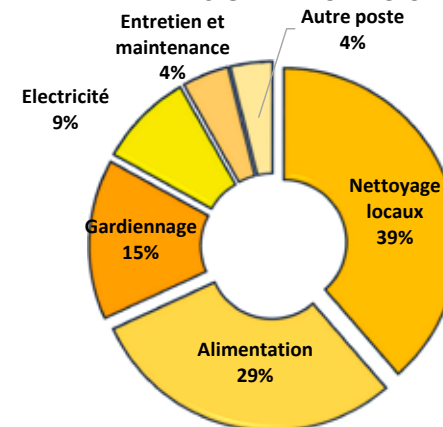
La Mission Locale d'Insertion des Jeunes (MIJ) joue un rôle central dans l'insertion des jeunes. Un marché annuel de prestations pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes formalise les relations avec la province Nord. L'association a perçu 130 millions F.CFP à ce titre en 2021. La MIJ est en mesure d'accueillir, d'informer puis d'orienter les jeunes en fonction de leur projet socioprofessionnel vers les dispositifs collectifs ou individuels mis en place par la structure ou par ailleurs. L'accompagnement se fait tout au long du parcours du jeune. Sur la période du marché courant du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, l'association a accueilli 3 086 jeunes dont 24 % se sont inscrits pour la première fois. 56 % sont des femmes et 64 % (soit près de 2 000) possédait un niveau 3 de formation (niveau BEP ou CAP). Enfin, l'Association Dépotage et Manutention de Nouméa (ADMN) est soutenue pour sa mission de prise en charge momentanée de personnes adultes en détresse dans un but de réinsertion sociale.

Le centre Anselmo Tiahi de Tuo Cèmuhi (Touho) est l'unique équipement provincial de formation. C'est un outil essentiel pour la réussite des stagiaires qui peuvent ainsi se concentrer sur leur formation. Bien que fonctionnant comme un « hôtel de formation » en accueillant des stages et en offrant l'ensemble de la logistique nécessaire (salles de formation, hébergement des stagiaires et des formateurs, restauration), le centre est aussi considéré comme un lieu de développement personnel et collectif.

Sa capacité d'accueil est de 81 lits. Il est géré par 4 agents de la DEFIJ. Les services de restauration, d'entretien des bâtiments et de gardiennage sont assurés par des prestataires. Le taux d'occupation annuel était de 13,4 %, soit la moitié de celui de 2020 (26,9 %). Hors personnel, le coût de fonctionnement courant s'est monté à 26,4 millions F.CFP en 2021. L'entretien courant et les achats de repas et sont les dépenses les plus importantes comme le montre le graphique. 3,5 millions F.CFP de recettes ont été perçues de l'activité en 2021, ce qui a couvert 13 % des frais généraux du centre.

L'étude de la rénovation des locaux a été lancée en 2021. Datant de plus de 15 ans, les locaux du centre nécessitent des travaux de rafraîchissement, d'adaptation aux énergies renouvelables et d'amélioration de la vie des stagiaires avec la création d'espaces d'animation (foyer, plateaux sportifs).

FRAIS GÉNÉRAUX DU CFP EN 2021





L'action de la direction de l'aménagement et du foncier (DAF) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

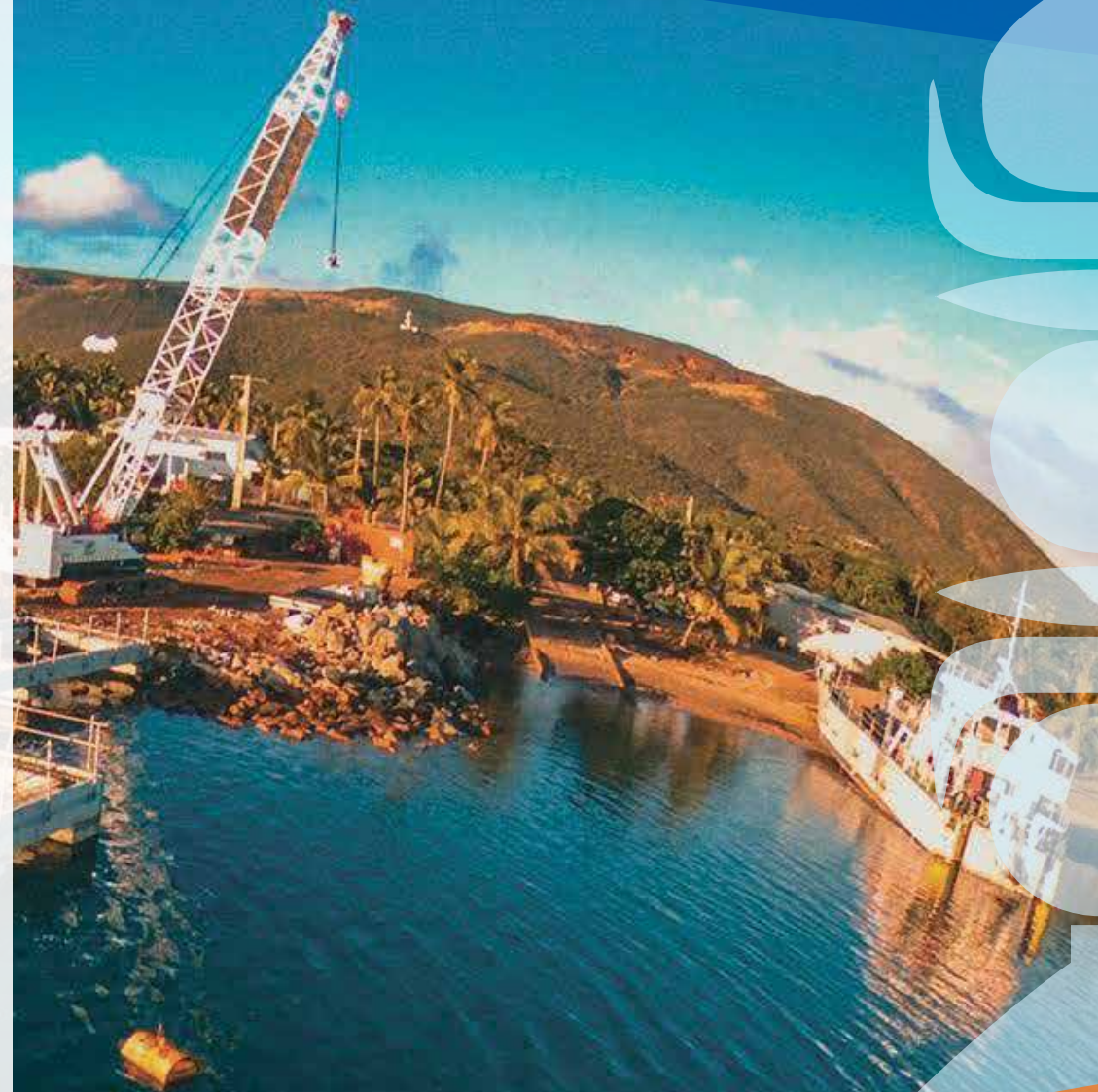
- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Structurer le pôle urbain VKP
- Améliorer l'accès à un logement décent
- Sauvegarder l'environnement naturel

Résultats attendus

- Les aérodomes et ouvrages maritimes sont en bon état et leur usage se développe
- Les infrastructures routières sont en bon état et leur usage se développe
- La surface du territoire provincial couverte par des outils de planification de l'espace progresse
- 1000 logements aidés sont construits et/ou initiés entre 2017 et 2021
- Les transports maritimes et terrestres provinciaux sont optimisés
- La ressource en eau dans les bassins versants sensibles est mieux gérée pour un usage partagé





La direction de l'aménagement et du foncier est l'opérateur provincial principal de l'aménagement du territoire. Son action s'appuie sur des services centraux et sur quatre subdivisions à raison d'une par ETH : Canala (dont le secteur de Waa wi Luu (Houailou)), Tuo Cèmuhî (Touho), Koumac (dont le secteur Pweevo (Pouébo)) et Koohnê (Koné).

► FAVORISER LA MOBILITÉ DE LA POPULATION

Construire et gérer les infrastructures

La province assure la construction, l'amélioration ainsi que l'entretien courant des 445 kilomètres du réseau routier provincial, des quatre aérodromes provinciaux et de divers ouvrages maritimes.

En outre, les services réalisent l'entretien du réseau territorial pour le compte de la Nouvelle-Calédonie (RT1, RT3 et RT4 sur son territoire) ainsi que la maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes pour la création de nouvelles voies structurantes sur VKP et la liaison Hienghène / Bwapanu (Kaala-Gomen).

En 2021, les dépenses totales pour ces infrastructures se sont élevées à 1,7 milliard F.CFP, dont 81 % pour les routes. Les dépenses de fonctionnement couvrent l'entretien courant, c'est-à-dire les enduits d'usure, le fauchage, la signalisation horizontale et verticale et les points à temps. Les dépenses d'investissement portent sur les travaux de réhabilitation ou de renforcement de chaussée et la construction d'ouvrages.

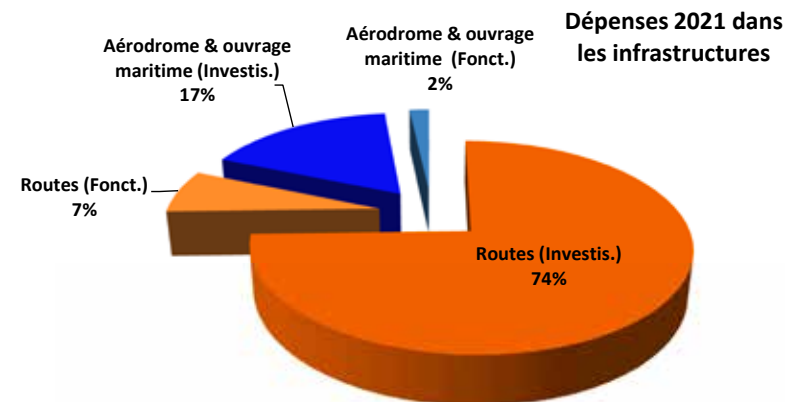
Les chantiers de grande taille conduits cette année sont :

- La création de la route d'accès au centre pénitentiaire sur Xapecedeaxate (Païamboué),
- L'achèvement de la route du lycée à Pwëbbuu (Pouembout),
- La poursuite des travaux de la liaison Hienghène/ Bwapanu (Kaala-Gomen),
- Sur la RPN3, la fin des travaux de l'ouvrage de décharge de Cùù-Nôôwé (Nonhoué), la reconstruction du pont de Pöröö (Poro) nord, la réparation de la route à Waa wi Luu (Houailou) (PR76+800) qui avait été partiellement emportée par un glissement de terrain,
- Sur la RPN7, l'achèvement du pont de Noon à Pweevo (Pouébo) et la reconstruction d'un pont cadre à We Yeep.

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Infrastructures routières	1 457
Habitat	379
Infrastructures portuaires/ aéroportuaires	278
Aides aux communes	261
Aides aux transports	225
Gestion des ressources naturelles	37
Autres	209
Total budget DAF	2 845
<i>Rappel 2020</i>	<i>2 701</i>

Unité : millions F.CFP





Une partie des travaux d'entretien courant est réalisée en régie par les quatre subdivisions DAF. Ce sont notamment des opérations de point à temps, l'entretien de la signalisation verticale, l'évacuation d'éboulement ou encore la réparation de chaussée.

Le renouvellement du matériel de travaux publics a été réalisé pour une valeur de 85 millions F.CFP avec notamment l'acquisition de deux camions, d'un compacteur, d'une pelle hydraulique et d'une arroseuse sur berce.

Pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, les subdivisions DAF ont assuré la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courant des RT1 et RT3 sur le territoire de la Province nord. D'un point de vue financier, la dépense est réalisée par la province qui se fait ensuite rembourser par la Nouvelle-Calédonie.

Une convention lie aussi le Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI) et la province Nord pour la maîtrise d'œuvre de points d'arrêt des bus. A ce titre, 4 sites ont été aménagés sur Pweevo (Pouébo) en 2021.

Travaux en régie 2021

Chiffres clés

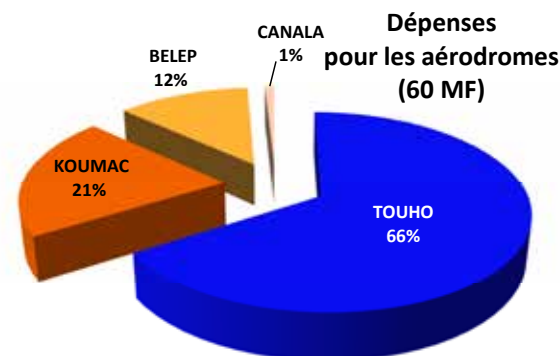
Point à temps	115 jours
Evacuation d'éboulement	5 525 m ³
Entretien de fossés et caniveaux	6 974 m
Entretien d'espaces verts	130 jours

Dépenses en millions F.CFP

	Construction et rénovation	Entretien	% du total
Accès centre pénitentiaire	317 MF		22%
Route du lycée	208 MF		15%
RPN 3	183 MF	20 MF	14%
Liaison Hienghène/ Kaala-Gomen	142 MF		10%
RPN 10	94 MF	41 MF	10%
RPN 7	110 MF	8 MF	8%
Autres routes	85 MF	49 MF	10%
RT1 & RT3	155 MF		11%
Total général	1 294 MF	119 MF	

La mission de **gestion des quatre aéroports provinciaux** consiste à mettre les moyens nécessaires pour un usage conforme à la réglementation sur la circulation aérienne.

Les principaux travaux ont porté sur la rénovation d'un dock à Tuo Cèmuhi (Touho) ainsi que des clôtures de Dau Ar (Bélep) et Koumac.



A Tuo Cèmuhi (Touho), malgré les travaux réalisés précédemment pour la mise en conformité avec la réglementation et la réhausse du niveau de sécurité pour accueillir l'ATR72-600 à compter de juillet 2020, la fréquentation reste très faible et elle a été interrompue du 6 septembre 2021 jusqu'à la fin de l'année.

Aucune liaison aérienne n'a été effectuée sur Dau Ar (Bélep) au cours de l'année en l'absence de possibilité de formation à la sécurité du pompier d'aéroport.

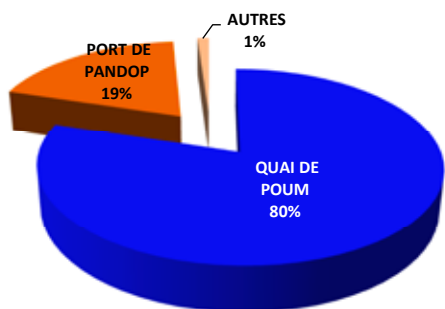
➤ Dans le domaine portuaire, **la reconstruction du quai de Pum (Poum) est terminée.** Le nouvel ouvrage sur pieux offre un front d'accostage de 30 m avec un accès de 26 m de long sur 5 m de large.



Il comprend aussi un ponton flottant d'accueil des chaloupes de croisiéristes avec passerelle d'accès indépendante. Des enrochements de protection du môle d'enracinement du quai ont été posés.

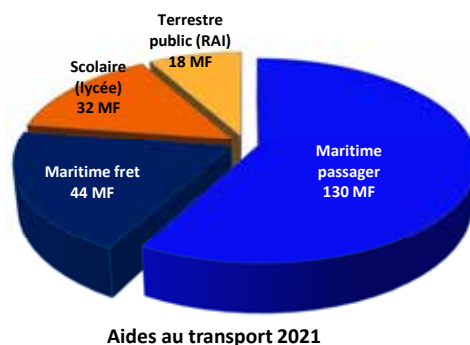
Un soutien financier a été apporté à la commune de Koumac pour l'aménagement du quai de pêche de Pandop et permettre ainsi l'accostage de nouveaux bateaux. L'opération est évaluée à 400 millions F.CFP. La première tranche de la subvention d'un montant de 50 millions F.CFP, sur un total de 250 millions F.CFP, a été versée en 2021.

Dépenses pour les ouvrages maritimes (263 MF)



Soutenir les transports collectifs

Pour favoriser la mobilité des populations, la collectivité finance certains transports publics. La répartition par catégorie des 225 millions F.CFP dépensés au cours de l'année est indiquée dans le graphique.



L'objectif prioritaire reste d'assurer la continuité territoriale avec Dau Ar (Bélep) et les îlots du Nord. Pour cela, la collectivité organise les lignes maritimes régulières pour le transport des personnes et du fret. La barge provinciale Belema Nenema et un catamaran privé d'une capacité de 120 places, le Seabreeze, y sont actuellement consacrés. Les bateaux sont exploités par le même armateur.

Les dépenses pour la desserte maritime de Dau Ar (Bélep) se décomposent en



Revêtement partiel de la transversale Bwapanu (Kaala-Gomen) - Hienghène

trois catégories : le marché de transport de passagers (130 millions F.CFP), le marché du fret (37 millions F.CFP) ainsi que l'entretien de la barge et de ses équipements (7 millions F.CFP).

Le comité de suivi composé des communes de Dau Ar (Bélep), Pum (Poum) et Koumac, de la province Nord et de l'armateur s'est réuni à deux reprises pour suivre le déroulement de la desserte.

Le Seabreeze effectue deux rotations une semaine sur deux et une seule rotation la

semaine suivante pour le compte du marché provincial. Des rotations supplémentaires ont complété le calendrier afin de pallier l'absence de liaison aérienne.

Le soutien en matière de transport terrestre se décline en :

- L'organisation et le cofinancement de la desserte des lycées.
- L'attribution d'une participation au Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI) dans le cadre du réseau RAI.

Desserte de Dau Ar (Bélep)

	Nbre de rotations	Transport effectué
Passagers	85	5346 passagers
Fret (barge uniquement)	35	1 493 m ³ (vrac et palettes) 456 fûts de carburant



► METTRE EN ŒUVRE LES RÈGLES D'URBANISME ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

L'application des droits des sols est gérée par la province sur toutes les communes de son territoire. 510 nouvelles demandes d'urbanisme ont été déposées pour instruction tandis que 398 autorisations ont fait l'objet d'une décision. Globalement, cela marque une diminution de 25 % sur un an du nombre de dossiers traités.

Concernant les documents délivrés, la tendance est une baisse sévère pour toutes les catégories : déclarations préalables (-65 %), permis de construire (- 43%), division foncière (- 36%) et notes d'urbanisme (-16%).

L'ETH des Espaces de l'Ouest représente 59 % des permis accordés.

Les autorisations de construire renseignent en particulier sur la dynamique du logement hors terres coutumières. Le nombre de permis accordés s'est stabilisé alors que les logements autorisés ont diminué depuis 2020. Les logements de type F3 et F2 représentent 78 % des logements autorisés en 2021.

Sept des neuf communes⁹ qui ont adopté la **Taxe Communale d'Aménagement** (TCA) ont perçu des recettes. La mise à la liquidation de la TCA a représenté 50,9 millions F.CFP, soit 36 % de plus qu'en 2020. La catégorie « bureau, commerce et industrie » en représente 63 % et elle tire ce montant vers le haut.

Les communes sont les maîtres d'ouvrage de la réalisation de leur **Plan d'Urbanisme Directeur** (PUD) et elles bénéficient

Dossiers par catégorie	Demandes déposées	Demandes délivrées
Note d'urbanisme	289	286
Permis de construire	130	49
Division Foncière	59	49
Déclaration préalable	22	9
Installation publicitaire	6	4
Permis de lotir	4	1
Total 2021	510	398
<i>Rappel 2020</i>	<i>618</i>	<i>533</i>

Permis de construire	2020	2021	Evolution
Nombre délivré pour logement	54	52	-4%
Logements correspondants, dont	75	53	-29%
<i>Particulier</i>	50	50	0%
<i>Promoteur privé</i>	25	0	-100%
<i>Administration</i>	0	3	

⁹ Il s'agit de Hienghène, Nèkó (Poya), Pwëbuu (Pouembout), Koohné (Koné), Vook (Voh), Koumac et Pum (Poum), Kaa Wi Paa (Kouaoua), Pwäriiwiä (Ponérihouen)



de l'accompagnement technique de la collectivité. La province approuve les documents par délibération à la fin du processus. Courant 2021, les diagnostics des PUD de Waa wi Luu (Houailou) et de Canala ont été réalisés.

Concernant les études d'aménagement, le service d'aménagement et d'urbanisme co-pilote l'étude des vulnérabilités et des propositions d'orientations de la commune de Kaa Wi Paa (Kouaoua) face au risque inondation qui est financée dans le cadre du programme PROTEGE. La phase une (sur trois) a été achevée en 2021. De plus, une consultation pour la réalisation d'un plan de déplacement inter-administration sur la zone de Xapededeaxate (Païamboué) a été lancée en septembre 2021.



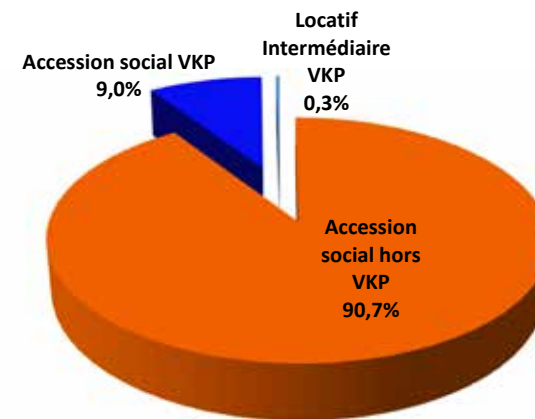
Reconstruction du radier de Weyeeep à Pweevo (Pouébo)

► METTRE EN ŒUVRE LES AIDES À L'HABITAT

La mise en œuvre de la politique du logement est fondée sur le code de l'habitat adopté en 2011 et ajusté à plusieurs reprises au fil des années pour mieux répondre aux besoins. La préparation d'un nouveau texte est en cours, les orientations de ce futur code ont été validées en 2021.

La dépense 2021 en faveur du logement s'est établie à 379 millions FCFP. Le graphique en précise la répartition en fonction des programmes et montre la prépondérance de l'accession individuelle hors VKP.

Au cours de l'année 2021, la production totale de logements aidés est de 62 comme détaillé dans le tableau. Quatre programmes sont concernés mais deux d'entre eux sont dominants (HPN et ASI). Cela marque un progrès par rapport à l'année précédente (40 logements en accession en 2020). Aucune nouvelle opération locative n'a été lancée ou réceptionnée cette année.



Répartition des dépenses 2021

Il est dans les usages de la collectivité de procéder à la remise officielle des clés des logements du programme « HPN ». En 2021, 34 logements ont eu droit à une cérémonie de remise de leur clé, dont le **1600^{ème} logement HPN** situé à Pweevo (Pouébo) qui a fait l'objet d'une inauguration spéciale.

Réceptions 2021 ¹⁾	Nombre	Coût global des projets	Coût moyen	Subvention globale PN	Taux aide moyen
HPN	33	314 MF	9,5 MF	288 MF	92%
ASI	21	148 MF	7,0 MF	146 MF	99%
ASTH	5	24 MF	4,8 MF	8 MF	33%
HIA	3	63 MF	20,9 MF	12 MF	20%
Total	62	548 MF	8,8 MF	455 MF	83%



Le coût des projets ainsi que le niveau d'intervention de la province sont variables selon les programmes puisque les situations individuelles sont différentes. Les 62 logements représentent une valeur de travaux d'environ 548 millions F.CFP qui ont bénéficié de 83 % de subvention en moyenne.

L'identification de toutes les réalisations de l'habitat aidé au sein d'un système d'informations géographiques (SIG) dédié se poursuit. Environ 850

logements ont été géolocalisés à ce titre au cours de l'année.

Chaque attribution de logement locatif du parc social aidé (SIC et FSH) doit être validée par la province Nord, par le biais d'une commission technique qui étudie la conformité des dossiers de candidatures avec le code de l'habitat. 172 dossiers ont fait l'objet de cette procédure lors de 23 commissions dont 127 ont reçu un avis favorable.



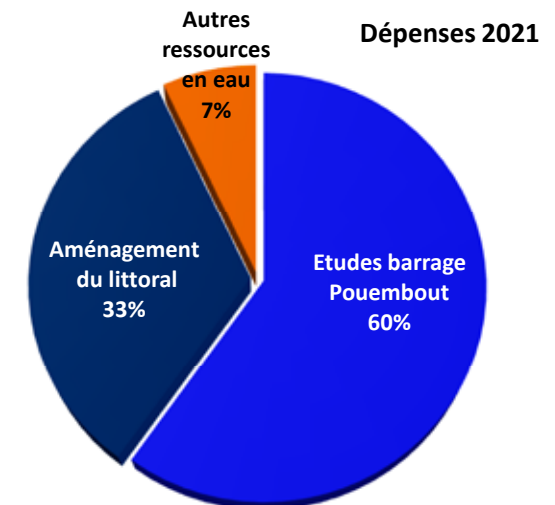
Remise des clés de la 1600^{ème} maison du programme HPN à Pweevo (Pouébo)

¹¹ HPN = Habitat Province Nord, le programme « phare » ; ASI = Action Sociale Intégrée (ASI), à destination des personnes âgées ou handicapées ; ASTH = Aide Subventionnelle et Technique à l'Habitat autrefois qualifiée d'auto-construction ; HIA = Habitat Intermédiaire Aidé.

► GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

Le service aménagement et de gestion de l'eau est chargé de la mise en œuvre de la politique provinciale en matière de gestion de la ressource en eau et du milieu et en matière de protection du littoral.

Les dépenses se sont élevées à 55 millions F.CFP. Elles sont ventilées dans le graphique par axe d'actions.



Concernant le **barrage à usages multiples de Pwëbuu (Pouembout)**, la Phase 3 (programme technique, fonctionnel et financier) a été présentée au comité de pilotage du 26 octobre 2021. Un important travail a également été mené pour la sécurisation du foncier avec la rédaction d'un projet d'acte coutumier validé en groupe de travail et l'accord sur les parcelles appartenant à KNS.



Des études sont en cours en parallèle de l'étude de programmation. Ce sont notamment les expertises des milieux naturels, la préfaisabilité de l'adduction en eau de Pwëütë (Paouta) à partir de la rivière Papanà et l'étude LIDAR du lit de la rivière et de ses abords.

Un mode de pilotage du projet innovant a été mis en place. Face à la diversité des questions à traiter et à leur complexité, une nouvelle organisation projet a été adoptée pour faciliter le recours aux différentes expertises et compétences réparties dans les services de la collectivité et mieux responsabiliser l'ensemble des directions concernées par ce projet transverse. Ce mode de gestion de projet est organisé en pôles thématiques et inclue des organes de gouvernance.

Pour faire suite à la demande d'abrogation de la délégation de gestion des cours d'eau et des autorisations de prélèvements faite auprès Nouvelle-Calédonie en fin d'année 2020, le SAGE a organisé la passation des dossiers (base de données à jour et dossiers numériques associés).

Les lagunes de Xapecedeaxate (Païamboué) sont cédées au SIVOM VKP depuis le 12 février 2021. Néanmoins le service continue à suivre la qualité des effluents du Pôle Sanitaire du Nord pour s'assurer de leur compatibilité avec le système de traitement.

Depuis l'adoption du schéma d'orientation de la Politique de l'Eau Partagée, le service participe aux travaux des groupes de travail.

Ainsi, il anime le groupe OS4 « Assainissement ». De plus, il a contribué aux travaux de rédaction de la Loi de Pays sur le Domaine Public de l'Eau dans le cadre du groupe OS1 « Ressource ».

En termes d'aménagement du littoral, la protection par enrochements de la base nautique de Hienghène a été menée.



Visite à Dumbéa par l'équipe projet barrage

► RÉALISER LES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES ET FONCIER

Les missions du Service Topographique et Foncier sont la conservation et la mise à jour des documents topographiques, le renseignement et la vérification du foncier des demandes d'urbanisme, la mise à jour de la cartographie au 1/2000^{ème}, la réalisation de travaux de délimitation, de bornage et de lever topographiques ainsi que la délimitation du domaine public maritime. Il est aussi chargé de dresser un inventaire des besoins relatifs aux infrastructures géodésiques et cartographiques.

Il s'appuie sur trois circonscriptions topographiques localisées à Koohnê (Koné), Koumac et Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié).

Dans le cadre de la Gestion Electronique des Documents (GED), les archives anciennes ainsi que certaines plus récentes ont été scannées. Cela se poursuivra en 2022.

Les circonscriptions sont sollicitées par les directions provinciales selon leurs besoins, notons en 2021 les levés de zones maritimes à Vook (Voh), à Ouégoa et à Pum (Poum), le



levé de plantations de pins du plateau de Tango ou encore des interventions pour le projet de barrage.

La couverture cartographique au 1/2000^{ème} poursuit son extension. Cette échelle permet d'avoir un grand niveau de précision pour les études dont les cartes servent de support : aménagement, inondabilité, etc. Chaque opération dure deux à trois ans. L'intervention sur le terrain du service topographique porte notamment sur le pré-balisage des prises de vue puis sur la stéréo préparation des photos avant l'élaboration des cartes. A posteriori, l'action du service consiste à compléter la carte et à la mettre à jour. En 2021, la restitution numérique d'une zone de 47 000 ha de la région Koohnê (Koné)-Pwëbuu (Pouembout) a été livrée.

Les **délimitations du Domaine Public Maritime** (DPM) réalisées à la demande des propriétaires limitrophes ont donné lieu à 9 arrêtés répartis sur 7 communes. Ils représentent un linéaire de 35,2 km de rivage et de 11,7 km de limite supérieure de DPM.

Le bureau foncier a traité 108 dossiers présentés par des géomètres, qui ont abouti à 103 certificats de dépôts. Ces dossiers ont concerné 14 communes et les trois communes de Nèkö (Poya), Pwëbuu (Pouembout) et Koohnê (Koné) en représentent plus de la moitié.

► ACCOMPAGNER LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Le service des constructions publiques assure la conduite d'opération pour le compte de l'ensemble de la province. Il apporte une assistance aux directions pour la programmation et la réalisation de leurs infrastructures et il est chargé de l'entretien des bâtiments provinciaux.

Les opérations importantes achevées en 2021 sont la rénovation de l'internat de Koumac, l'installation d'un bloc sanitaire pour les Classes d'Unités Localisées d'Inclusions Scolaires (ULIS) du collège de Koumac et la construction d'un logement de type F2 à la DAF de Pweevo (Pouébo). Des travaux de plus petite dimension ont également été conduits pour remettre en état le patrimoine bâti provincial : GOD de Kaa Wi Paa (Kouaoua), internat de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), plateforme machinisme agricole, Eglise de Tuo Cèmuhî (Touho), infirmerie de Népwî (Népoui), etc.

D'autres opérations se prolongent en 2022 : l'extension du local à archives sur Koohnê (Koné), l'aménagement d'un snack au centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout), le réagencement de l'accueil et la mise en conformité des salles de soins et d'urgences des Centres Médico-Sociaux.

Les projets en phase étude sont la création d'une structure d'accueil pour croisiéristes au quai de Pum (Poum), la construction de la maison de la femme de Pum (Poum), la mise en conformité des silos de Pwëbuu (Pouembout), le réaménagement du centre de formation

de Tuo Cèmuhî (Touho) ainsi que le réagencement du secteur vie scolaire et infirmerie du collège de Koumac.



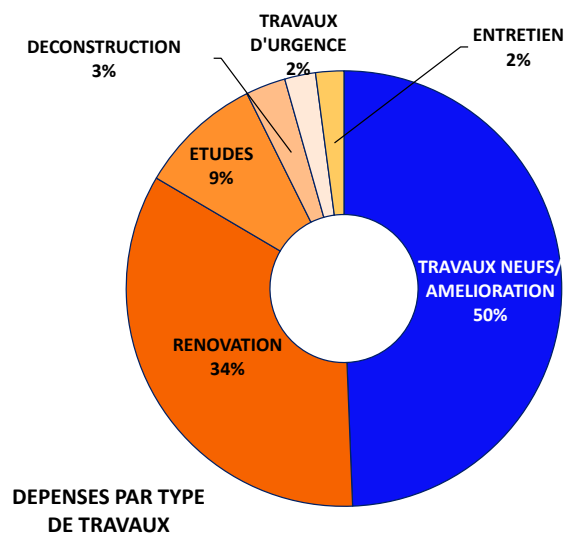
Rénovation de l'internat de Koumac



L'application informatique « GESBAT » fait office de guichet unique des demandes tant pour les « petites interventions » sur le site de l'hôtel de province (HPN) que pour les travaux d'entretien demandés par les services administratifs sur l'ensemble des locaux administratifs.

Au cours de l'année, 387 demandes d'interventions sur l'HPN ont été enregistrées et près de 90 % ont été réalisées par l'ouvrier polyvalent.

Les différents travaux réalisés et suivis par le service représentent une dépense de 185 millions F.CFP imputés sur le budget des différentes directions. Le graphique en présente la répartition par catégorie.



Equipement photovoltaïque de la maison de l'enfance de Koohnê (Koné)

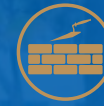
Maitrise de l'énergie

Le conseiller en énergie partagé (CEP) a organisé des actions de sensibilisation pour faire émerger une conscience collective sur l'utilisation rationnelle de l'énergie via les « cafés de l'énergie » et des messages de maîtrise de l'énergie diffusés en interne.

Les premiers équipements photovoltaïques provinciaux ont été installés en 2021. Neuf sites ont été équipés pour une puissance totale installée de 263 kWc : Internat de Koohnê (Koné), CMS de Canala, centre tennistique de Koohnê (Koné), DAF de Tuo Cèmuhi (Touho), Koumac, Pweevo (Pouébo) et Koohnê (Koné), CAFED et Maison de l'enfance.

De plus, un avant-projet d'installation photovoltaïque sur l'Hôtel de la Province Nord a été étudié.

Enfin, une convention avec l'ACE-ADEME pour soutenir les actions d'amélioration énergétique a été mise en place avec un cofinancement à la clé.



L'action de la direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalité

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

Objectifs spécifiques

- Diversifier et valoriser le potentiel économique pour créer de la richesse
- Réduire les déséquilibres internes

Résultats attendus

- Les productions marchandes agricoles, aquacoles, pêche et bois sont en progression
- Les filières économiques se structurent grâce à des organisations professionnelles qui gagnent en autonomie
- L'agriculture traditionnelle en tribu, gage de cohésion sociale, se maintient
- Les dispositifs de soutien sont optimisés en fonction d'évaluations multicritères



Participants au salon de promotion touristique Echappée Nord



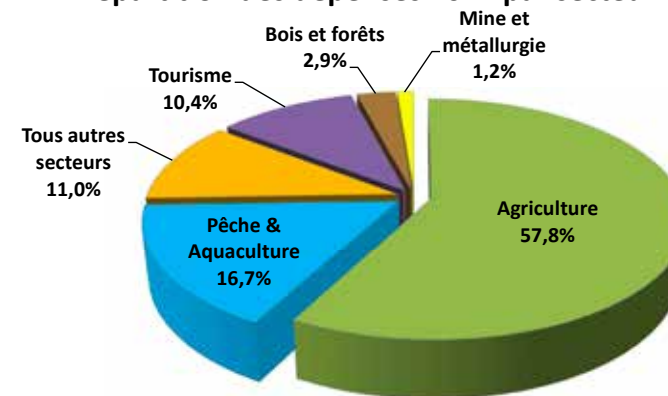
Atelier sur l'agroforesterie à Bwapanu (Kaala-Gomen)

L'action de la direction du développement économique et de l'environnement s'appuie sur des services centraux et sur quatre antennes de développement local à raison d'une par Entité Territoriale Homogène (et leurs bureaux rattachés de Ouégoa et Waa wi Luu (Houailou)).

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement du développement économique ont été ventilées par secteur d'activité.

L'agriculture reste le secteur le plus important avec près de 60 % des interventions.

Répartition des dépenses 2021 par secteur



Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Accompagnement des acteurs	269
Soutien à l'investissement individuel	234
Recherche et développement	233
Soutien à l'investissement structurant	79
Soutien à la production	69
Total budget dvlpt économique DDE-E	885
<i>Rappel 2020</i>	<i>2 343</i>

Unité : millions F.CFP



► RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

L'objectif est d'aménager le territoire avec des équipements à usage collectif au bénéfice des acteurs privés. La nature des équipements est variée selon les secteurs d'activités.

Comme cela est indiqué dans le tableau, plusieurs projets ont fait l'objet d'investissement cette année.

Équipements structurants	Dépenses en millions F.CFP et objet
Filière céréales	29 MF Silos de Pwëbuu (Pouembout)
Réseaux d'irrigation	22 MF Réseau de Pwëbuu (Pouembout)
Périmètre forestier	17 MF Périmètre de Tango
Aménagement touristique	11 MF Sentier de grande randonnée, projet agro-touristique de Pwäriwâ (Ponérihouen)



Exploitation de la forêt de Tango

En matière agricole et concernant les silos de Pwëbuu (Pouembout), la maîtrise d'œuvre a préparé le dossier de consultation des entreprises pour leur extension. De plus, une subvention a été versée à la coopérative agricole pour le rachat du dock à l'ancien gestionnaire. Un autre financement a été attribué au club sportif limitrophe pour le déplacement de ses installations dans le cadre de la mise en conformité du périmètre de sécurité de l'infrastructure de stockage des céréales.

L'étude de l'extension des réseaux d'irrigation sur Pwëbuu (Pouembout) est achevée. De premiers achats de matériels hydrauliques ont été effectués en vue de la pose de nouvelles conduites. L'utilisation des réseaux de Ouégoa et de Pwëbuu (Pouembout) est suivie par les techniciens hydrauliques. A Ouégoa, trois compteurs connectés ont été installés grâce à un financement du programme PROTEGE. Ainsi, les consommations des différents secteurs du réseau agricole peuvent désormais être suivies quotidiennement.

Les deux centres de traitement des fruits et légumes provinciaux sont gérés par des acteurs privés : une coopérative à Pwëbuu (Pouembout) et un patenté à Ouégoa. Dans cette unité, 145 tonnes de bananes ont été livrées en 2021, le volume est en progression sur un an mais il ne retrouve pas celui des années 2017 à 2019 (plus de 220 tonnes par an).

Dans la filière bois, l'action de la collectivité sur le périmètre forestier de Tango consiste à renouveler les plantations après leur coupe définitive et à entretenir la voirie. Le quatrième marché pour le renouvellement de 35 ha après coupe finale est



Accompagnement des céréaliers dans la lutte contre la chenille légionnaire d'automne

en cours d'exécution, un cinquième marché portant sur la même surface a été lancé en fin d'année 2021.

Une opération test d'inventaire par LIDAR a été conduite sur une zone de 200 ha. Après traitement, l'étude devrait communiquer des informations sur les volumes de bois sur pied.

En supplément des dépenses d'investissement indiquées dans le tableau ci-dessus, des travaux en régie à hauteur de 13,5 millions F.CFP ont été conduits par la cellule des travaux forestiers, notamment pour l'entretien des voies de circulation des périmètres forestiers.

En matière **d'éco-tourisme**, l'entretien du sentier de grande randonnée GR Nord est la principale dépense. Les travaux de rénovation et d'amélioration du confort des sites d'accueil dans les six étapes se poursuivent (construction de 3 farés dortoirs, installation de

l'eau chaude, etc.). La cellule écotourisme maintient l'animation du groupe de référents du GR avec l'appui du GIE Tourisme Province nord. Un soutien technique a aussi été apporté à plusieurs projets de sentiers sur Pwëbuu (Pouembout) : Tipenga, plateau de Tia et Piidai (Pindai).

La **pépinière d'entreprises** de Koohnê (Koné), dénommée « Initiative Nord », a vocation à mettre à la disposition de jeunes entreprises, des locaux aménagés, du matériel et des services mutualisés ainsi que du conseil personnalisé. La collectivité continue de financer sa gestion en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. En fin d'année 2021, le taux d'occupation des bureaux était de 70 % (pour une capacité de dix places), trois places sont utilisées par le GIE tourisme.

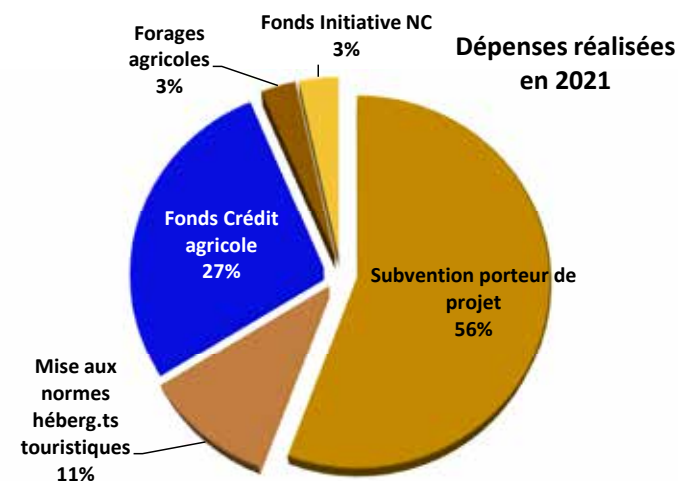


Elimination de bananiers atteints du bunchy-top

► SOUTENIR L'INITIATIVE PRIVÉE

Le dispositif mis en œuvre vise à réduire le coût des investissements et à consolider les fonds propres des promoteurs qui s'inscrivent dans le développement économique par l'entrepreneuriat.

La ventilation par type de dispositif des 148 millions F.CFP de dépenses est présentée dans le graphique..





Conseils par Arbofruits sur le mariage de la vanille

Les aides directes à l'investissement se présentent sous la forme de subventions dans le cadre de différents dispositifs (Code de Développement ou CODEV, aides spécifiques à des filières). A ce titre, 86 projets économiques ont été agréés en 2021, un nombre en retrait par rapport à 2020 (- 14 %). La diminution s'observe aussi pour la valeur des investissements (239 millions F.CFP, soit - 43 %) et pour celles des subventions (133 millions F.CFP, soit - 15 %).

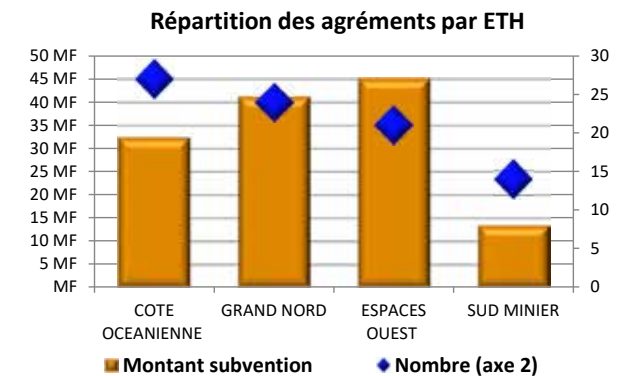
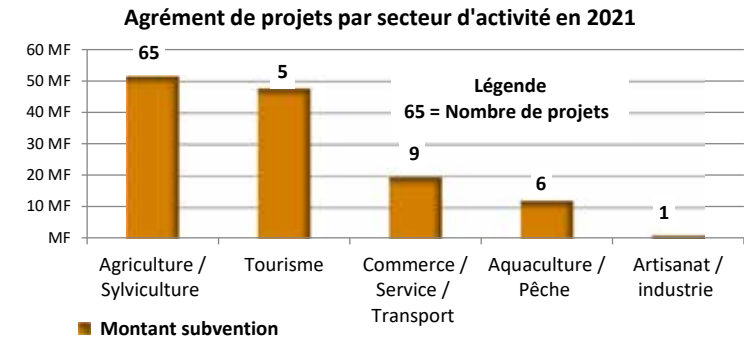
La répartition par secteur économique est présentée dans le graphique.

- ◆ L'agriculture est toujours largement dominante avec 76 % des projets. Les projets concernant la filière fruits, légumes et tubercules (dont des « modules d'insertion ») sont de loin les plus nombreux. Il faut aussi souligner quatre projets en élevage bovin dont un de taille importante.
- ◆ Dans l'aquaculture, l'amélioration de l'outil de production de la SOPAC a bénéficié du soutien financier provincial.
- ◆ Cinq structures d'hébergements touristiques ont obtenu une aide pour les accompagner dans leur rénovation et leur mise aux normes. Il s'agit de l'application d'une nouvelle mesure votée en 2020.

La répartition géographique par ETH des projets subventionnés est représentée dans le graphique. La Côte Océanienne est prédominante en nombre de projets tandis que les Espaces de l'Ouest le sont pour le montant des subventions.

La répartition par genre du porteur de projet reste déséquilibrée puisque les femmes ne représentent que 35 % des projets et 29 % du montant des aides accordées.

Des dispositifs complémentaires aux subventions existent pour favoriser le recours à l'emprunt dans le financement des projets. Pour cela, la collectivité soutient financièrement les organismes dont l'activité complète le financement bancaire traditionnel ou qui s'adressent aux promoteurs qui n'y ont pas accès :



- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) met en place des micro-crédits. 179 promoteurs ont obtenu des financements de l'ADIE pour la création ou le développement d'une petite entreprise en 2021. Cela représente 232 prêts mobilisés (94 prêts d'honneur et 138 microcrédits professionnels) pour 112 millions FCFP de capital emprunté. Le secteur du commerce, des services et du transport en pèse 42 % et l'agriculture 25 %.



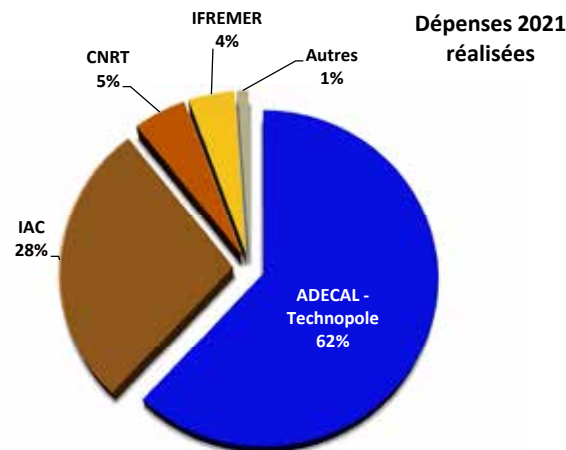
Bus d'une entreprise de transport aidée à Ouégoa

- Initiative Nouvelle-Calédonie attribue des prêts d'honneur sans intérêts. Les dossiers sont instruits par les agents du service investissement et entreprise. Les neuf demandes de prêts présentés en comité ont été acceptées, pour un montant global 14,1 millions F.CFP de prêts INC. Le fonds de prêt d'honneur a été réabondé à hauteur de 8 millions F.CFP.
- Les dispositifs de facilitation d'accès au crédit logés au Crédit Agricole Mutuel (« Agri-Equip-Nord ») et prêts à taux bonifiés) ont été réactivés en 2021 pour une durée prévisionnelle de 10 ans.

Sept nouveaux **forages agricoles** ont été implantés en 2021 dont cinq ont fait l'objet de travaux de foration mais seulement trois se sont révélés positifs. La maîtrise d'ouvrage est déléguée par l'agriculteur à la province Nord. Le bénéficiaire verse une participation aux coûts des travaux, qui lui est remboursée si le résultat est négatif.

► FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION

Le soutien à la recherche et à l'expérimentation se traduit par la participation à la programmation, au financement et à la gouvernance des différents organismes de Pays.



La ventilation des dépenses du programme par opérateur indique la part prépondérante des deux opérateurs que sont la Technopole au sein de l'ADECAL et l'IAC.

Dans le domaine marin :

Les travaux du **pôle « valorisation des écosystèmes marins »** de l'ADECAL se poursuivent dans ses trois centres : le Centre Technique Aquacole de Saint-Vincent (CTA) situé à Boulouparis pour la crevetticulture, le Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine (CCDTAM) et le Centre Technologique des MicroAlgues (LEMA et LTMA).

Le LTMA (Foué) a continué ses essais de croissance et de mise en culture en grand volumes de plusieurs souches d'algues locales isolées par le LEMA de Nouméa. Il a avancé sur les partenariats nécessaires à la découverte de molécules d'intérêt économique avec l'application des accords APA (accès et partages des avantages). Les recherches se poursuivent vers la définition de stratégies d'intérêt industriel.

La faisabilité d'une production de naissain d'huître de roche s'est poursuivie, avec le déploiement d'outils de captage en milieu naturel sur la zone de Tuo Cèmuhi (Touho).

En application de l'accord-cadre définissant les activités de **l'IFREMER** en Nouvelle-Calédonie pour la période 2017-2021, les conventions associées concernent deux programmes de recherche :

- Projet RESSAC (RESsources et écosystèmes Aquacoles en Nouvelle-Calédonie) dans les domaines de la crevetticulture, de l'aquaculture de microalgues, de la diversification aquacole et des biotechnologies associées et du soutien aux centres techniques et aux filières économiques.
- Projet PRESENCE (PRESsions sur les Ecosystèmes récifo-lagonaires de Nouvelle-Calédonie) dans les domaines de l'exposition aux pressions et de



la vulnérabilité des écosystèmes récifo-lagonaires, notamment dans le cadre du Parc Naturel de la Mer de Corail et du Patrimoine inscrit à l'UNESCO.

Dans le domaine terrestre :

L'**Institut Agronomique Calédonien** (IAC) mène des recherches en appui au développement rural du pays, centrées sur des enjeux d'agriculture durable, d'environnement exceptionnel à préserver et de transformations du monde rural. Les activités s'inscrivent dans la programmation 2017-2021 mise en œuvre par les trois équipes de recherche : ARBOREAL (Agriculture Biodiversité Et Valorisation), SolVeg (Sol et Végétation) et TerAU (Territoires, Acteurs et Usages). L'IAC a poursuivi ses activités de recherche et de diffusion des résultats notamment en matière de valorisation et protection de la biodiversité et des ressources, d'étude du fonctionnement des agro-écosystèmes et d'analyse des pratiques et des transformations de la ruralité.

Le pôle « **Valorisation des écosystèmes terrestres** » de l'ADECAL s'inscrit également dans le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Les travaux de ses quatre centres techniques viennent en appui à quatre filières de production : le Centre de Promotion de l'Apiculture (CPA), le Centre de Recherches et d'Expérimentations Agronomiques (CREA) pour les grandes cultures, le Centre des Tubercules Tropicaux (CTT) et le Centre Technique d'Expérimentation et de Transfert en Maraîchage (CTETM). Parmi les faits marquants en 2021, on peut noter la mise en place de parcelles dédiées à la multiplication de semences maraichères biologiques.

► SOUTENIR LA PRODUCTION

Le soutien à la production a pour objectifs :

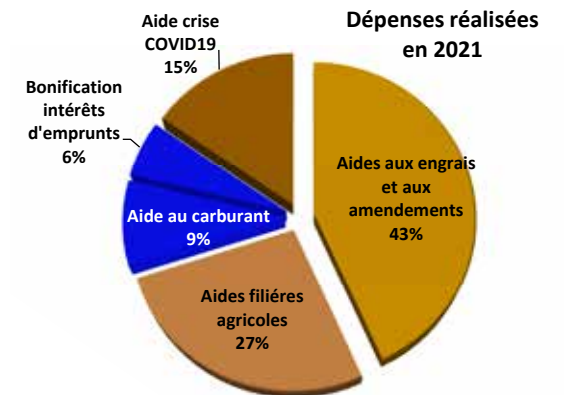
- De compenser les handicaps géographiques liés à l'éloignement des centres d'approvisionnement ou de commercialisation
- De réduire les charges d'exploitation
- De soutenir spécifiquement certaines filières

La ventilation des 69 millions F.CFP de dépenses est présentée dans le graphique.

La majorité des **aides aux filières** est prise en charge directement par l'Agence Rurale depuis 2019. Seules celles pour l'aviculture fermière et le café sont encore financées par la province Nord.

Les **aides à l'achat d'intrants** ont également été mises en œuvre. L'aide aux engrais agricoles est conventionnée avec la chambre d'agriculture qui les importe. Elle permet d'en réduire le coût pour l'acheteur en prenant en charge une partie des frais d'approche depuis l'usine de fabrication. Elle bénéficie également aux aquaculteurs pour l'acquisition des amendements et la réalisation d'analyse de sols des fonds de bassin. L'aide aux engrais agricoles s'établit à hauteur de 29 % du prix de revient final. 985 tonnes d'engrais ont été achetées par les producteurs du Nord en 2021.

L'**aide au carburant** a bénéficié à 53 pêcheurs lagonaires sur la base de leur déclaration de production de l'année précédente.



Stand au jeudi du centre ville consacré à la Province Nord



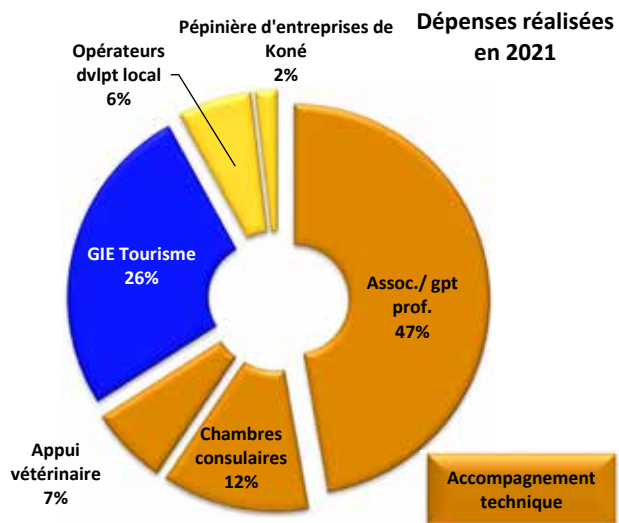
Manipulation d'animaux chez un éleveur du Grand Nord

Le dispositif de **bonification des intérêts d'emprunt** avec le crédit agricole a été réactivé en 2021, comme indiqué précédemment.

Pour soutenir l'économie en période de confinement et en complément des aides proposés par l'Etat et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des **aides aux cotisations sociales** pour les travailleurs indépendants ont été adoptées (respectivement 23 000 et 25 000 F.CFP pour le deuxième et le quatrième trimestre 2021). Sur l'année, elles ont été servies à 323 entreprises pour un total de 10,6 millions F.CFP.

Parallèlement, le service investissement et entreprises a accompagné les entreprises qui ont subi les effets du COVID-19 par la mise en place d'un guichet de soutien aux entreprises dans toutes les antennes de la DDEE. 354 contacts ont été enregistrés durant les deux périodes. De son côté, le guichet d'assistance en libre accès a enregistré 668 contacts.

▶ ACCOMPAGNER LES ACTEURS



Présentation du carnet de pêche professionnelle

Pour prolonger et compléter l'intervention des équipes techniques de la direction du développement économique, l'accompagnement des acteurs s'appuie sur un réseau d'opérateurs professionnels, le plus souvent associatifs. Les formes et les modalités de l'accompagnement financé par la province sont différentes selon les secteurs d'activité.

Dans l'agriculture et la pêche, le financement provincial permet notamment aux opérateurs de se doter de ressources humaines permanentes afin d'œuvrer sur le terrain auprès des exploitants agricoles et des pêcheurs de la province. Le réseau d'appui est similaire à celui de 2020. Le détail des principaux organismes est présenté dans le tableau.

L'appui vétérinaire est assuré par trois cliniques conventionnées avec la province pour certains actes en faveur des animaux d'élevage et situées à Koohnê (Koné), à Koumac et à La Foa (au bénéfice de Canala et Kaa Wi Paa (Kouaoua)). Il est complété par l'activité du vétérinaire provincial basé à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié).



Nom de l'organisme	Objet et observations pour 2021
Arbofruits	Appui technique aux producteurs fruitiers – Sept techniciens
ADECAL (CPA)	Appui technique aux apiculteurs – Deux techniciens à mi-temps
Bio Caledonia	Mise en œuvre de la norme océanienne en agriculture biologique (44 agriculteurs labellisés) Animation des groupements locaux – Deux animatrices
Horti-Neva	Accompagnement technique et commercial des horticulteurs – Une animatrice
Upa Bovine	Appui technique aux éleveurs bovins en matière d'amélioration génétique – Un technicien
Chambre Agriculture	Comptabilité et conseil de gestion (74 dossiers actifs) – Plateforme machinisme agricole
GIE Meru	Appui technique aux aviculteurs, organisation de la filière poulets fermiers (20 producteurs)
REPAIR	Appui technique et mise en œuvre de la certification « Agriculture Responsable » (10 adhérents, 4 agriculteurs certifiés)
Fédération des Pêcheurs Professionnels	Appui technique aux pêcheurs, organisation de la filière pêche lagonaire
Groupement des fermes aquacoles	Appui technique et animation de la filière crevettes (5 fermes et une éclosérie en Province nord)



Accompagnement d'un éleveur du GIE Meru



Equipement solaire d'un forage à Pwëbuu (Pouembout)



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les dispositifs en faveur des entreprises financés par la province sont également variés. Les plus importants sont les suivants :

- ◆ **La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** offre un accompagnement multiforme aux futurs entrepreneurs. L'offre de prestations a été étoffée pour mieux répondre aux besoins. Elle est organisée comme un parcours en différentes étapes à partir de la phase de création et jusqu'au suivi des premières années d'activité.
- ◆ La CCI apporte aussi un accompagnement itinérant et individuel :
 - Pour la gestion des TPE de la Côte Océanienne et du Sud Minier. 18 entreprises ont été suivies en 2021 dans ce cadre, 5 sont sorties du portefeuille et 6 l'ont intégré. 13 y étaient encore inscrites en fin d'année.
 - Pour le développement et la professionnalisation

Accompagnement 2021	Nbre de sessions	Nbre de participants
Réunion info création	6	27
Atelier de l'idée au projet	2	12
Atelier du projet au lancement	3	20
Bien gérer sa trésorerie	1	4
Suivi	18 entreprises	

- des acteurs touristiques grâce à un conseiller dédié, 36 structures actives et 23 projets en ont bénéficié.
- ◆ Le soutien financier à la grappe d'entreprises « AMD » relative à la maintenance industrielle a été poursuivi. Son but est de favoriser l'innovation et la mutualisation de ses entreprises membres.
- ◆ L'ADIE, outre le financement des projets, offre une assistance et des conseils aux promoteurs fournis par ses conseillers présents dans chacune des ETH.
- ◆ Une aide a aussi été apportée au pôle innovation de l'ADECAL qui participe à l'émergence de startups à forte valeur ajoutée. Le dispositif d'incubateur bénéficie à deux projets de la Province nord.

Le GIE Tourisme Province Nord (TPN) est l'opérateur à qui la collectivité confie la promotion de la destination touristique du nord. Il emploie cinq personnes. En 2021, le GIE a notamment lancé son nouveau site internet, organisé l'événement promotionnel « Echappée Nord » à Nouméa et proposé un « voyage-découverte » ou « Eductour » par ETH.

Les structures de développement local : le GIE Meru, le Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est (GAPCE sur Pwêédi Wiimîâ/(Poindimié)/ Tuo Cèmuhi (Touho)/ Pwäriwâ (Ponérihouen)), l'association Wake Chaa (Canala) maintiennent chacune une action de proximité. Elles permettent une mise en valeur sur le marché, des produits agricoles issus des petits producteurs de leur zone. Des comités de suivi permettent



Suivi technique par Arbofruits à Pwêédi Wiimîâ (Poindimié)

d'échanger et de faire des points de situation sur l'activité de chacune de ces structures.

Deux manifestations communales qui en avaient fait la demande ont obtenu une subvention pour leur organisation : il s'agit de la fête agricole de Pwëbuu (Pouembout) et de la fête de Hienghène.



l'action de la direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalité

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

Objectifs spécifiques

- Sauvegarder l'environnement naturel
- Réduire les déséquilibres internes

Résultats attendus

- Tous les déchets ménagers sont collectés et traités dans des installations aux normes
- La conservation et la protection des espaces à enjeux progressent
- La population a une meilleure connaissance de la réglementation et la réglementation est mieux respectée





Restauration de la forêt sèche à Pindaï

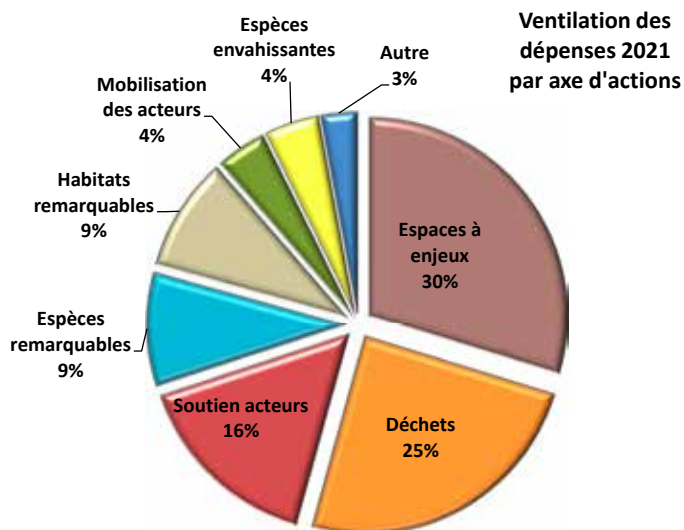
La répartition des dépenses 2021 par axe d'actions est représentée dans le graphique.

Le code de l'environnement constitue la référence réglementaire de l'activité des services. La principale modification apportée en 2021 est l'introduction de la réglementation de la filière de gestion des Déchets d'Equipements Electrique et Electronique (D3E).

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Mesures de gestion	124
Gestion des déchets	41
Autres	8
Total budget Env. DDE-E	173
<i>Rappel 2020</i>	<i>189</i>

Unité : millions F.CFP



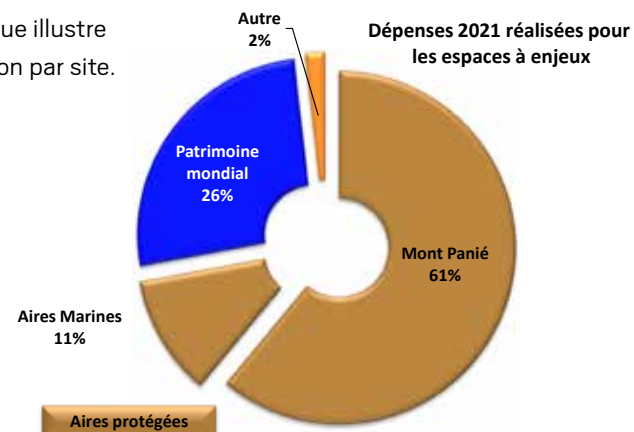
► PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

Les aires protégées marines et terrestres ainsi que les sites inscrits au patrimoine mondial forment le socle de la stratégie provinciale de protection des espaces naturels.

Certains sites sont réglementairement classés conformément au code de l'environnement et d'autres font l'objet d'une attention particulière pour leurs caractéristiques remarquables sans disposer de statut juridique. La participation des populations locales est recherchée dans tous les cas pour aboutir à une mise en place des actions de gestion.

Une somme de 51 millions F.CFP a été dépensée en faveur des espaces à enjeux en 2021.

Le graphique illustre la répartition par site.





Au niveau terrestre :

La réserve naturelle sauvage (RNS) du Mont Panié

concentre une large part des interventions financières. L'élaboration du nouveau plan de gestion est toujours en cours pour prendre le relais de celui achevé en 2019. Le projet d'extension de l'aire protégée se poursuit, il nécessite un lourd processus de concertation conduit par l'association Dayu Biik.

Concernant le projet de Piidai (Pindai), l'action se concentre sur la protection et la restauration de la forêt sèche avec le soutien du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN).

Au niveau marin :

L'inventaire décennal des communautés végétales et animales des **aires marines protégées de Hienghène** : le Parc provincial de Yeega et la Réserve de nature sauvage (RNS) de Dohimen a été réalisé par l'UNC. Une tournée d'information et des ateliers ont été organisés sur le terrain pour préparer le nouveau plan de gestion. Celui-ci devrait prendre en compte l'ensemble de la commune. L'association Kaa Porau a reçu une subvention de la collectivité.

Sur la Réserve naturelle intégrale de Nékoro, l'activité a consisté en l'entretien des balises et à une prospection ponctuelle des oiseaux par le service des milieux et des ressources aquatiques. Le suivi des populations d'oiseaux a également été effectué pour la RNS de l'étang de Koumac.

Dans la **zone côtière Nord et Est** classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, les deux associations Hô-üt à Tuo Cèmuhi (Touho) et Pöpwadene à Pwêdi Wiimîâ (Poindimié) ont perçu une aide financière de la province Nord pour conduire leurs actions : restauration de la mangrove, replantation autour d'un captage, collecte de déchets, etc. Elles ont également obtenu d'autres financements grâce à des appels à projets. L'évaluation du plan de gestion de ces deux sites a débuté ainsi que la mise à jour du diagnostic environnemental.

Dans le Grand lagon Nord, à Dau Ar (Bélep), l'association Pwee Molep a poursuivi quelques actions : collecte de déchets, sensibilisation scolaire à l'environnement, suivi des plantations de 2016, etc.



Restauration de la mangrove à Tuo Cèmuhi (Touho)

Les actions de **protection des habitats** restent concentrées sur la forêt sèche dans le cadre du programme inter-collectivités de conservation mis en œuvre par le Conservatoire d'Espaces Naturels. Les chantiers structurants lancés depuis 2014 se poursuivent : maîtrise foncière, révision cartographique, élaboration des plans de gestion des sites prioritaires. Ces plans détaillent les actions à mener et précisent la répartition des tâches entre le CEN et les services provinciaux. Ils ont été mis en œuvre pour deux des trois sites prioritaires en province Nord : Nékoro et Piidai (Pindai).

Le projet « Reconquérir la biodiversité par la mise en valeur des terres coutumières » cofinancé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) est en cours sur les tribus de Poyes, Tiwaé et Vieux-Touho, à Tuo Cèmuhi (Touho). Son thème est la gestion des savanes sur terres coutumières car cet espace concentre de multiples enjeux. L'année 2021 a vu, au bout d'un long processus de concertation, les premières opérations s'enclencher sur la composante « régulation de cerfs et cochons féroces ».

La lutte contre les cerfs et les cochons dans les zones à fort enjeu écologique et écosystémique s'effectue principalement dans le cadre du projet PROTEGE (11^{ème} FED) dont la composante « gestion des ongulés envahissants » est cofinancée avec l'Agence Rurale. L'année 2021 a été consacrée au déploiement des activités préparatoires : concertation, actions de préfiguration sur sites prioritaires, mise au point des indicateurs d'abondance et de pression.



Sensibilisation à la connaissance des roussettes au centre culturel de Hienghène en partenariat avec le CIE

En parallèle, des actions de régulation des gros gibiers sont maintenues sur le terrain, menées par les associations locales aidées par la province et d'autres partenaires ainsi qu'avec la participation de la Fédération de la Faune et de la Chasse à Pindai, au Mont Panié, à Waa wi Luu (Houailou) (projet Reprise), Hienghène, Vavouto et deux sites miniers.

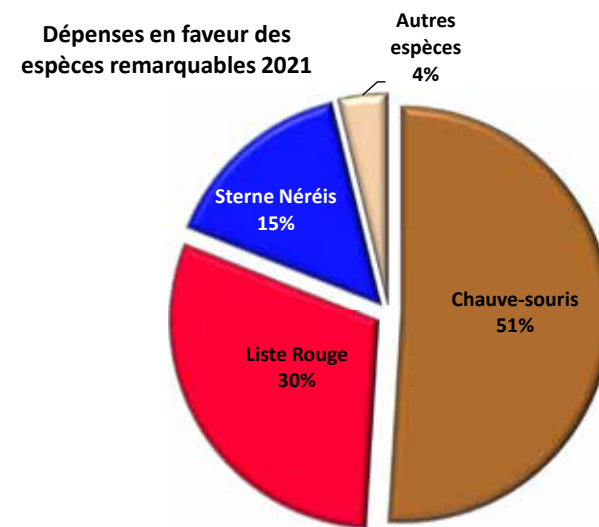
La protection des espèces

La base de la protection des espèces est la protection des habitats qui les abritent ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire dédié. Cependant, pour certaines espèces en danger, des actions spécifiques de conservation sont mises en œuvre dans le cadre

de programmes pluriannuels. En 2021, une dépense de 16 millions F.CFP a été consacrée aux espèces remarquables.

Concernant la **Sterne néréis**, une campagne de suivi et de sensibilisation a été reconduite autour de la saison de nidification. Les gardes nature ont géré la mise en place des mâts d'avertissement sur les îlots occupés par les oiseaux.

L'étude sur la population de **roussettes** (mégachiroptères) et l'impact de la chasse, conduite de 2017 à 2021 dans le cadre d'une thèse accueillie par l'IAC, a confirmé le déclin alarmant des effectifs d'animaux. La pression estimée de



la chasse est excessive et incompatible avec le maintien en l'état des populations de roussettes. Les résultats des observations de plusieurs nids de roussettes réalisées annuellement par les gardes nature depuis une décennie avaient déjà alerté sur le phénomène.

➤ **Le projet « Animation pour une gestion concertée des roussettes en Nouvelle-Calédonie »** ou AGESCOR, cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité, a été lancé en 2021. Ses objectifs sont de co-construire des propositions de gestion convenant le mieux aux pratiques et à l'état des populations de roussettes ainsi que de sensibiliser la population pour qu'il y ait une modification des pratiques vers une chasse soutenable.



Le statut des populations de **tortues marines** a fait l'objet d'une campagne d'information et d'échange auprès des autorités coutumières, ainsi que du déploiement du plan d'action tortue pays. En Province nord, les suivis effectués sur les différents îlots prioritaires se sont poursuivis avec le soutien des associations locales.

La province Nord continue à soutenir **l'actualisation du statut de conservation des plantes** en Nouvelle-Calédonie mise en œuvre par l'association Endémia. Ce travail s'appuie sur l'expertise d'un « groupe d'experts local de la liste rouge » (ou RLA en anglais) qui suivent les procédures de l'UICN.

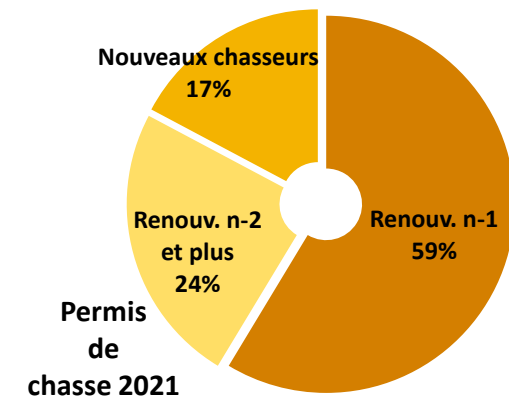
➤ Début 2021¹¹, **1 361 espèces sur les 3 650 connues ont été évaluées dans le cadre du RLA**. 44 % des espèces évaluées sont menacées d'extinction (En Danger Critique, En Danger ou Vulnérable). Leurs trois principales menaces sont les feux (71 %), les espèces envahissantes (45 %) puis l'activité minière (36 %). Enfin, un inventaire complémentaire des poissons d'eau douce a également été réalisé.

▶ METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE GESTION DES RESSOURCES

L'usage des **ressources maritimes** est soumis à la réglementation de la pêche. Les services ont délivré 306 autorisations de pêche professionnelle. L'application de la réglementation fait l'objet d'un effort continu de sensibilisation auprès des pêcheurs professionnels et des plaisanciers, la fédération des pêcheurs professionnels du Nord (FPPN) en est un relais essentiel. L'Agenda des marées de la province Nord, guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance, a été édité en 2021 et largement diffusé.

La pêche à l'holothurie nécessite une autorisation spéciale car il s'agit d'une activité économique très attractive et l'animal est particulièrement vulnérable à la surpêche. En 2021, l'activité des services s'est concentrée sur la gestion des conséquences de l'inscription de deux espèces d'holothuries à l'annexe II de la CITES¹² (« tété noir » et « tété blanc »), avec la compilation des données disponibles sur la gestion de ces espèces et la communication afférente à la mise en place de quotas à l'export. Plusieurs études ont également pu être lancées dans le cadre du programme PROTEGE, dont une étude de stock sur les zones de Dau Ar (Bélep) et Pum (Poum).

La gestion de la chasse passe notamment par le soutien à la Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie. En outre, les services techniques ont délivré 5 823 permis de chasse en 2021, ce nombre est en léger



recul par rapport à l'année précédente (6 043 en 2020). Le graphique répartit les permis par objet.

La collectivité accompagne également les **initiatives de reboisement** qui visent essentiellement la restauration écologique. La dynamique « Kuc We Marip » sur la commune de Hienghène a permis de regarnir avec 1 300 plants les bassins versants de Bas-Coulina et de Tendo. De plus, 3 200 plants ont été mis en terre dans le cadre du volet « restauration forestière » du projet de « reconquête de la biodiversité à Tuo Cèmuhi (Touho) ».

¹¹ Source : Endemia & RLA Flore NC (2021). La Liste rouge de la flore menacée de Nouvelle-Calédonie (synthèse 2014-2020). - <http://endemia.nc>

¹² Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES, ou Convention de Washington



Installation d'un mât d'avertissement sur un îlot à Koumac

► RÉDUIRE LES IMPACTS DES ACTIVITÉS HUMAINES

La stratégie provinciale de traitement des déchets ménagers est fondée sur le schéma directeur des déchets qui a fait l'objet d'une actualisation en fin d'année 2020.

Le travail d'accompagnement technique et financier auprès des communes doit aboutir à une structuration du territoire avec des équipements aux normes : Installation de Stockage de Déchets (ISD) et déchetterie ou centre de tri et de transfert.

Quatre communes ont été agréées pour une aide provinciale en 2021.

La province Nord assure la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'ISD de l'ETH « Espace de l'Ouest » pour le compte du SIVOM VKP. Le marché de conception-réalisation a été formalisé avec le groupement d'entreprises

et les études de conception ont été finalisées. L'APD a été livré en novembre 2021 et le début des travaux est programmé en 2022.

► **L'installation est prévue pour enfouir 450 000 m³ de déchets sur une période de 25 ans mais un seul casier de 143 000 m³ sera construit dans un premier temps (8 ans d'exploitation). Le coût est estimé à 1,25 milliard F.CFP.**

Un ensemble d'actions d'accompagnement complète la mise en place des équipements. Elles ont pour objectif la responsabilisation des producteurs à la réduction de leurs déchets et au tri. A la suite d'appels à projets intitulés « prévention de la production de déchets et économie

Commune

Objet de l'aide

Nekô (Poya)

Implantation d'un réseau de 37 points d'apport volontaire
Etudes préalables à l'implantation d'un centre de tri et de transfert des déchets

Hienghène

Travaux de réhabilitation du dépotoir communal
Achat de bennes à déchets

Pwârâiriwâ (Ponérihouen)

Études relatives à l'implantation d'un centre de tri et de transfert des déchets
Achat de bennes à déchets

Canala

Équipements de l'ISD : presse à canette, broyeur à déchets verts, presse à Véhicule Hors d'Usage (VHU)



Bénéficiaire	Objet
VALORGA	Organisation et animation de journées techniques sur la valorisation des matières organiques
MFR de Pwêédi Wiimîâ (Poindimié)	Création d'une ressourcerie
SOPAC	Acquisition d'équipements de protection individuelle lavables
Handijob	Acquisition d'un broyeur de déchets verts et d'outillages professionnels
Acotred Pacifique	Vidéo sur la gestion des déchets

circulaire », plusieurs projets ont bénéficié d'une subvention en 2021, leur nature est très variée.

L'ADEME est partenaire de la province Nord dans le cadre d'une convention pluriannuelle et elle cofinance tous ces projets.

La réglementation des **filières de gestion des déchets dangereux** avec la responsabilité élargie des producteurs est en place depuis 2013 pour les huiles usagées, les piles et accumulateurs usagés, les accumulateurs au plomb usagés (batteries), les Véhicules Hors d'Usage (VHU), les pneumatiques. Elle est complétée depuis octobre 2021 par les Déchets d'Equipements Electrique et Electronique (D3E). Ce nouveau texte précise les obligations des producteurs, une catégorisation des D3E, les conditions de demande d'agrément (producteurs et installations de traitement), les objectifs de collecte et de valorisation des D3E, les préconisations de pré-traitement des D3E, et enfin la représentation des acteurs

de la filière D3E au sein de la commission d'agrément des plans de gestion des déchets de la province Nord

La collectivité a adopté le **Plan Climat Energie de la Province Nord (PCEPN)** en mars 2019 qui se décline en 6 domaines, 18 axes stratégiques puis 63 actions. Il constitue le programme d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour la mandature actuelle.

Les entreprises ayant « *une activité à caractère industriel ou agricole susceptible d'entraîner des impacts environnementaux, des risques accidentels ou des risques sanitaires* » sont soumises à la réglementation sur les **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**. Des procédures similaires existent pour les carrières. Les chiffres clés sont présentés dans le tableau. L'équipe d'inspection provinciale est composée de deux inspecteurs qui couvrent l'ensemble des rubriques ICPE. Dans le secteur de l'industrie, de la mine et des carrières, les inspections sont réalisées par



Formation au compostage à Nèkô (Poya)



Comptage de population de roussettes par la BGN

Nombre 2021	ICPE	Carrières
Nouveau dossier déposé	25	8
Arrêté produit (tous types)	8	4
Récépissé	10	
Enquête publique	1	0

la DIMENC. Les inspecteurs provinciaux assurent aussi un suivi des installations existantes (ISD, porcheries, etc.). Un travail a été engagé pour régulariser administrativement les installations appartenant à la collectivité.

La Brigade des Gardes Nature (BGN)

est constituée de 8 agents qui se répartissent sur le terrain en 3 secteurs géographiques. Tous les agents sont assermentés pour assurer l'application de l'ensemble du code de l'environnement. Ils ont pour mission d'informer le public, de constater et de réprimer les infractions au code et d'effectuer des suivis de milieux naturels. La sensibilisation et la prévention



Plantation d'arbres sur le sentier de Tipenga organisée par le CIE avec des élèves de maternelle

demeurent sa première mission et elle effectue aussi le suivi des milieux. En 2021, 24 procédures judiciaires ont été enclenchées. Le recrutement d'une juriste spécialisée en droit de l'environnement a permis la rédaction d'une nouvelle convention de politique pénale qui devrait être signée avec le parquet en 2022.

Le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE)

est le partenaire privilégié pour la sensibilisation de la population dans le domaine de l'environnement, en particulier en direction des scolaires. Le soutien de la collectivité a permis à l'association d'employer deux personnes dans son antenne Nord. En 2021, 3 200 personnes dont 80 % d'enfants, ont été touchées dans le Nord, au cours de 200 interventions financées par la province Nord ainsi que par d'autres partenaires publics et privés. Les déchets sont le thème le plus souvent abordé devant la mangrove et l'eau.

La mise en œuvre de la politique environnementale s'appuie sur un important réseau d'acteurs, le plus souvent associatifs, dont les principaux en 2021 sont listés dans le tableau.

D'autre part, l'Institut Agronomique Néo-Calédonien (IAC), l'IFREMER, l'IRD



Formation du CIE sur la gestion participative de l'eau avec les élus de Pwărăiriwā (Ponérihouen)

et l'Université de la Nouvelle Calédonie ont apporté leur collaboration scientifique aux travaux conduits. sont les organismes de recherche qui ont

Les principaux partenaires provinciaux¹³

- Association Dayu Biik (Mont Panié)
- Conservatoire des Espaces Naturels
- Centre d'Initiation à l'Environnement
- Association Popwadene
- Endémia
- Association Cemi Acuat a Mulip
- Association Hô-üt
- Association Kaa Porau
- Fédération de la Faune et de la Chasse
- Association Handijob
- Association pour la Conservation des Chauves-Souris
- Association Tipwoto

¹³ ayant perçu un financement supérieur à 1 Million F.CFP en 2021



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

L'action de la direction des sports et des activités socio-éducatives (DSASE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

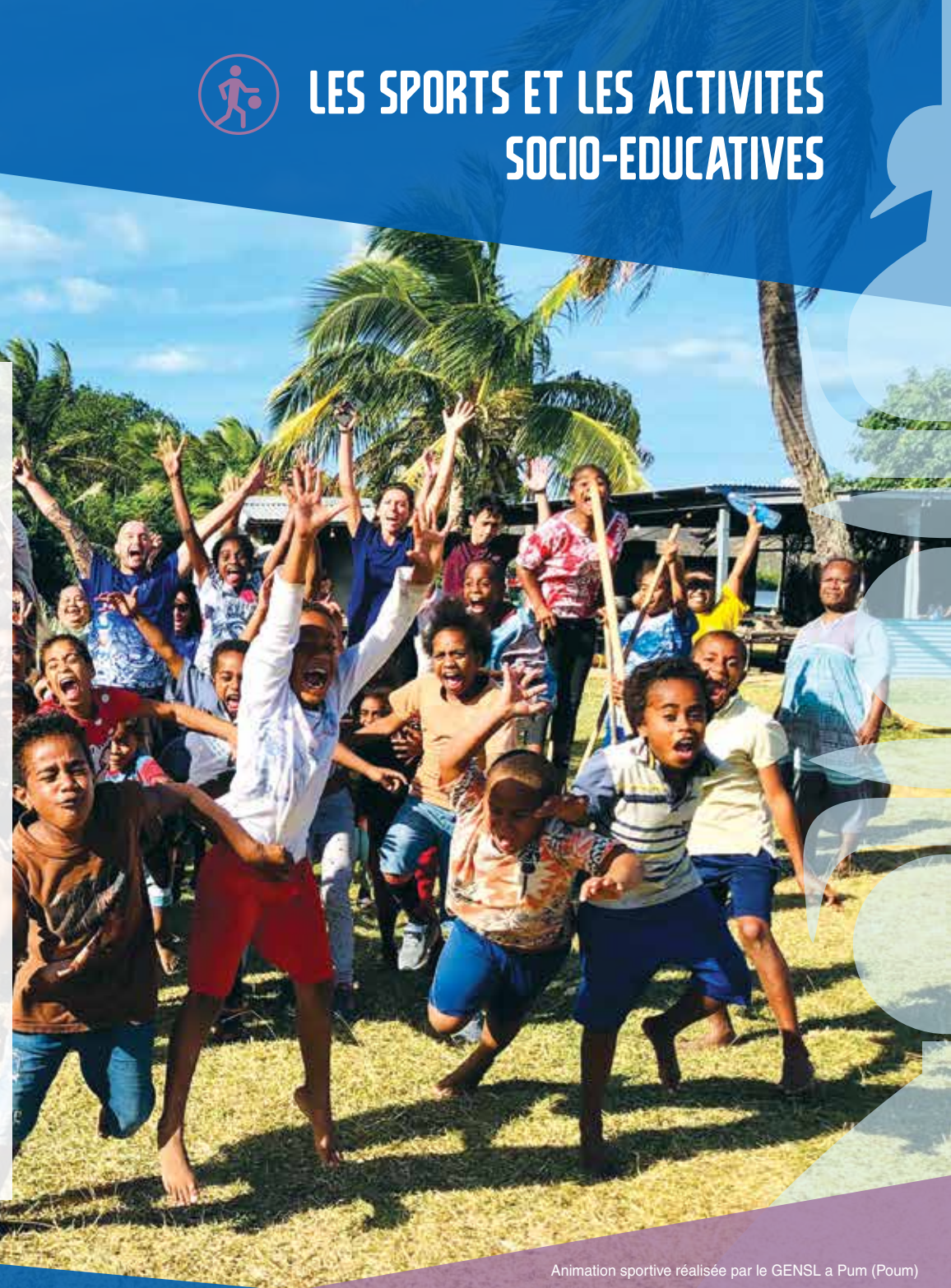
- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Développer et promouvoir les loisirs
- Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilité
- Favoriser l'intégration des jeunes dans la société

Résultats attendus

- Le mouvement sportif est structuré et la pratique sportive peut s'effectuer dans des équipements adaptés
- Le nombre de pratiquants sportifs dans les disciplines classées prioritaires progresse
- Les activités socio-éducatives et d'éducation populaire se structurent et le nombre de bénéficiaires progresse sur l'ensemble de la province





LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

Le tableau intègre l'ensemble des dépenses du secteur, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Développement sportif	104
Equipements sportifs	47
Développement socio-éducatif	45
Jeunesse	13
Aides aux communes	11
Autres	2
Total budget DSASE	222
<i>Rappel 2020</i>	<i>384</i>

Unité : millions F.CFP



Equipe du GENSL

► DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN AU SPORT

Dans le domaine du sport, les deux principaux leviers d'actions de la province sont le soutien au mouvement sportif et la construction d'infrastructures.

La structuration et le développement du sport reposent d'une manière générale sur la dynamique associative constituée par les clubs et les comités.

Ces structures peuvent bénéficier de subventions de fonctionnement. Ainsi, 25 clubs et comités de la Province nord (hors scolaire) ont reçu une aide en 2021, c'est plus que l'année précédente où ils étaient 15. Les interventions de la collectivité sont très diversifiées, elles portent

sur leur fonctionnement général, le soutien aux projets et à l'encadrement technique des clubs, sur l'aide aux déplacements ou encore l'organisation d'événements.

L'aide à l'emploi permet aux associations d'embaucher des professionnels pour leur encadrement sportif et de personnels administratifs pour accompagner le travail quotidien des bénévoles. Dans certains cas,

Aide au mouvement sportif 2021

	Nombre de bénéficiaires	Montant versé (MF.CFP)
Comités provinciaux	5	39,3 MF
Clubs PN	25	38,8 MF
Comité régional et ligue (CISE)	1	5,1 MF
Sport scolaire	2	4,6 MF
Grands évènements	2	0,8 MF
Total général	35	89 MF
<i>Rappel 2020</i>	<i>24</i>	<i>71 MF</i>



Apprentissage de la natation à Pwëbuu (Pouembout)

ce sont des prestataires diplômés qui assurent cet encadrement. 15 emplois salariés et de prestataires au bénéfice de 11 associations (y compris les comités

provinciaux mais hors Groupement des Employeurs Nord Sport et Loisirs ou GENSL) ont été aidés en 2021, dont 11 emplois d'éducateurs sportifs (à l'identique de 2020).

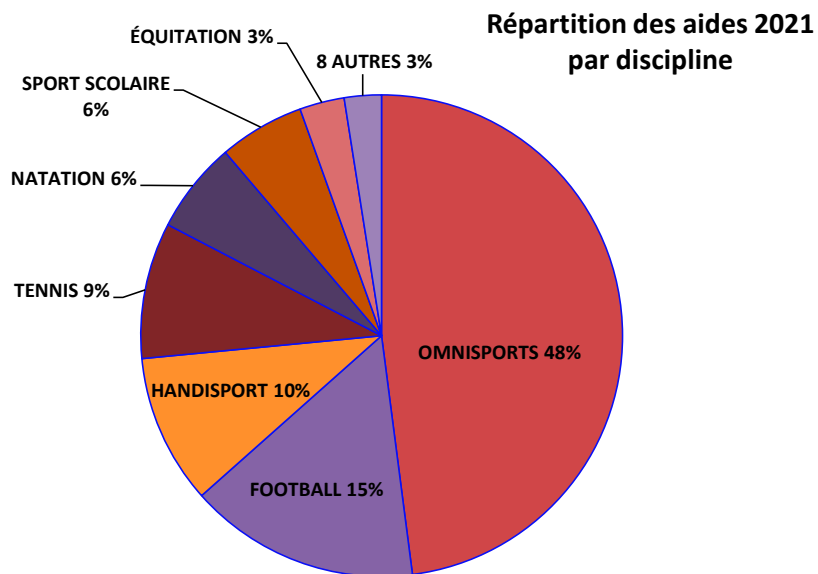
Dans le cadre du volet sportif du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, la collectivité participe à hauteur de 10 % au co-financement d'éducateurs sportifs mis à la disposition des communes du Nord volontaires. Le GENSL, créé en 2019, a employé 9 éducateurs qui ont été très actifs dans leur commune respective en 2021 puisqu'ils ont proposé un total de 1800 séances d'animation au cours de l'année. Les moins de 17 ans représentent 80 % du public.

La collectivité s'appuie sur deux partenaires privilégiés dans la mise en œuvre de la politique sportive, le Comité Provincial Nord des Sports et Loisirs (CPNSL) et le Comité Provincial Olympique et Sportif Nord (CPOSN) qui sont également des prestataires pour certaines mesures. Ainsi, les aides spécifiques en faveur de sportifs d'excellence, c'est à dire potentiellement sélectionnables en équipe de Nouvelle-Calédonie sont délégués au CPOSN mais aucune n'a été attribuée cette année.

La collectivité est susceptible de soutenir **des événements**, d'envergure provinciale ou pays, participant à la promotion du sport et de ses valeurs. Le calendrier événementiel a encore été perturbé en 2021. La 21^{ème} édition des **jeux intercommunaux** (JIC) organisée par le CPNSL a vu la participation de 12 communes. Les JIC ont réuni 1 804 participants au cours des phases initiales dans trois disciplines : football, volleyball, et pétanque, plus des activités annexes dans certaines rencontres. Mais ils ont été interrompus avant les étapes finales.



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES



La répartition des aides par discipline est indiquée dans le graphique. Pour les clubs pluridisciplinaires, seule la discipline principale est prise en compte. Le CPNSL, le CPOSN et le GENSL sont classées en omnisport, ce qui explique l'importance de cette catégorie. On note ensuite la seconde place du football devant le handisport.

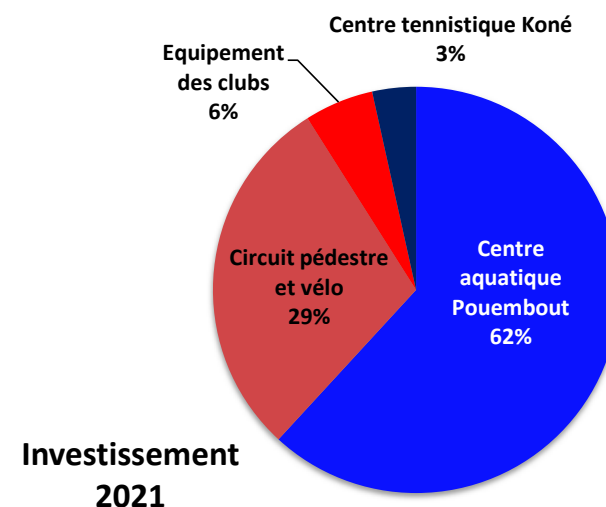
Les dépenses d'investissement ont été cette année de 36 millions F.CFP dont 22 millions F.CFP pour le centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout). Les principaux travaux y ont été l'aménagement d'un snack.



Entraînement de football à Vook (Voh)

➤ **Le soutien au club nouvellement créé Waa wi Luu Sports est à souligner.**

Ce club multisport communal est reconnu conjointement par la commune et la province comme l'interlocuteur privilégié pour le développement sportif local. Il a vocation à rassembler les initiatives, donner une cohérence aux actions et concentrer les moyens dans un souci d'efficacité des aides. L'accompagnement de ce type de club est l'une des nouvelles orientations de l'appui au mouvement sportif.





Le parcours pédestre et la piste VTT sur Xapecedeaxate (Païamboué) a fait l'objet de quelques nouveaux aménagements (terrassements et passerelles en bois). De plus, 7 clubs ont perçu 2 millions F.CFP de subventions d'équipement.

La gestion d'équipements sportifs de « dimension provinciale » est réalisée de deux manières.

Des associations sont conventionnées pour le centre tennistique provincial (Comité provincial Nord de tennis) à Koohnê (Koné) ainsi que pour la base nautique de Pandop à Koumac (association Les toiles du lagon). La gestion du stade Yoshida a été reprise par la Mairie de Koohnê (Koné) avec le soutien financier de la province Nord. Pour ces trois infrastructures, la collectivité a versé 14,4 millions F.CFP au titre du fonctionnement dont 7 pour le stade Yoshida.

La collectivité exploite directement la base nautique de Koohnê (Koné), le centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout) et la salle multisports de Vook (Voh). Pour cette dernière, trois établissements scolaires et trois clubs se sont partagés les réservations au cours de l'année.

➤ **Le centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout) (CAP)** a ouvert au public durant 219 jours en 2021. Hormis le dimanche, les jours de fermeture ont été liés au confinement, aux aléas climatiques, aux travaux et à la vidange annuelle. 21 800 entrées ont été enregistrées, soit 100 personnes par jour en moyenne. Les entrées « grand public » en représentent 50 %, les scolaires 28 % et les trois associations utilisatrices à l'année 22 %.

Un nouveau règlement intérieur a été adopté ainsi que des ajustements de la tarification pour favoriser les seniors ainsi que son usage par des associations.

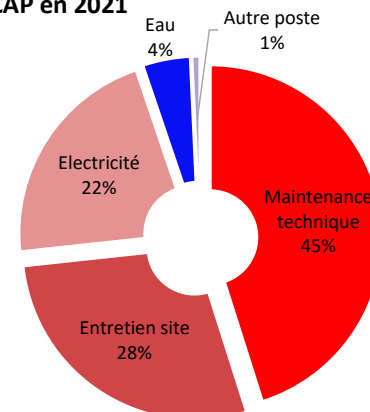
Les dépenses pour le fonctionnement du CAP en 2021, hors personnel, ont été de 33,2 millions F.CFP en baisse de 20 % sur un an. Le poste entretien du site a été le mieux maîtrisé (-31 %) mais la réduction de la facture d'électricité est aussi notable (-17 %).

Le paiement des entrées a permis de percevoir 2,6 millions F.CFP de recettes. Dans l'ordre d'importance, elles proviennent des entrées individuelles, puis des cours et enfin des abonnements.



Tournoi au centre tennistique de Koohnê (Koné)

Charges de fonctionnement du CAP en 2021



Initiation au molcky à Pum (Poum)



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES



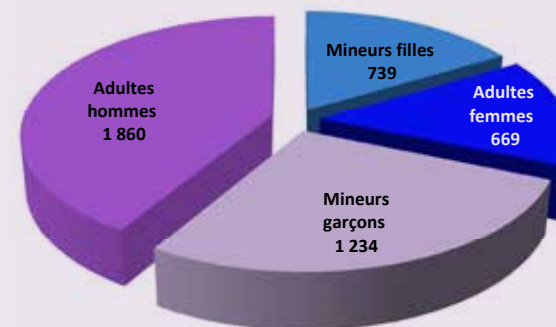
Activité volley à Hienghène



Centre de vacances à l'île des Pins

La pratique sportive en Province nord au sein des clubs en 2021

Licenciés sportifs dans les disciplines fédérales et de loisir en 2021



Le nombre total de licences (source : CTOS) s'établit à 8 547, en réduction de 8 % sur un an. L'évolution est contrastée selon les catégories : + 24 % en sport scolaire, + 4 % pour les disciplines fédérales et – 88 % pour les JIC.

La répartition par groupe d'âge et genre est précisée dans la figure. Parmi les 4 480 licenciés du sport fédéral et de loisir (hors JIC), 1 970, soit 44 % ont moins de 18 ans (+ 2 points sur un an). Les femmes représentent 31 % des licenciés en club (+5 points depuis 2020).



Le tableau présente les disciplines qui ont au moins 100 licenciés en 2020 ou 2021. Les disciplines qui ont le plus progressé sont le judo et le volley-ball. La dynamique est toujours très positive pour la natation.

A l'inverse, l'érosion est marquée pour le football et le tennis tandis que la pétanque, l'équitation et le basket-ball restent stables.



Activité voile à Waa wi Luu (Houaïlou)

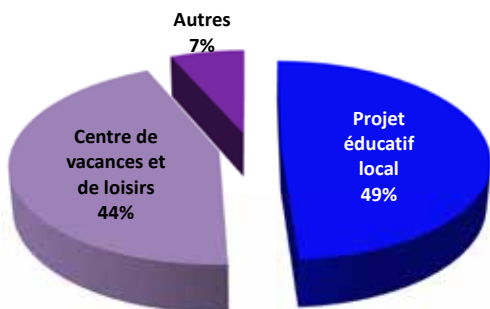
Discipline	2020	2021	Évolution/ 2020
FOOTBALL	1 973	1 474	-25%
NATATION	332	560	69%
TENNIS	342	298	-13%
BASKET-BALL	277	276	0%
VOLLEY-BALL	80	268	235%
ÉQUITATION	252	258	2%
PÉTANQUE	180	172	-4%
JUDO	35	134	283%
ATHLÉTISME	100	114	14%
SPORTS SOUS-MARINS	93	102	10%
17 AUTRES	660	828	-40%
SPORT POUR TOUS/ EPMM	371	59	-84%
USEP (primaire)	1 919	2 471	29%
UNSS (secondaire)	1 323	1 533	16%



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

► DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES SOCIO-ÉDUCATIFS

Au même titre que les actions sportives ou culturelles, **les activités socio-éducatives (ASE)** constituent un moyen d'utiliser le temps libre des enfants et des jeunes.



Répartition des dépenses socio-éducatives 2021

L'intérêt pour les familles est multiple puisqu'elles permettent de :

- Participer à la démarche d'éducation en complément de celles de la famille et de l'école ;
- Favoriser la rencontre, l'échange, le partage de cultures et de savoir-faire entre les différents publics d'enfants et de jeunes ;

- Répondre à des besoins d'animation et de prise en charge des enfants et des jeunes ;
- Contribuer au développement des compétences.

Les différents dispositifs ont représenté une dépense globale de 42 millions F.CFP dont la répartition est précisée dans la figure.

La province soutient les organisateurs de **Centres de Vacances et de Loisirs (CVL)**. Sur un an, le nombre de séjours est stable tandis que le nombre d'enfants bénéficiaires a connu une augmentation d'environ 10 %. Lorsqu'il existe un Projet Educatif Local (PEL) dans la commune, les CVL sont identifiés dans le PEL pour la bonne cohérence de l'animation en faveur des jeunes.

Dans le cadre de la délégation de compétence¹⁴, quatre animateurs socio-éducatifs sont chargés du contrôle du respect de la réglementation (administration, sécurité des publics, hygiène générale du CVL, pédagogies employées, activités proposées) ainsi

que de l'accompagnement technique et pédagogique des centres. 31 CVL ont fait l'objet d'un contrôle et aucun incident n'a été relevé.

Le soutien provincial couvre 52 % des dépenses d'organisation des CVL, le reste est financé par les familles ou d'autres sources.

Chiffres clés 2021

CVL

- 14** organisateurs
- 43** séjours dont **2** camps itinérants
- 1 598** enfants et jeunes
- 13 394** journées-enfants
- 131** encadrants

Animation socio-éducative

- 17** organisateurs
- 23** opérations
- 1 844** enfants

¹⁴ La province exerce la délégation de compétence de la Nouvelle-Calédonie, relative à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires et des temps de loisirs, depuis mi-2016. A ce titre, la province perçoit une compensation financière à hauteur de 7 millions F.CFP.



Les animations socio-éducatives ne sont pas soumises à la réglementation des CVL. Il s'agit d'animations périscolaires dans les établissements scolaires ou d'autres initiatives locales. Elles sont identifiées dans le cadre d'un Projet Educatif Local. Concernant les formations certifiantes (BAFA et BAFD) pour les animateurs et les directeurs, la province apporte un soutien financier (bourse de formation et aide aux organismes de formation), un appui technique et pédagogique par un agent formateur du service et elle incite les associations à développer leur propre plan de formation.

Le Collectif associatif pour l'enfance, la jeunesse et l'éducation populaire en Province nord regroupe des associations organisatrices de CVL. Il bénéficie de l'aide de la collectivité pour mettre en œuvre son programme d'actions transversales (création d'outils, formations, appui à la vie associative, etc.).

Le Projet Educatif Local (PEL) est un dispositif qui permet d'apporter une réponse coordonnée et adaptée aux besoins d'animation à l'échelle communale

en faveur des enfants et des jeunes. La province apporte un soutien technique, financier et elle participe au pilotage du PEL dont la commune est maître d'ouvrage. Douze PEL ont bénéficié d'une aide financière (selon le détail présenté dans le tableau) et d'un accompagnement d'un point de vue technique. La commune de Hienghène est revenue dans le dispositif tandis que celle de Bwapanu (Kaala-Gomen) en est sortie.

Les actions en faveur des **groupes de jeunes**, comportent plusieurs volets. L'accompagnement de ces groupes vise à les aider à se structurer et à faire émerger des projets. Cinq opérations ont été soutenues financièrement, deux associatives à Tuo Cèmuhi (Touho), deux communales à Ouégoa et une directement par le service provincial. Au total, ils ont réuni 37 jeunes de 16-30 ans. A Ouégoa, les jeunes ont notamment construit un abri de bus et un aménagement à proximité de la mairie.

Les Points Information Jeunesse¹⁵ (PIJ) sont des lieux où les jeunes, mais aussi le « tout public », trouvent des informations



Centre de vacances à Canala

Commune	Montant versé (KF.CFP)	Nbre partenaires financés en 2021
Koohnê (Koné)	4 185	4
Nèkö (Poya)	3 676	2
Waa wi Luu (Houailou)	3 500	1
Kaa Wi Paa (Kouaoua)	2 000	1
Pwäriwâ (Ponérihouen)	2 000	1
Pweevo (Pouébo)	1 384	3
Canala	867	1
Dau Ar (Bélep)	827	2
Ouégoa	814	1
Vook (Voh)	716	1
Tuo Cèmuhi (Touho)	331	2
Hienghène	80	1
Total	20 379	20

¹⁵ Bien que ce dispositif soit désormais géré par la mission jeunesse du secrétariat général, il est présenté dans cette partie pour une bonne lisibilité.



LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

dans de multiples domaines tels que la formation, les loisirs, les démarches administratives, etc. Pour cela, ils disposent d'une large documentation alimentée par le Centre de Ressources Information Jeunesse (CRIJ) provincial situé à Koohnê (Koné) et le Centre Information Jeunesse de la Nouvelle Calédonie (CIJNC). Le public cible est la tranche des « 16-30 ans » mais ils sont ouverts à tous. Les services de consultation par internet, de réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation ou d'affichage d'une information sont gratuits pour les jeunes. Six PIJ étaient opérationnels en 2021, dont cinq en continu sur l'année. Le portage est assuré par quatre communes, une association et par la province sur VKP. L'accompagnement provincial porte sur leur fonctionnement et l'aide à l'emploi.

Chiffres clés des PIJ 2021

3 5792 passages PIJ

946 premières visites

Il consiste aussi à coordonner le réseau et à entretenir la dynamique par des visites régulières et par l'organisation de regroupements.

L'étude technique du futur bureau d'information des jeunes de Koohnê (Koné), qui sera installée dans l'ancien centre médico-social, a été lancée.

Enfin, deux associations environnementales de Tuo Cèmuhi (Touho) et de Hienghène ont pu bénéficier de l'emploi de personnes en service civique.

¹⁶ Associations qui ont bénéficié de plus de 2 millions F.CFP d'aide au fonctionnement



Centre de vacances à Nèkō (Poya)

La mise en œuvre de la politique sportive et en faveur des jeunes s'appuie sur un important réseau d'acteurs. Les principales ayant bénéficié d'un soutien financier¹⁶ en 2021 sont listées dans le tableau.

Principales associations

- Comité Provincial Nord des Sports et Loisirs
- Les Cocos
- Handi Sport Adapté du Nord
- Hienghène Sports
- Comité Provincial Nord de Tennis
- Groupement d'Employeurs Nord Sport et Loisirs
- Les P'tits Picots
- Comité Provincial Olympique et Sportif Nord
- Les Toiles du Lagon
- Collectif Associatif pour l'Enfance, la Jeunesse
- Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie
- Union Nationale du Sport Scolaire
- Centre Information Jeunesse de Nouvelle-Calédonie
- Association Omnisports Nepwî
- Waa Wi Luu Sports
- Association des Guides de Canala - Gpe Luneau
- Jeunesse Sportive de Baco

L'action de la direction de la culture (DC) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Développer et promouvoir les loisirs
- Asseoir une identité commune

Résultats attendus

- Le réseau d'équipements culturels, y compris les sites et monuments ouverts au public, se développe en tenant compte d'une répartition géographique équilibrée
- L'offre d'événements artistiques et culturels se développe en diversité et la création est dynamisée dans tous les domaines
- Le patrimoine archéologique et culturel est mieux sauvegardé
- Calédonia développe son audience

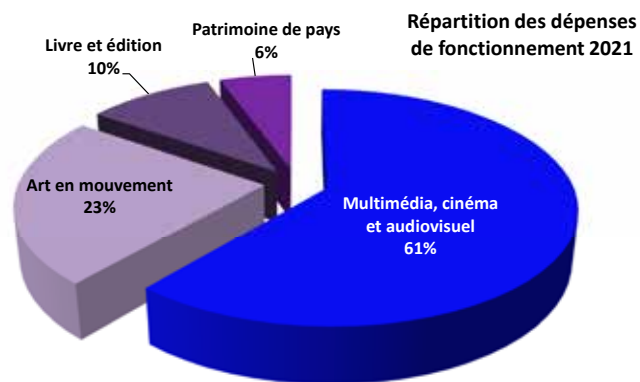


Le développement culturel et la valorisation du patrimoine reposent sur le soutien à un réseau d'associations et d'établissements publics qui œuvrent sur le territoire provincial et mettent en œuvre la politique culturelle chacun dans son domaine.

Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Développement culturel	654
Equipements culturels	280
Valorisation du patrimoine	47
Aides aux communes	9
Autres	1
Total budget DC	990
<i>Rappel 2020</i>	<i>856</i>

Unité : millions F.CFP



Concert au complexe culturel de Koohné (Koné)

Chacun s'inscrit dans l'un des quatre programmes culturels :

- **Patrimoine de pays**
- **Art en mouvement**
- **Livre et édition**
- **Multimédia, cinéma et audiovisuel**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 717 millions F.CFP. Globalement, une diminution de 7 % des dépenses est constatée sur un an. L'évolution de chaque

programme indique une réduction élevée pour « Patrimoine de pays » (- 36 %) et une baisse de moindre ampleur pour les autres, « Art en mouvement » (- 7 %), « Livre et édition » (- 2 %), et « Multimédia, cinéma et audiovisuel » (- 3 %). Ce dernier reste de loin le plus important.

Il faut souligner que trois établissements publics de la Nouvelle-Calédonie : le Conservatoire de Musique et de Danse, la Bibliothèque Bernheim, l'Agence de Développement de la Culture Kanak - Centre culturel Tjibaou ainsi que le syndicat mixte Institut d'Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) ont bénéficié de 146 millions F.CFP, soit 20 % de ces dépenses.



Conférence de M. Barbançon sur le bain

Les trois établissements publics sont physiquement décentralisés en Province nord.

L'offre culturelle s'appuie sur un calendrier d'événementiels et une offre de proximité à la population. L'organisation d'événements « hors les murs » des infrastructures doit permettre un meilleur accès à l'offre culturelle pour la population. Toutefois, la pandémie et les restrictions de déplacement et de regroupement induites ont fortement perturbé les activités permanentes des acteurs culturels ainsi que le calendrier de manifestations.

► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « PATRIMOINE DE PAYS »

Les trois axes d'actions en faveur du patrimoine sont l'inventaire, la sauvegarde et la valorisation.

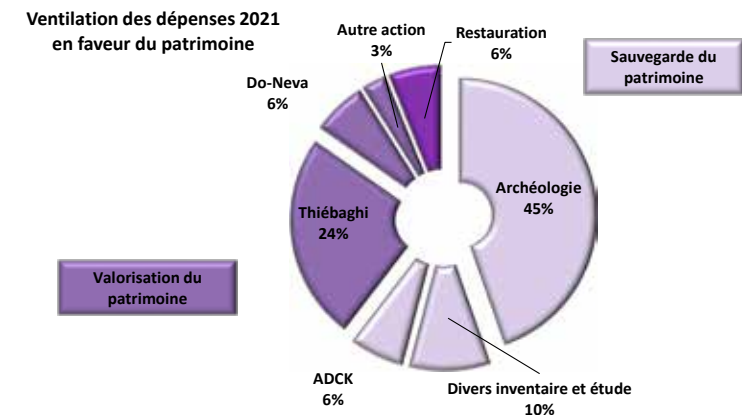
L'Institut d'Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique et l'ADCK-CCT sont les opérateurs principaux des travaux en matière **d'inventaire et de sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.**

Les priorités de l'IANCP en Province nord pour 2021 étaient la réalisation d'une nouvelle version de la carte archéologique provinciale, la restauration de la grotte d'art rupestre de la presqu'île de Cap Bocage et la prospection archéologique de la presqu'île de Bogota. Par ailleurs, un relevé cartographique LIDAR a été effectué sur Canala afin d'identifier les sites archéologiques (billon, tertre, etc.) sur la presqu'île de Bogota.

De plus, une nouvelle campagne de prospection archéologique a été réalisée sur le site de la future retenue du barrage de Pwëbuu (Pouembout), pour compléter les études réalisées en 2019.

La mise en valeur du patrimoine s'articule autour de sites historiques et d'événements.

Les associations « Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien » (SPMHNC) et « Réhabilitation du Patrimoine de Do Neva » (ARP), sont les acteurs principaux. L'association SPMHNC assure la gestion du vieux village de Tiébaghi qui est ouvert au public. 1 200 visiteurs ont été répertoriés en 2021, au



cours de 95 matinées de visite.

Le Mois du patrimoine intitulé « Pe Seedan » s'est ouvert à Maré, tribu de La Roche, du 24 au 28 août sur la thématique du « bien manger, pour mieux se soigner ». L'association Xooowen Fwada, y a participé pour proposer des ateliers de transmission, de valorisation des pratiques culturelles et artistiques de la culture kanak, accompagnée de personnes ressources et d'artistes de la Province nord.

La dépense relative à la restauration du patrimoine, indiquée dans le graphique précédent, concerne des reprises de travaux pour l'église de Tuo Cèmuhi (Touho) Mission.



► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « ART EN MOUVEMENT »

Les centres culturels et les écoles de musique sont les supports privilégiés de ce programme pour la formation, la diffusion, la création, ainsi que la promotion de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques et visuels.



Fête de l'igname au centre culturel de Hienghène

Dans le but d'étoffer le réseau de centres culturels provinciaux pour disposer à terme d'une implantation par aire coutumière, la réalisation des projets de Canala et de Waa wi Luu (Houailou) a été programmée.

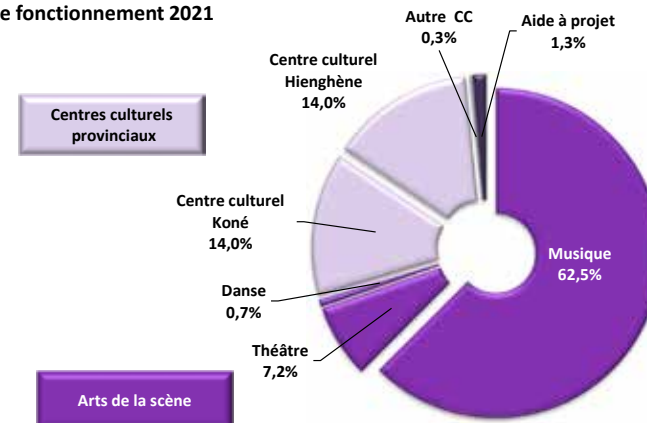
Les travaux construction ont débuté à Canala en 2020 et ils se sont poursuivis en 2021. Les études du centre de Waa wi Luu (Houailou) ont été reprises pour respecter la programmation budgétaire. Plusieurs réunions se sont tenues avec les représentants de la commune et les coutumiers pour préparer son implantation.

La répartition des dépenses de fonctionnement par catégorie indique la part très importante du soutien aux arts de la scène et à la musique en particulier.

Le développement de la pratique musicale s'appuie sur cinq structures : deux centres de pratiques musicales associatifs localisés à Waa wi Luu (Houailou) et Pweevo (Pouébo) et trois antennes du conservatoire de musique et de danse (CMD-NC) à Kohnê (Koné), Koumac et à Pwêédi Wiimîâ (Poindimié) gérées par l'Association de Formation des Musiciens Intervenants (AFMI). L'AFMI apporte également un soutien logistique aux autres centres, organise et diffuse des événements.

La grande majorité des élèves des antennes du conservatoire sont des enfants et des jeunes. Les intervenants du CMD-NC et de l'AFMI s'occupent aussi

Ventilation des dépenses de fonctionnement 2021



Concert à l'école de Téari Kohnê (Koné)

d'élèves dans le cadre des classes à horaires aménagés pour la musique et des projets scolaires. Le tableau regroupe les inscriptions 2021 ainsi que les scolaires touchés. A Koumac, les ateliers théâtre mis en place pour l'école Mermoud ont accueilli 38 élèves.

Public 2021 du CMD-NC	Nombre
Koohnê (Koné)	817
Koumac	278
Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)	131
Total	1226

Les auditoriums de Koumac et de Koohnê (Koné) servent également à des conférences et à des spectacles au cours de l'année.

Les centres Goa ma Bwarhat de Hienghène et Pomémie à Koohnê (Koné), gérés respectivement par les associations Doo Huny et Poa Boa Vi Thila, ont pu maintenir une programmation en début d'année 2021, avec la mise en place d'expositions et d'ateliers.

Dans le domaine des arts de la scène, le Chapiô est une structure itinérante de diffusion, de création et de formation des arts vivants, c'est un acteur important pour développer une offre culturelle au plus près de la population.



Classe artistique du collège de Koohnê (Koné)

L'implantation, prévue dans trois communes, n'a pu se faire qu'à Vook (Voh) durant trois semaines en mai. Le succès a été au rendez-vous puisque plus de 2 100 spectateurs ont assisté aux 18 représentations dont 4 de Dansôbus qui accompagne le Chapiô. En 2021, l'association a aussi bénéficié d'une subvention d'investissement pour le renouvellement de son parc automobile.

De plus, sept autres associations ont bénéficié d'une aide provinciale pour leurs projets dans le domaine de la musique, de la danse, du spectacle vivant. Toutefois, certains événements ont dû être annulés.



Exposition au centre culturel de Koohnê (Koné)



Atelier de sculpture lors du salon Echappée Nord



► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « LIVRE ET ÉDITIONS »

Le développement de la **lecture publique** repose sur les deux piliers que sont les bibliothèques Bernheim de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et de Koohnê (Koné), antennes de la bibliothèque Bernheim. Pour en favoriser l'appropriation par la population, elles offrent une collection diversifiée et de qualité, la gratuité de l'inscription et un accès libre.

Les médiathèques mettent aussi en œuvre un programme varié d'animation : contes, projections, conférences, accueil de classes, etc. Les enfants en sont les cibles et les bénéficiaires principaux, en particulier le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

Les équipes de Bernheim apportent aussi un soutien aux bibliothèques publiques du réseau : Koumac, Pweevo (Pouébo), Vook (Voh) et Canala.

Des travaux de rénovation électrique ont été conduits à la médiathèque de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), ils s'achèveront en 2022.



Centre culturel de Canala en construction



Journée partage au centre culturel de Koohnê (Koné)

2021	Pwêêdi Wiimîâ	Koohnê
Total inscriptions	1 188	1 375
Evolution / 2020	Stable (0%)	Réduction (- 19 %)



► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME
« MULTIMÉDIA, CINÉMA ET AUDIOVISUEL »

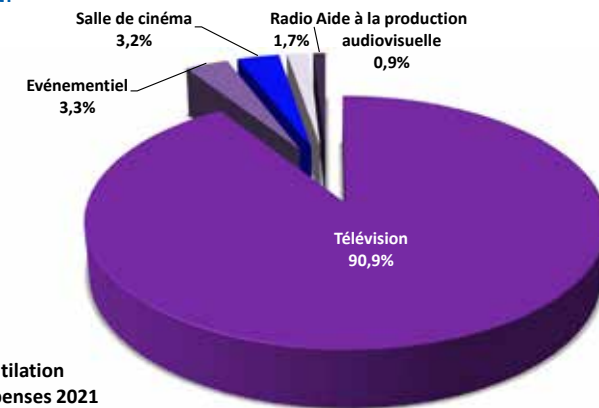
La télévision représente une part prépondérante du programme en termes de financement.



Implantation du Chapitô à Vook (Voh)



Stand artisanal
à la fête de Canala



La chaîne confirme son implantation dans le paysage télévisuel calédonien. Selon la dernière étude Médiamétrie¹⁷, **Calédonia** restait la deuxième chaîne la plus regardée en septembre 2021, avec 12,1 % d'audience cumulée¹⁸, soit 47 100 téléspectateurs, sur la TNT (télévision numérique terrestre). Cela représente un progrès remarquable de 8,3 points par rapport à 2020. La société a aussi bénéficié d'une subvention d'investissement de 35 millions F.CFP pour renouveler des équipements de production et lever des problèmes techniques de diffusion.

¹⁷ Communiqué de presse de Médiamétrie du 26/10/2021 : L'audience de la télévision et de la radio en Nouvelle-Calédonie

¹⁸ Audience cumulée (AC) : nombre ou pourcentage de personnes différentes ayant regardé une chaîne de télévision ou écouté une station de radio au cours d'une période donnée quelle que soit la durée de leur écoute. Un point d'audience cumulée représente 2300 personnes âgées de 13 ans et plus.



Dans le domaine du cinéma, **Anûû-rû Aboro** a préparé le festival international du cinéma des Peuples avec une sélection de 35 films mais l'événement a dû être annulé cette année.

En termes d'aide aux projets audiovisuels, la province a abondé le Fonds de soutien calédonien à la production audiovisuelle et cinématographique à hauteur de 4,5 millions F.CFP sur un total de 103 millions F.CFP en 2021. La collectivité est membre de son comité de gestion. Financé par plusieurs institutions et partenaires, ce fonds joue le rôle de guichet unique au bénéfice de la filière audiovisuelle et il a permis d'aider 52 projets.

Le complexe cinématographique Ciné Nyaan, à Koohnê (Koné), est exploité par la SARL Ciné VKP grâce à une délégation de service public de la province Nord.



Théâtre au complexe culturel de Koohnê (Koné)

La fréquentation 2021 est très faible et seules 4 148 entrées sont enregistrées. 80 films ont été projetés, les 15 films à succès ont réuni 60% des entrées.

Le partenariat avec l'association Cinéma d'ici et d'ailleurs a été reconduit pour organiser des séances spécifiques.

Le soutien aux espaces publics numériques (EPN) a été apporté à la case numérique localisée à Hienghène.

Les deux radios privées « historiques » : Djiiido et RRB ont également bénéficié d'une subvention provinciale, chacune à la même hauteur (4 millions F.CFP).

La mise en œuvre de la politique culturelle s'appuie sur le réseau d'acteurs associatifs¹⁹ listés dans le tableau suivant.



Spectacle dans Le Chapitô

Principaux partenaires

- Assoc. de Formation des Musiciens Intervenants
- Poa Boa Vi Thila
- Doo Huny
- Anûû-rû-Aboro
- Le Châpito
- Assoc. pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien
- Assoc. de Réhabilitation du Patrimoine de Do Neva

¹⁹ Associations qui ont bénéficié d'au moins de 3 millions F.CFP d'aide au fonctionnement



L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION FÉMININE

L'action de la mission de la femme s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

Objectifs spécifiques

- Renforcer la place de la femme dans la société
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion
- Accompagner les personnes vulnérables

Résultats attendus

- La question de la condition féminine est mieux prise en compte dans toutes les politiques publiques provinciales
- Le maillage du réseau associatif se développe et se structure sur le territoire provincial
- La prise en charge des femmes en difficulté est consolidée





L'AMELIORATION DE LA CONDITION FEMININE



Salon de l'horticulture 2021, un événement qui met en valeur le travail des femmes du Nord.



Visite de la maison des femmes de Koohné (Koné)

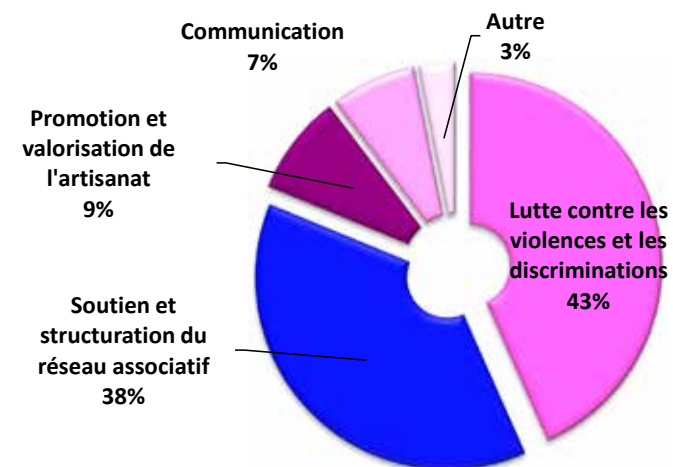
La ventilation des dépenses par axe du plan d'action est indiquée dans le graphique. On note l'importance de la lutte contre les violences et les discriminations qui recouvre plus de 40% des dépenses.

En termes de communication, trois numéros du bulletin « Pala Hin Hnémo » (parole aux femmes) ont été édités : mai, août et novembre. Il est diffusé à 4000 exemplaires. Des dépliants sur le CAFED et pour les associations ont également été imprimés.

Les interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Aides sociales	26
Aides à la condition féminine	13
Total budget MF	39
Rappel 2020	42

Unité : millions F.CFP





► SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE, STRUCTURER ET ANIMER LE RÉSEAU

L'**accompagnement du réseau associatif** est un axe clé de l'intervention provinciale car c'est un lieu d'expression et de prise de responsabilité pour les femmes.

- Le soutien financier auprès des associations de femmes a bénéficié à neuf fédérations communales et six autres associations ont perçu une aide cette année pour des actions de nature diverse : organisation de marchés, d'ateliers sur la santé, la cuisine ou la vannerie, etc.
- Le soutien financier au conseil des femmes du Nord (CFPN) lui permet de réaliser ses missions de représentation, de coordination du réseau et d'organisation d'événements. Le CFPN dispose d'un bureau et gère la boutique artisanale au sein de la maison des femmes de Koohnê (Koné). Il est aussi l'organisateur des marchés et de la fête de la robe mission.
- Le programme de formations orientées sur les techniques de couture et de teinture des tissus a permis l'organisation de dix sessions dans six communes. Elles ont totalisé 84 participantes.

La gestion de la maison des femmes de Koohnê (Koné) est assurée par le service. La structure a accueilli les principaux événements suivants organisés avec ses partenaires :

- En avril, une journée d'action pour la santé des femmes

dans le cadre de la Journée des droits de la femme

- Le 31 juillet, la fête de la robe mission
- Du 25 novembre au 10 décembre, des activités tournées vers le bien-être et l'estime de soi ainsi qu'un café-débat sur les violences conjugales.



Rencontre de la fédération des femmes de Pum (Poum)



L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION FÉMININE

► METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES ET UN RÉSEAU DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES EN DIFFICULTÉ

La prise en charge et l'accompagnement des femmes en difficulté s'appuie sur le Centre d'Accueil des Femmes en Difficulté (CAFED) à Kawewath (Témala). Le CAFED est géré par le service de la mission de la femme dont une assistante sociale est basée sur le site.

Une astreinte téléphonique est en place 7 jours sur 7. La capacité d'hébergement est de deux places pour de l'urgence et du court séjour (période de 15 jours renouvelable). Au cours de l'année, le CAFED a reçu 72 appels téléphoniques, 15 personnes ont été prises en charge par un hébergement au centre et 7 autres ont bénéficié d'un accompagnement social à domicile.

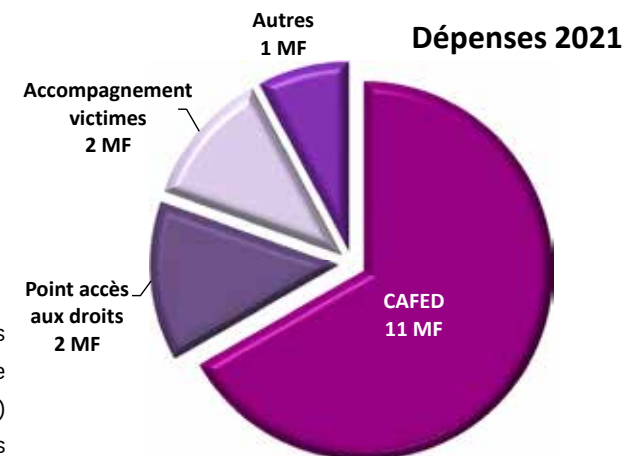
Le CAFED travaille en réseau avec différents partenaires pour la prise en charge des victimes depuis leur domicile et pour la préparation de leur sortie : transporteurs, professionnels médicaux, conseils juridiques, assistantes sociales.

Il faut noter que le dispositif des « points d'accès au droit » dans les communes a été remis en place au second semestre 2021. La prestataire a effectué 59 permanences dans les communes du nord sur la période pendant lesquelles elle a reçu 116 personnes. Au cours du premier semestre, le juriste du service a partiellement pris le relais au bureau, il a assuré 28

consultations à ce titre. Un numéro vert (le 05 00 35) a été mis en place pour cela au troisième trimestre. Le juriste participe aussi à certaines audiences du tribunal de Kooñê (Koné) pour accompagner les personnes accueillies au CAFED et plus généralement pour avoir un regard sur les affaires concernant les violences conjugales.

La province a également soutenu l'association SOS Violences, pour l'accompagnement des victimes dans le processus judiciaire.

Durant les 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre²⁰ et en plus des activités à la maison de la femme, des projections du film « debout les femmes » suivi d'un débat ont été organisées à Tuo Cèmuhî (Touho) et à Kooñê (Koné) et l'opération « ruban orange » a été relayée. De plus, en interne à la collectivité, des images de groupes d'agents par direction habillés en orange ont été diffusées en portant le message « la femme est la vie, prenez-en soin ».



Visite de Mme la Commissaire déléguée au CAFED

²⁰ La campagne est un événement international qui démarre le 25 novembre, date de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et se termine le 10 décembre, qui marque la Journée des droits de l'homme.



LE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

Le partenariat s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

Finalités

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population

Objectifs spécifiques

- Structurer le pôle urbain VKP
- Réduire les déséquilibres internes
- Assurer à tous l'accès à l'énergie et à l'eau

Résultats attendus

- Les investissements communaux sont soutenus financièrement par la province
- Les thématiques d'intérêt partagé font l'objet d'échanges approfondis avec les maires



LE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

En 2021, une somme de 298 millions F.CFP a été versée aux communes, pour le financement d'opérations agréées au cours des années antérieures, selon la répartition géographique par ETH indiquée dans la figure. Le Grand Nord est largement prépondérant.

L'agrément de nouvelles opérations est suspendu le temps que les opérations en cours soient achevées et que la province Nord retrouve des capacités supplémentaires d'investissement.

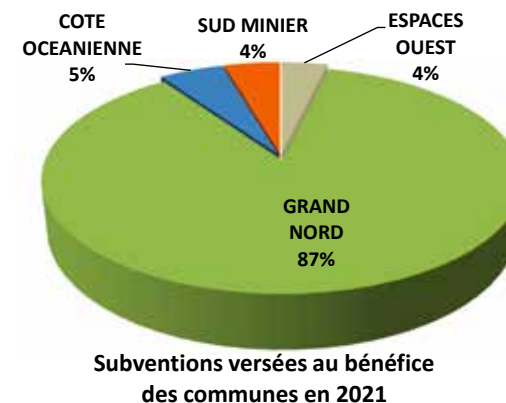
Les plus importantes opérations en cours de réalisation en 2021 étaient :

- Les travaux d'adduction en eau potable (AEP) à Ouégoa ;
- La réalisation des lotissements Tougoupe à Koumac et Cœur de village à Pum (Poum) ;
- Le début de la construction de l'école de regroupement de Tuo Cèmuhî (Touho) ;
- L'amélioration de routes à Ouégoa et Pweevo (Pouébo) ;

Globalement, les travaux d'AEP ont représenté 34 % des dépenses, les zones d'habitat 31 % et les travaux routiers 18 %.

Dans le cadre de ce partenariat, une réunion avec les maires a été organisée le 9 juillet 2021. Ce dialogue régulier et ouvert avec les communes aborde des sujets d'intérêt commun, bien au-delà du partenariat financier. L'ordre du jour abordait les Installations Classées pour l'Environnement (ICPE), les activités de la cellule

économique du BTP, le programme Cadres Avenir, les actions du plan climat provincial en lien avec les communes et le dispositif de clause d'insertion mis en œuvre lors de la construction du centre pénitentiaire.



Réunion du partenariat du 9 juillet 2021



L'ACCOMPAGNEMENT DE L'USINE DU NORD ET DE LA ZONE VKPP





La finalité de la cellule prospective et développement (ou « CeProDev », nouvelle appellation de la cellule Koniambo) est d'éclairer la stratégie provinciale et d'être un outil de dynamisation quant aux grands enjeux de développement et d'aménagement.

Elle a pour objectifs de :

- Eclairer les décisions de l'Exécutif dans ses choix stratégiques et favoriser son pilotage anticipatif des politiques publiques, notamment au bénéfice de la zone VKPP²¹ ;
- Être force de proposition et contribuer à l'émergence de relais de croissance, notamment basés sur les potentiels locaux et l'innovation ;
- Assurer une coordination provinciale du développement sur terres coutumières afin d'en faire un facteur d'irrigation du rééquilibrage territorial ;
- Doter l'Exécutif d'un regard stratégique sur l'environnement régional pour favoriser les partenariats porteurs de dynamisme territorial ;
- Renforcer l'attractivité territoriale, principalement de VKPP, pour pérenniser l'expansion de la zone, attirer les investisseurs et les talents ;
- Assurer la coordination entre les collectivités, l'usine du Nord et les partenaires dans ces différents domaines.

Le Comité Koniambo, présidé par la province Nord, associe les partenaires institutionnels : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, province Nord, Etat, communes de VKP, Sénat coutumier, SMSF, KNS, Sofinor, ICAP, Comité Environnemental Koniambo, leur permettant d'être informés des avancées du projet et la prise en compte, chacun à son niveau, de son accompagnement. Le 63^{ème} Comité s'est réuni le 5 mai 2021. La CeProDev y a présenté les résultats de l'actualisation des données de l'Observatoire du commerce et des services, particulièrement concernant la zone VKPP.

Durant l'année 2021, **l'Usine du Nord** a été marquée par de nombreux défis : un objectif de montée en puissance sur deux lignes de production, la gestion de « shut-down » (30 jours) et la poursuite des transformations organisationnelles et managériales. Les cyclones et les périodes de confinement, ainsi qu'une augmentation très élevée du prix du fret et du charbon, ont compliqué ces tâches. L'un des fours et la centrale électrique ont connu des avaries en avril et juin 2021 et des conflits sociaux ont vu le jour, courant juillet 2021, relatifs à un appel d'offre sur des forages et du dynamitage sur mine.

Avec environ 17 400 tonnes, la production de métal de l'usine est stable sur un an (+ 1%), comme le nombre d'emplois (+ 1,1 %).

Les études et les actions dans le domaine de l'aménagement, de l'économie et de la formation

visent à éclairer les décisions et à accompagner les projets structurants.

Les travaux pour l'élaboration d'un **Plan de paysage de la zone VKPP**²³ ont abouti à la première phase du diagnostic avec des rendus sous la forme de documents de synthèse, d'une page Facebook dédiée, d'une brochure d'information et de supports d'exposition en mairie. Outil au service du renforcement de l'attractivité de territoires connaissant notamment des mutations urbaines, la démarche vise à capitaliser sur le paysage en tant que ressource et levier pour le développement local, dans le respect des identités.

En parallèle, une réflexion a été engagée sur la thématique de « *Faire ville* » sur les communes de VKPP : dynamiques et potentialités des centres-villes. A la suite de l'étude d'image et de notoriété de la zone VKPP menée en 2020, une conférence-débat a été organisée en juin 2021 avec les représentants des mairies, afin de partager les visions de **l'attractivité** et les ambitions de chaque commune dans ce domaine. Deux axes se démarquent qui pourront orienter une démarche stratégique : un modèle de développement urbain et océanien ainsi que l'enjeu de la jeunesse au centre des préoccupations.

Chiffres clés 2021 (source : DIMENC)

Site	Production	Emploi ²²
Usine	17 383 tonnes nickel	525
Mine	1,14 million tonnes de minerai	332



De plus, l'actualisation du volet programmatique du **SDAU-II** approuvé en 2017, a été engagée.

Sur Népwi (Népoui), la CeProDev a relancé des discussions avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans la perspective d'une mise en service du port, en inscrivant le projet dans une vision de la zone qui ambitionne de faire de Népwi (Népoui) une « vitrine des énergies renouvelables ». Elle participe aussi au comité de reconversion « Népoui 2024 » en préparation de la fermeture de la centrale Enercal et à la reconversion du site.

La CeProDev est la référente de la province Nord pour « Choose New Caledonia ! » destiné à promouvoir et à renforcer l'attractivité économique du territoire auprès des investisseurs extérieurs. A ce titre, elle a élaboré en 2021 des fiches présentant les principaux secteurs d'activités de la Province nord, participé à différentes rencontres virtuelles et représenté la collectivité à la 2^{ème} édition du forum virtuel « Pacific Exposition » 27 au 30 octobre.

En tant que référent ou coordinateur provincial pour des dossiers spécifiques, la

La réalisation du Centre de détention de Koohnê (Koné) est en voie d'achèvement

Le Comité de coordination du Centre de détention de Koohnê (Koné) s'est réuni trois fois sous l'égide de la Subdivision Administrative Nord. Les périodes de confinement ont impacté les calendriers de construction du centre et des concours d'accès à la formation de surveillant pénitentiaire. L'ouverture du centre de détention prévue début 2022 a été reportée au second semestre 2022. Des réalisations importantes sont à noter en 2021 :

- La poursuite de la construction du centre de détention,
- La livraison de la route d'accès au Centre,
- Le suivi des clauses d'insertion sur les lots gros œuvre, VRD et espaces verts au bénéfice de 6 jeunes,
- La tenue du concours de surveillant dans différents établissements de la zone pour un départ en formation en janvier 2022 pour les 70 candidats admis,
- La mise en place d'une exposition Au Pitiri, sur des productions graphiques de détenus, dans le cadre d'un futur projet de réinsertion avec la Croix-Rouge.

En outre, l'association RAPSA, qui œuvre pour la réinsertion des ex-détenus, a été accompagnée dans la recherche de locaux pour son projet d'antenne en Province nord.

Cellule a participé aux commissions Nord de la grappe d'entreprises AMD, à l'examen des résultats des appels à projets de la Nouvelle-Calédonie en matière d'EnRi (dont 13 dossiers sur 29 étaient localisés en

Province nord), aux Workshops organisés par le Cluster Ecoconstruction et organisé la collecte des prévisions de travaux sur le territoire de la Province nord dans le cadre de son partenariat avec la Celeco-BTP.

Dans le domaine de la formation et concernant le développement du campus de Baco des propositions ont été communiquées à l'UNC. Celles-ci comportent 3 axes : infrastructure et résidence étudiante, formations et réponses aux besoins locaux par la structuration de 4 pôles, recherche et stratégie d'attractivité de la recherche en Province nord.

Les résultats d'une enquête conduite en 2021 sur le parcours des étudiants calédoniens effectuant leurs études supérieures hors NC ont été rendus. Elle a exploré trois périodes : avant, pendant et après les études, et elle a abouti à vingt recommandations.

L'opportunité d'une structure d'insertion par l'activité économique en Province nord a fait l'objet d'une étude qui se poursuit en 2022.

Enfin, la cellule a assuré le portage d'une stratégie globale engageant la collectivité dans la lutte contre l'illettrisme et la ré-acquisition des compétences essentielles, dont la délibération cadre a été votée en juin 2021.

²¹ VKPP = Vook (Voh)- Koohnê (Koné)- Pwëbbu (Pouembout) et Nèkô (Poya). C'est une autre dénomination de l'ETH des Espaces de l'Ouest.

²² Hors sous-traitance

²³ A la suite du gain d'un appel à projets « Plan de paysage » du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) en 2018.

